

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an : Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVII

MONTREAL, VENDREDI 13 DÉCEMBRE, 1895

No 15

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 401 Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917.

Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2.00
Canada et États-Unis, un an	1.50
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adresse au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

### LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adressez toutes communications comme suit :

### LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

### SEMAINE DU 6 DÉCEMBRE

2159 abonnés réguliers 2159

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

## A NOS ABONNÉS

A partir du 1er mai, le prix de l'abonnement sera indistinctement de \$2.00 pour toutes les localités autres que Montréal, et

\$2.50 pour Montréal et ses annexes.

Jusqu'au premier janvier prochain nous accepterons, moyennant paiement d'avance, des abonnements, de deux à cinq ans, aux anciens prix, soit :

	A Montréal	Au dehors
Pour 2 ans.....	\$ 4 00	\$ 3 00
3 ".....	6 00	4 50
4 ".....	8 00	6 00
5 ".....	10 00	7 50

## C'a et là.

**On combine américain** Comme si le commerce canadien n'avait pas assez de ses propres *combines*, voici qu'un *combine* américain est venu s'établir chez nous. C'est l'American Tobacco Co., dont le siège social est à New-York, qui essaie d'imposer ses cigarettes à nos marchands de tabac. Si c'était simplement un acte de loyale concurrence, il n'y aurait absolument rien à dire ; mais à tous ceux à qui l'American Tobacco Co. vend ses cigarettes, elle fait signer un engagement de ne vendre de cigarettes d'aucune autre manufacture. Au marchand de gros, la compagnie consigne ses cigarettes, en allouant une commission de 2 p. c., s'il s'engage à ne pas favoriser une autre manufacture à son détriment ; et une autre commission de 6 p. c., soit en tout 8 p. c. s'il ne tient que les cigarettes de la compagnie. Il paraît que l'American Tobacco Co. reçoit bon accueil, au moins dans le commerce de gros et de demi-gros, pour lequel ses termes sont plus libéraux que ceux des autres manufactures. Mais il est probable que ces dernières vont lui faire une guerre acharnée, comme lui en fait une aux États Unis la National Tobacco Co. On a même dit que cette dernière allait suivre sa rivale au Canada.

Dans tous les cas, l'engagement exigé des détailliers par l'American Tobacco Co. nous paraît tomber sous le coup de la loi Wallace sur les conspirations commerciales et, si la concurrence devenait trop ardente, il est probable que les manufacturiers canadiens se serviraient de cette arme pour se défendre.

**La loi des Elections et les Epiciers** Le projet de loi concernant les élections, qui est actuellement en discussion à la législature de Québec, contient une clause qui a motivé une opposition bien légitime de la part de l'Association des Epiciers de Montréal.

Cette clause ordonne que tout établissement où l'on vend des liqueurs alcooliques devra être fermé le jour du vote, la veille et le lendemain. Que les buvettes soient closes pendant trois jours, ce serait un inconvénient que l'on pourrait peut être supporter en considération du but à atteindre, qui est d'empêcher la corruption ; mais fermer pendant trois jours les épiceries qui vendent des boissons alcooliques, c'est toute une autre affaire. On ne peut pas fermer si longtemps des établissements qui fournissent au jour le jour les denrées nécessaires à la vie. Autant vaudrait dériver tout de suite que les épiciers ne devront plus vendre de boissons spiritueuses, ce qui priverait le gouvernement d'une grosse partie des recettes que lui procurent les licences. Ayant payé très cher pour avoir le droit de vendre aux familles des liqueurs spiritueuses, les épiciers ont le droit de protester lorsque l'on veut leur enlever l'exercice de ce droit pendant trois grandes journées en sus des dimanches et des fêtes, et par dessus le marché les empêcher de vendre pendant ces trois jours, même les denrées les plus inoffensives et les plus nécessaires.

Nous ne pouvons admettre que, après mûre réflexion, l'auteur du projet de loi, l'honorable M. Casgrain, maintienne la clause en question en ce qui concerne les épiciers, ou que le parlement commette l'injustice de l'adopter.

**Pas d'emprunt** Le conseil de ville de Montréal demandait à la législature provinciale d'être autorisé à contracter un emprunt de deux millions de dollars, pour couvrir des dépenses déjà faites et d'être libéré de l'obligation de faire certaines expropriations dont le coût serait au bas mot d'un million et demi. Le comité des Bills Privés vient de lui refuser ces deux choses, et si la chambre ne désavoue pas son comité, la cité de Montréal va se trouver en face d'un passif de \$3,500,000 qu'elle n'a aucun moyen

de solder, avec ses ressources actuelles.

Pour un particulier, ce serait, ou la faillite ou le concordat forcé. Mais une ville comme Montréal ne peut pas être mise en faillite, car son actif se compose de tout ce qu'il y a de propriétés imposables sur son territoire. Il ne s'agit donc, pour elle, que de choisir les nouveaux impôts qui devront remettre ses finances en équilibre.

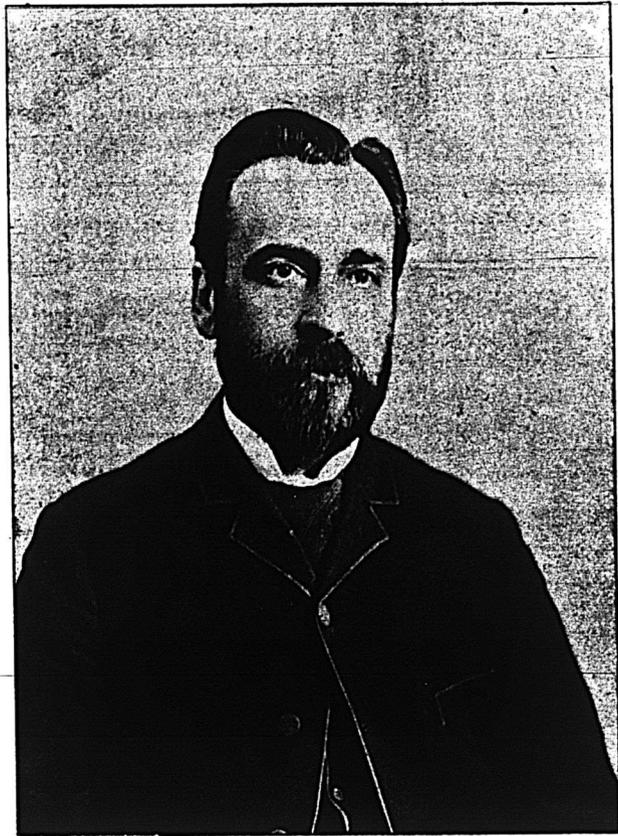
On a beaucoup crié, l'année dernière, dans certaine presse, contre l'outrecuidance de la législature provinciale qui voulait se mêler de régler les affaires municipales de Montréal. Nos députés paraissent avoir été sensibles à ces reproches et, cette fois, pour ne pas s'en attirer de semblables, ils ont refusé d'intervenir et ils ont dit à nos échevins: "Tirez-vous de là comme vous pourrez."

La leçon est dure, mais elle est méritée et elle est opportune. Depuis deux ans, la législature avait fixé à nos échevins la mesure que leurs dépenses ne devraient pas dépasser. Ils n'en ont tenu aucun compte; ils ont continué à gaspiller, comptant qu'on leur permettrait, une fois les dettes faites, de les solder par un emprunt, c'est-à-dire d'en remettre le paiement—à leur point de vue—aux calendes grecques. Le parlement provincial leur signifie simplement que, puisqu'ils ont dépensé plus que leurs revenus, ils doivent trouver sans son intervention le moyen de solder ces dépenses.

C'est d'un cœur léger qu'ils ont été prodigues de l'or de leurs commettants; on les force ainsi à venir confesser leur faute à ces mêmes commettants, en leur demandant un renouvellement de mandat. Ce n'est pas amusant et ce n'est pas d'un bon augure pour les élections que d'être forcé, avant ces élections, d'imposer de nouvelles taxes ou d'augmenter les anciennes!

La Chambre de Commerce de Lévis a obtenu des autorités postales de Québec qu'une malle du soir soit expédiée de Québec à Lévis, à 5 heures, pendant l'hiver, afin de permettre aux citoyens de Lévis de recevoir les journaux de Québec le soir même de leur publication.

On vient de découvrir une très riche mine de fer dans le joli village de Maskinongé. La compagnie des mines de fer du St Maurice a déjà acheté plusieurs terrains dans le village. M. Edmond Marchand a été nommé gérant et a déjà expédié une dizaine de chars de minerai à Trois-Rivières. La compagnie se propose d'employer plusieurs centaines d'ouvriers l'été prochain.



M. H. LAPORTE.

Le décès de M. N. A. Hurteau, laissait un siège vacant dans le bureau de la Commission du Havre. Nous apprenons que ce siège, dont le titulaire doit être nommé par le gouvernement fédéral, vient d'être donné à M. H. Laporte, chef de la maison d'épicerie en gros Laporte, Martin & Cie, et président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

On sait que la Commission du Havre est composée de deux catégories de membres, l'une nommée par le gouvernement, et l'autre élue par les corps représentatifs: le *Board of Trade*, la Halle au Blé, les Armateurs, la Chambre de Commerce du District de Montréal et le conseil de ville de Montréal. Le titulaire défunt appartenait à la première catégorie. Le rôle de la commission du Havre, qui a l'administration du port de Montréal et de la navigation du fleuve jusqu'à Sorel, inclusive-ment, est de la plus haute importance pour le port de Montréal; aussi la population canadienne-française a-t-elle toujours attaché une grande importance au choix des membres qui doivent représenter ses intérêts particuliers dans cette commission, et à l'influence qu'ils peuvent y exercer.

La nomination qui nous occupe

en ce moment sera approuvée par tous les hommes d'affaires, anglais comme canadiens-français. Le gouvernement ne pouvait choisir, parmi les négociants canadiens-français, un homme plus généralement estimé et considéré, une intelligence plus éclairée et mieux renseignée, un esprit plus large et plus dévoué à la chose publique, que M. Laporte.

Nous avons déjà eu l'occasion d'écrire ici la biographie de M. Laporte, qui, fils de ses œuvres, parti d'une condition très modeste, est arrivé au plus haut point de la considération et de la fortune.

Nos concitoyens qui s'intéressent aux travaux de la partie est—la partie canadienne française—du havre, et à la division équitable du patronage de la Commission du Havre, peuvent être sûrs que leurs vœux seront bien défendus par M. Laporte lequel, si l'on en juge par ce qui s'est passé ailleurs, saura prendre dans le bureau où il vient d'entrer toute la part d'influence qui lui est due.

De sorte que nous n'avons que des félicitations à adresser aux intéressés: aux citoyens de Montréal, à la commission du Havre, au gouvernement et à M. Laporte lui-même, au sujet de cette nomination.

## MODES ET NOUVEAUTES

LA FABRICATION FRANÇAISE DE  
TULLES ET DE DENTELLES

Voici ce que nous lisons dans le rapport de la commission permanente des valeurs en douane du Ministère du Commerce de France pour 1894 :

La fabrication mécanique du tulle et des dentelles est une grande industrie aux prises avec deux grandes concurrences d'ordre différent. Calais, Caudry et Lyon sont en concurrence, d'une part, avec Nottingham qui fabrique les mêmes articles sur les mêmes métiers, et d'autre part, avec Plauen et Saint-Gall qui imitent leurs produits par d'autres procédés. Depuis quelques années, plus particulièrement depuis trois ans, les produits brodés et brûlés de Saint-Gall et de Plauen ont emporté la faveur du public, et les fabriques d'imitations de dentelles ont souffert aussi bien à Nottingham qu'à Calais. Des efforts intéressants ont été faits soit à Calais, soit à Lyon, soit à Caudry, soit à Saint-Quentin, pour enlever à Plauen et à Saint-Gall le monopole des broderies brûlées. On a obtenu certains résultats et on doit avoir confiance dans l'avenir de cette industrie nouvelle en France.

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer auprès de personnes compétentes, voici approximativement quel est l'outillage dont dispose l'industrie des tulles et des dentelles à la mécanique.

La fabrique de dentelles possède, à Lyon, environ 235 métiers, soit du type circulaire, soit du type levers, plus une cinquantaine de métiers brodeurs à pantographe du genre suisse. Elle occupe plus de 250 hommes et près de 3,000 femmes, parmi lesquelles on compte 2,000 brodeuses travaillant à la campagne. Dans une année mauvaise comme celle de 1894, sa production atteint 4 millions de francs (\$800,000) et les salaires qu'elle distribue s'élèvent à environ 1,400,000 francs (\$280,000). Les métiers à tulles unis répartis dans les mêmes différentes usines de la région lyonnaise sont au nombre d'environ 900. Leur production peut atteindre 11 millions de francs (\$2,200,000). Ils occupent environ 800 hommes et 5,000 femmes, dont 4,000 chenilleuses travaillant pour la plupart à la campagne. Ces ouvriers et ouvrières reçoivent encore 4 millions de francs (\$800,000) de salaires.

A Calais, le nombre des métiers

est d'environ 1,800 répartis dans 52 usines. Ils sont actionnés par environ 3,000 ouvriers dont le salaire varie de 6 à 7 francs (\$1.20 à \$1.40) par jour. La fabrique de tulles et de dentelles de Calais emploie de plus 4,500 femmes et 1,500 enfants, qui gagnent, en moyenne, les premières, 2 francs (40c) par jour et les secondes 1 fr. 25 (25c). Il convient d'y ajouter environ 1,800 employés, metteurs en carte ou comptables, apprêteurs, perceurs, metteurs en œuvre, mécaniciens, tourneurs, etc. plus environ 15,000 ouvrières affileuses, découpeuses, écailleuses, occupées dans les campagnes voisines de Calais. La production de Calais, qui avait atteint dans la période de 1880 à 1882 une moyenne de 110 millions de francs (\$22,000,000), est tombée, de 1886 à 1888, à 40 millions (\$8,000,000) pour se relever, en 1884, à encore 60 millions de francs (\$12,000,000).

Caudry, qui est un centre de fabrication très important, compte 532 métiers, dont 367 du type levers. On y emploie environ 3 000 ouvriers et ouvrières, dont 1,000 ouvriers tullistes, 800 ouvriers employés dans les ateliers au dévidage, à l'ourdissage, au découpage et au pliage; 200 ouvriers apprêteurs et 1,000 ouvrières travaillant chez elles et occupées aux manutentions accessoires.

Nous faisons remarquer, l'année dernière, que les chiffres relatifs à l'exportation des dentelles et des tulles de soie étaient inexplicables pour tous ceux qui sont mêlés à la production et à la vente de ces articles. Notre collègue, M. Hénon, avait fait une enquête à Calais, à Caudry et à Lyon. Il en était résulté que le chiffre probable de l'exportation de ces dentelles et de ces tulles devait se rapprocher beaucoup de 55 millions de francs, (\$11,000,000) alors que les états de douane avaient relevé un chiffre de 33 millions seulement (\$6,600,000).

Cette année, si l'on réunit les chiffres de l'exportation des dentelles et des tulles de soie, on trouve un total de 46 millions, (\$9,200,000) qui se rapproche beaucoup plus de la vérité. En effet, M. Hénon a trouvé à la suite de son enquête personnelle les résultats suivants pour 1894 :

Calais exporte environ	32,500,000 fr.	\$6,500,000
Lyon.....	12,000,000 —	\$2,400,000
Caudry.....	6,500,000 —	\$1,300,000
Ensemble.....	51,000,000	\$10,200,000

On peut facilement admettre que 5 millions de francs (\$1,000,000) aient été exportés, soit sous forme

de paquets postaux soit comme garnitures de costume.

Mais, tout en admettant comme exacts les relevés de la douane pour 1894, il faut se mettre en garde contre les déductions qu'on pourrait tirer de la comparaison entre les chiffres de 1894 et de 1893. L'exportation semble avoir augmenté de 13 millions de francs (\$2,600,000), soit près de 40 0/0. Or, au lieu d'avoir augmenté, notre collègue croit que cette exportation a diminué et qu'elle a réellement passé de 55 millions (\$11,000,000).

Nous le répétons, ce qui fait tort à la production de nos dentelles de soie, c'est la réussite des imitations faites au métier brodeur par les fabricants d'Allemagne et de Suisse.

Il nous reste à parler du tulle. La fabrique de Lyon est admirablement outillée pour la production des tulles de soie; elle sait employer avec intelligence et habileté les soies les plus propres à cette production. Aussi fournit elle la plus grosse part du chiffre de nos exportations. L'importation, qui s'est élevée à 671,000 francs (\$134,200), est composée de tulles unis Alençon, fonds Bruxelles, Malines, Chantilly, de tulles pailletés, de tulles violette unis et fantaisie, qui viennent à Lyon pour y être chenillés et ensuite réexpédiés à l'étranger, aux États-Unis surtout. Ces tulles viennent de Nottingham.

C'est Nottingham qui fournit le monde entier de tulles de coton de toute sortes: fonds circulaires, fonds Bruxelles, tulles pour moustiquaires et fonds de chapeaux, tulles à triple apprêt, etc. L'importation des tulles anglais en France est insignifiante; il en est entré pour 221,400 francs (\$44,280) en 1894. C'est que les droits d'entrée qui frappent cette marchandise permettent à nos fabriques de suffire au marché intérieur. Cette fabrication est bien minime si on la compare à la production de Nottingham. En effet notre exportation ne se développe pas: elle présente 1,921,000 francs (\$384,200) en 1894, elle était de 2,117,000 francs (\$423,400) en 1893. Notre collègue, M. Hénon, pense que la fabrique française pourrait figurer plus avantageusement sur les marchés étrangers à côté de ses concurrents de Nottingham, si des efforts nouveaux et mieux combinés étaient faits en vue de produire le tulle uni de coton dans les conditions de bon marché qui s'imposent.

En résumé, nos fabriques de tulles et de dentelles sont bien outillées, intelligemment conduites, mais elles semblent être arrêtées momentanément.

ment dans leur élan et dans leur développement par la concurrence du métier brodeur. Beaucoup de nos fabricants ont fait des essais, et des essais heureux, pour produire les mêmes articles que leurs concurrents de Plauen et de Saint-Gall. Il semble qu'une transformation, au moins partielle, de l'industrie Calaisienne se prépare ; toutefois des hommes compétents prétendent que le métier brodeur ne remplacera jamais le métier à dentelle, et que ce dernier retrouvera toute son utilité le jour où la mode délaissera les dentelles lourdes du type guipure pour revenir aux imitations de dentelles légères.

## MADAGASCAR

(Suite.)

### III

Le café est cultivé depuis longtemps, mais il ne prospère pas partout également, quoique à Ivato, à 4,200 pieds au-dessus du niveau de la mer, il y ait une grande plantation de 350,000 pieds qui réussit bien. L'espèce dite Libéria est celle qui résiste le mieux aux parasites, c'est elle qu'on plante surtout à Madagascar ; son rendement est de plus d'une livre par pied.

La culture de la vanille doit être placée au premier rang des cultures secondaires à tenter dans ces régions. Une température plus chaude, plus humide, une végétation plus active semblent même créer à Mayotte (île au N. O. de Madagascar) des conditions très favorables au vanillier ; de plus, les vanilles de ce pays sont, en ce moment, classées au premier rang, immédiatement après celle du Mexique, avant celles de la Réunion.

Le cacaoyer commence à peine à être cultivé à Madagascar. Comme partout, il se développe très lentement et reste chétif jusque vers la septième année : à peine, à ce moment, atteint-il la taille de six pieds, ayant demandé jusque-là des soins minutieux. Vers la septième année le cacaoyer commence à fleurir et peut se passer des soins incessants qu'il a demandés dans son jeune âge. Les fleurs et les fruits couvrent l'arbre pendant huit mois de l'année, naissant sur le tronc et les grosses branches. L'arbre atteint vingt à vingt-cinq pieds de hauteur à Madagascar vers la vingt-cinquième année et peut y vivre jusque'à quarante ans. Une fois en rapport, le cacaoyer donne régulièrement de beaux revenus ; la cueil-

lette et la préparation du cacao n'offrent aucune difficulté et n'occasionnent pas de grands frais. Attendre sept à huit ans avant de récolter est donc le grand ennui de cette culture, qui ne peut être conseillée qu'à des colons pouvant dépenser pendant cette longue période de temps sans compter faire aucune recette. Mais, au bout de ce temps, les résultats sont tels qu'on ne saurait trop conseiller à toute personne faisant également d'autres cultures de planter chaque année, une partie de ses terres en cacaoyers.

L'arbuste à thé a été planté par les Anglais dans le massif central et à environ 2700 pieds d'altitude dans la vallée du Manzoro. Le produit est de médiocre qualité.

Parmi les plantes textiles, on peut citer : le chanvre, dont les fibres servent aux indigènes à tisser des étoffes grossières et le cotonnier dont la culture était autrefois assez répandue ; mais, depuis qu'on importe des toiles à bon marché, les indigènes ont abandonné la culture et le tissage du coton : ils ne font plus que des lambas rayés, employés comme vêtements dans certaines cérémonies ; encore se servent-ils fréquemment pour cet usage de coton effiloché provenant de vieux tissus d'importation.

Etablir de grandes plantations de cotonnier et des usines pour la filature et le tissage rapporterait certainement des bénéfices considérables, puisqu'on trouverait sur place un débouché assuré. D'ailleurs, les essais ont démontré que le sol et le climat de Madagascar conviennent admirablement au cotonnier et que le coton peut y acquérir des qualités comparables à celles des produits américains.

Beaucoup de plantes telles que le rocou, le chanvre de manille, l'aloès, le zozoro, servent à divers usages dans le pays ou sont exportées comme matières premières. Le crin végétal ou piassava est aussi l'objet d'importantes affaires.

Malgré le peu de soins que les indigènes lui donnent, le tabac réussit partout ; il n'est pas préparé pour être fumé, sauf par les Hovas qui fabriquent des cigares.

Dans les produits animaux on rencontre d'abord les bœufs.

Les bœufs de Madagascar sont des zébus ou bœufs à bosse. Dans le centre et dans l'est, ils ne dépassent pas le poids de 650 livres, mais dans l'ouest ils sont plus gros.

La race est rustique : les animaux se passent de soins et restent toujours dehors, même pendant la saison des pluies. Les reproducteurs

de race européenne qui ont été introduits, s'acclimatent aisément pourvu qu'ils soient bien soignés ; par le croisement ils donnent de bons produits.

Les bœufs de Madagascar sont exportés en grand nombre à Maurice et à la Réunion. Dans les ports d'embarquement, ils se vendent \$8 à \$9, et dans l'intérieur, de \$5 à \$6 seulement. Ceux qui dépassent ce prix sont des animaux de choix engraisés pour la consommation locale.

Les peaux des bœufs tués pour la consommation intérieure sont exportées, après avoir été préparées au sel, séchées et pliées. On évalue à 200,000 le nombre des peaux qui sortent annuellement par Tamatave. A Madagascar, elles valent rendues à bord \$10 les 220 livres. Les cornes se vendent \$3 les 100 pièces.

Les moutons n'ont pas de laine et fournissent une viande sèche, coriace et désagréable. Le versant oriental, à cause de l'humidité de son climat, ne convient pas aux moutons ; ces animaux sont surtout nombreux dans le centre, où ils se vendent 50 cents. La peau, seule, a une certaine valeur.

Des essais pour l'introduction de moutons étrangers ont été faits à diverses époques et ont donné d'assez bons résultats. Nul doute que ces essais seront repris et qu'on arrivera à remplacer par une autre la race indigène, qui est absolument défectueuse.

Les chèvres se trouvent surtout dans l'intérieur et les provinces de l'ouest. La chair entre dans l'alimentation indigène et la peau est exportée en Angleterre, où elle est employée dans la cordonnerie.

Les porcs sont nombreux partout où les Hovas sont établis. Ailleurs, la viande de ces animaux est considérée comme impure. Quelques porcs vivants sont exportés par Tamatave dans les îles voisines.

Toutes les volailles d'Europe sont acclimatées à Madagascar. Les indigènes en élèvent dans tous les villages.

Les vers à soie originaires de l'île fournissent une soie résistante, mais cheveleuse, rugueuse, manquant de finesse et de brillant. Les espèces étrangères s'acclimatent aisément et peuvent donner des produits satisfaisants.

Les abeilles de la zone forestière donnent une cire de qualité semblable à celle du Sénégal.

Tels sont, dans leur ensemble, les produits minéraux, végétaux et animaux de Madagascar qui constituent les ressources actuelles et qui

forment le fond sur lequel les futurs colons de la grande île malgache pourront asseoir leurs exploitations.

## LA THEORIE DU DEPOT

M. Edmond J. Barbeau, dont la compétence est indiscutable, traite dans un article publié dans la *Revue Nationale* de décembre, des dépôts dans les banques d'escompte.

« Différent essentiellement, dit-il, de ce qu'on appelle le *capital*, qui est une valeur immobilisée, le dépôt est mobile et doit être traité comme une dette à échéance plus ou moins courte. De là, la nécessité d'en surveiller le placement, pour qu'à un moment donné il puisse se liquider. Ce serait donc une erreur que de l'employer exclusivement en escompte. Malgré la valeur de l'escompte, sa réduction trop subite, amenée par une demande extraordinaire de la part des déposants, occasionnerait forcément une crise dans le commerce; car c'est précisément dans les moments de crise que le marchand voit grandir ses besoins et qu'il a plutôt besoin de l'aide de la banque que d'être appelé à venir à son secours. »

C'est-à-dire que, si le capital propre de la banque est fixe, celui qui lui est fourni par les déposants est essentiellement variable et peut être retiré dans le moment le plus mal choisi, c'est-à-dire au moment d'une crise commerciale; ce qui forcerait la banque à réduire ses escomptes, quand elle devrait, au contraire, pouvoir les faire plus larges. M. Barbeau se demande comment il faudrait s'y prendre pour concilier ces deux conditions: la prompte réalisation des dépôts et la stabilité des escomptes. La solution qu'il propose comporte: 1<sup>o</sup> la réduction de l'intérêt, qui diminuera l'affluence des dépôts vers les banques d'escompte; et 2<sup>o</sup> le placement d'une partie des dépôts en valeurs mobilières canadiennes ou étrangères, mais surtout en valeurs cotées sur les bourses étrangères.

Il n'indique pas quelle proportion du total on doit ainsi placer en valeurs réalisables par une opération de bourse, sans diminuer la somme destinée aux escomptes; un autre banquier, M. Hague, qui a déjà émis la même théorie, la place à au moins vingt-cinq pour cent. Ce qui fait le mérite spécial des valeurs cotées sur les bourses étrangères, c'est qu'elles peuvent être converties en argent sans affecter le marché local. La réduction du taux de l'intérêt

est une mesure qui s'imposait et dont les banquiers avaient déjà tenté la réalisation depuis quelque temps, mais qui avait été rendue irréalisable, jusqu'au mois de juillet dernier, par l'obstination d'une banque qu'il n'est pas nécessaire de nommer.

« Comptez aussi, ajoute-t-il, qu'une bonne administration doit garder en caisse, au réalisable immédiatement, au moins un quart des dépôts. » C'est-à-dire en espèces, billets du gouvernement, billets d'autres banques, comptes de dépôts à l'étranger et prêts à demande. Ce qui fait cinquante pour cent des dépôts à placer autrement qu'en escompte et à garder en caisse. A ce compte, il est évident qu'il serait ruineux de payer 4 p.c. d'intérêt sur des dépôts, dont il faudrait garder la moitié disponible et rapportant moins de 4 p.c.

S'il était possible d'obtenir, soit par législation, soit par entente entre les banquiers, que ces prudents conseils fussent mis en pratique, on verrait nécessairement le taux de l'intérêt sur les dépôts dans les banques d'escompte tomber à 2½ ou même à 2 p.c. Qu'en résulterait-il, au point de vue du placement de la fortune publique? C'est que les capitalistes—petits ou grands—au lieu de laisser leurs fonds en dépôt dans les banques, les placeraient en bonnes valeurs mobilières, en obligations (débentures,) de l'état, des provinces, des municipalités, des compagnies industrielles qui, tout en rapportant un revenu supérieur, c'est-à-dire 4 p.c. en moyenne, peuvent au besoin être converties en argent comptant par une vente à la bourse.

« Chez nous, fait remarquer à ce sujet M. Barbeau, les rentes d'Etat, comme les obligations de nos municipalités et de nos compagnies industrielles, sont détenues à l'étranger. Nous ne les prenons pas parce que, en général, nous ne voulons pas nous contenter d'un placement de quatre pour cent. Hier encore, une de nos filatures de coton a négocié, à Londres, près de deux millions de ses obligations portant quatre et demi pour cent au pair. Cette somme va rembourser les obligataires d'ici de ce montant pris, il y a quelques années, à 6 pour cent. Cette somme va grossir encore les dépôts de banques, et il en sera de même jusqu'à ce que nous acceptions enfin et aux mêmes conditions ce qui nous est enlevé par les étrangers. Car, si cela se continue, nous serons sans autre revenu que celui que nous rapporteront nos dépôts. »

Ancien administrateur de la Banque d'Epargne, M. Barbeau, malgré son passage, en des jours troublés, à la banque Jacques Cartier, semble n'être pas tout à fait au courant du mécanisme des dépôts dans les banques d'escompte. Il est sous l'impression que les dépôts de l'épargne sont classés, par les banques, dans leur état mensuel, sous le titre de dépôts à demande. « Il y a actuellement en dépôt, dit-il, dans les banques, cent quatre-vingt-trois millions de dollars en chiffres ronds, dont soixante-sept millions à demande, le reste à terme. Ces soixante-sept millions représentent les balances au crédit des négociants et l'épargne. » Suivant l'esprit de la loi des banques, il a raison; mais la lettre permet aux administrateurs des banques de classer les dépôts d'épargne parmi les dépôts remboursables après avis, puisque les banques, en acceptant ces dépôts, stipulent expressément qu'elles *pourront* exiger un avis de 30 jours. Et nous savons, de science certaine, que plusieurs administrateurs de banques les classent ainsi.

Si, par exemple, les dépôts d'épargne de la banque du Peuple eussent été compris dans la somme des dépôts à demande, qui ne s'élevait au 1er juillet, qu'à \$1,133,636 et que les autres dépôts se montant à \$5,374,872 eussent été assujettis à un avis de trois mois seulement, il est clair que la banque aurait pu faire face aux demandes immédiates avec ses propres ressources et celles que les autres banques ont mises à sa disposition, et n'aurait pas été obligée de suspendre ses paiements.

Cette confusion est particulièrement dangereuse, précisément parce qu'elle ne permet pas au public intéressé—déposants et actionnaires de se rendre un compte exact de ce que la banque peut être appelée à payer à courte échéance et de la suffisance des disponibilités qu'elle garde pour faire face à cette éventualité.

Il est donc nécessaire, si l'on veut rendre le sens de la sécurité aux déposants, d'exiger que les banques classent leurs dépôts d'épargne soit dans la colonne des dépôts à demande, soit dans une colonne spéciale. On aura ainsi des données exactes, définies, sur lesquelles on pourra calculer quelle somme il est nécessaire de garder disponible. Car, pour les dépôts placés à terme fixe ou pour lesquels on a stipulé un avis de trois mois au moins, il est clair que la sécurité de l'escompte et du capital propre de la banque serait presque suffisante, s

l'on avait le soin de faire provision pour les avis donnés et les échéances fixes.

L'étude de M. Barbeau n'en est pas moins un document important dans la discussion sur la théorie du dépôt qu'a soulevée la suspension de la banque du Peuple et nos lecteurs nous sauront gré de la leur avoir signalée.

### GREATER MONTREAL

Tandis que le mouvement de la population dans Montréal se ralentit au point qu'on peut le croire complètement arrêté ou même rétrograde, il se forme autour de la ville de petits noyaux de population qui, tôt ou tard, devront être réunis à la grande cité, dont ils forment actuellement les satellites, vivant de sa vie et bénéficiant de tous ses avantages.

Ce qui a contribué le plus à cet éparpillement de la population, c'est d'abord, la cherté des loyers, conséquence immédiate des lourdes taxes que nous a values l'extravagance des dépenses du conseil de ville, et, en second lieu, les grandes facilités de communications données par les chemins de fer et les tramways.

A ces deux forces d'expulsion est venue se joindre la force d'attraction de terrains à vendre à bon marché.

Suivant la loi qui entraîne la population de l'est à l'ouest, c'est vers le nord-ouest et l'ouest surtout que se sont portés les éléments désagrégés de notre population montréalaise. L'établissement à Hochelaga et à Maisonneuve de grandes industries, fabriques de cotonnades, raffinerie de sucre, etc., avait, un instant, fait dévier ce mouvement vers l'est, et les travaux des docks projetés le ramèneront dans cette direction; mais depuis quelques années, Maisonneuve et Hochelaga sont presque stationnaires, tandis que de nouveaux villages s'établissent vers le nord, au quartier St Denis, et entre les rues Amherst et St Denis, où une nouvelle paroisse vient d'être érigée. La partie ouest de Mile End se couvre de résidences destinées à l'occupation par des familles aisées, qui forment l'agglomération connue sous le nom de Montréal Annexe. Un peu plus loin, autour des ateliers du Pacifique, se groupent des habitations d'ouvriers auxquelles on a donné le nom de village Charest, du nom du Révérend économiste de l'Institution des Sourds Muets.

Au Côteau St-Pierre, une nouvelle paroisse vient aussi d'être

formée, qui renferme dans ses limites le village de Montréal Jonction, dont le nom a été maladroitement changé en celui de Montréal Ouest. La Côte St-Antoine continue à attirer nos concitoyens anglais. Au pied de la côte, St-Henri voit s'élever un quartier neuf et bien bâti, tandis que la population ouvrière se construit des maisons plus modestes entre la voie du Grand Tronc et le canal Lachine. Plus à l'ouest, le village Turcot, voit s'élever de nouvelles constructions. St-Gabriel et Verdun, au sud ouest, participent aussi au mouvement.

Une bonne partie de cette population travaille en ville, le reste se groupe autour des industries locales qui ont, les premières, montré le chemin de l'émigration dans la banlieue.

L'idée d'imposer une taxe sur ces fugitifs qui ne viennent en ville que pour y gagner leur salaire, devait venir à nos échevins aux abois. A première vue, cette idée paraît équitable, puisqu'ils font concurrence aux ouvriers et aux employés résidant en ville et y payant taxe. On objecte bien que, s'il ne résident pas en ville, du moins ils y dépensent une grande partie de leurs salaires. Mais s'ils le font, c'est parce que la ville leur fournit ce dont ils ont besoin à meilleur marché que la localité où ils résident. Ils se logent dans la banlieue, parce que les loyers y sont moins chers, et ils s'habillent en ville, parce que les vêtements y sont moins chers. Ainsi, non-seulement ils bénéficient de l'industrie de la ville, qui leur fournit leur salaire; mais ils bénéficient aussi de son commerce qui leur diminue le coût de la vie.

Mais comment percevoir cette taxe? Nous avouons que nous ne voyons, pour le moment, aucun moyen pratique et raisonnable de le faire.

A notre avis, le moyen de faire cesser cette anomalie et de rendre à Montréal les sources de revenu qui s'enfuient ainsi au dehors, ce serait d'annexer toute cette banlieue où se sont réfugiés les refractaires à la taxe. Le *Greater Montreal* pour employer l'expression américaine, c'est-à-dire le Montréal agrandi devrait comprendre dans ses limites: Maisonneuve, le village DeLorimier, Mile-End avec Montréal Annexe et le village Charest; la Côte St-Antoine, Notre-Dame de Grâce, Montréal Ouest, le groupe de maisons qui entoure la station de Blue Bonnets, le village Turcot, St-Henri, Ste-Cunégonde, Verdun et la Côte St-Paul.

Toutes ces localités tirent leur subsistance de Montréal et ne contribuent pas à ses revenus; toutes bénéficieraient en même temps de l'annexion, qui leur assureraient les services municipaux de la police, des pompiers, de la voirie, de l'éclairage, de l'hygiène, etc.

Il y aurait évidemment lieu de modifier en leur faveur quelques articles de la législation civique, de manière à ne pas taxer les terres encore en culture qui y sont enclavées sur le même pied que les terrains à bâtir; de manière aussi à leur assurer une participation raisonnable dans les améliorations futures. Mais, ces points réglés, il est à peu près certain qu'il n'y aurait nulle part d'opposition raisonnable à l'annexion.

Il y a bien la question des privilèges acquis par la Montreal Water & Power Company. Mais cette question peut être réglée en quelques jours par la mise en liquidation forcée de la compagnie et le rachat de ses privilèges, à l'enchère. D'ailleurs, l'annexion règle d'elle-même toute la difficulté; la compagnie, d'après sa charte, n'ayant pas le pouvoir de faire des opérations dans la cité de Montréal et, en cas d'annexion, pouvant être expropriée sur six mois d'avis; de sorte que, quand même la compagnie ne serait pas insolvable, comme elle l'est, il n'y aurait pas lieu de s'en préoccuper davantage.

Nous sommes étonné que personne n'ait songé à cette solution de nos difficultés, ni à l'hôtel de ville, ni à l'Association Immobilière, ni à l'Association des Contribuables. Dans l'état actuel des choses, il est un peu tard pour la faire entrer dans le programme des amendements à la charte. Mais au moins, on peut la mettre devant le public, la discuter et en faire un article du programme des candidats aux prochaines élections municipales. Nous ferons en sorte qu'elle ne soit pas perdue de vue d'ici là.

### LES CHEMINS DE LA CAMPAGNE

Si chaque village de la province possédait une station de chemin de fer, les cultivateurs voudraient avoir une voie de garage partant de la porte de chaque grange. Il nous semble que l'on a exagéré l'importance des chemins de fer et que l'on a complètement perdu de vue l'immense importance de bons chemins pour aller de la ferme à la station du chemin de fer. On ne saurait nier que les grandes

lignes qui sillonnent notre province sur les deux rives du St-Laurent et les branches qu'elles ont poussées vers l'intérieur, n'aient considérablement augmenté la valeur des propriétés rurales, en les rapprochant du marché où s'écoulent leurs produits. Mais combien auraient été augmentés ces avantages, si les centres ainsi rapprochés des marchés eussent été reliés aux localités environnantes par de bons chemins macadamisés et nivelés ! Ce qu'on n'a pas fait auparavant, il est plus que jamais temps de le faire après. Un exemple : l'année dernière, le foin se vendait à bon marché ; bien des cultivateurs établis à 15 ou 20 milles des stations ont dû garder leur foin, au risque de le voir pourrir sur place, plutôt que de le vendre, car le prix payé à la station ne couvrirait pas le coût du transport au chemin de fer.

Le service des communications, sous le régime féodal au Canada était laissé aux soins des seigneurs, qui, à leur tour, s'en déchargèrent sur les tenanciers. L'organisation municipale permet de régulariser un peu ce service, en imposant aux propriétaires des terres l'obligation d'entretenir le chemin sur le front de leur terres, et en préposant un inspecteur pour veiller à l'exécution de cette obligation. Mais le gouvernement provincial, à part cela, s'en est complètement désintéressé. Aussi, pour qui connaît l'apathie invétérée de nos municipalités rurales et leur horreur de tout ce qui peut entraîner des dépenses, il n'est pas étonnant que les chemins de la campagne soient, quatre mois sur six que dure la saison d'été, des fondrières impraticables pour la moindre charge. Il y a deux améliorations urgentes à faire aux chemins de la campagne : les macadamiser, afin qu'on puisse y passer avec une charge, pendant et après les pluies ; et les niveler, c'est-à-dire en adoucir les côtes, ce qui est négligé même sur les chemins actuellement macadamisés. L'empierrement et le nivellement produiraient cet effet qu'un cultivateur pourrait, avec la même dépense de force et de temps, transporter au marché deux ou trois fois autant de produits qu'aujourd'hui. En prenant la proportion minimum du simple au double, est-ce que ce ne serait pas rapprocher de moitié la terre de son marché et par conséquent en augmenter la valeur d'autant ?

Pendant une courte période de notre histoire politique, le parti au pouvoir à Québec avait inscrit cette question de l'empierrement des che-

mins sur son programme électoral. Mais ce beau zèle dura peu ; le chef de ce parti ayant disparu de l'arène, on n'en parla plus, ni dans un camp ni dans l'autre et l'on se mit à faire des bouts de lignes de chemin de fer.

Au moment où l'état des finances provinciales rend nécessaire la plus stricte économie et où les deux partis s'accordent à dire qu'il ne faut plus subventionner de chemins de fer, il nous semble que l'on devrait reporter l'attention sur l'amélioration des chemins, et y consacrer quelques bribes des fonds qui, d'ordinaire, sous prétexte de voies ferrées, vont s'engloutir dans le gousset des politiciens.

Le programme à exécuter, tel que nous le concevons, n'entraînerait pas, d'ailleurs, de gros déboursés de fonds provinciaux. Il s'agirait pour le gouvernement de faire de la propagande, d'abord, au moyen de ses missionnaires et de ses conférenciers agricoles ; d'organiser un service d'agents-voyers, compétents à conduire des travaux de ce genre ; de se procurer, pour les prêter aux municipalités qui les demanderaient, quelques concasseurs mécaniques de macadam ; et enfin, d'autoriser les municipalités, soit de paroisses, soit de comté, à ordonner, par règlement, les travaux d'amélioration sur tel ou tel chemin, après consultation préalable des intéressés, en même temps qu'à prélever par voie de cotisation, soit en argent, soit en nature, les fonds ou le travail nécessaires.

Beaucoup de nos lecteurs ont pu, s'ils se sont un peu éloignés des villes, dans les belles et riches campagnes de la France, admirer les splendides routes macadamisées, entretenues avec un soin minutieux, qui permettent au cultivateur de transporter à la ville voisine en un seul voyage, toute la charge de produits qu'un attelage peut traîner sur un sol uni et sur un fond solide. Les routes de France sont sous le contrôle du gouvernement qui dans chaque canton—lisez "comté"—entretient un agent-voyer, chargé de surveiller l'entretien des routes établies et l'établissement des nouvelles routes ; cet agent-voyer, qui est ordinairement un élève de l'école des Ponts et Chaussées, où il a fait un cours de génie civil, a sous ses ordres des cantonniers, humbles fonctionnaires chargés de l'entretien du macadam et des fossés. Les routes sont divisées en trois classes : routes nationales, d'intérêt général, commercial et stratégique ; routes départementales d'un intérêt géné-

ral plus restreint, mais intéressant cependant l'ensemble du département ; et enfin, routes vicinales ou chemins vicinaux qui n'intéressent que les localités où ils aboutissent. Les routes nationales sont construites et entretenues aux frais de l'État ; les routes départementales, aux frais du département et les chemins vicinaux aux frais des municipalités qu'ils intéressent ; mais tous sous la surveillance et par les soins des agents du gouvernement central.

Nous ne sommes pas aussi centralisateurs, au Canada, et nous n'aurions besoin de prendre, dans cette organisation, que ce qui pourrait constituer une surveillance efficace et assurer l'aide de conducteurs de travaux compétents. Le reste pourrait être laissé, au moins pour le présent, à l'initiative des municipalités. Si, cependant, notre budget nous le permettait un jour, ce ne serait pas un gaspillage que d'accorder une petite subvention de tant par mille ou de tant pour cent sur le coût des travaux, aux municipalités qui auraient besoin de cet encouragement. Nous disons une petite subvention, parceque nous ne voudrions pas voir revenir l'injuste pratique de taxer le commerce des villes pour augmenter la valeur des propriétés rurales.

Nous sommes de ceux qui voudraient faire comprendre à nos cultivateurs que, s'ils veulent améliorer leur position et augmenter la valeur de leurs terres, ils doivent le faire à leurs propres frais et dépens.

## COMPTES-RENDUS

### Société d'Industrie Laitière

#### CONVENTION ANNUELLE

Le 3 décembre, mardi, la convention a été ouverte par le président de la Société d'Industrie Laitière, le révérend M. l'abbé Montmigny.

MM MacFarlane et Bourdeau, inspecteurs des syndicats de beurrieres et fromageries de la province ont lu leurs rapports de leurs visites dans les 38 syndicats laitiers de la province. Ils constatent que les syndicats font beaucoup de bien, mais qu'il reste encore beaucoup à faire.

M. D. Leclair, professeur à l'école de beurrierie lit un beau travail sur les ferments à employer dans la préparation de la crème et du beurre.

À la séance du soir, M. l'abbé Montmigny, lut un volumineux rapport sur les opérations de la Société d'Industrie Laitière pour 1895. Ce rapport est très instructif et très intéressant.

Ensuite le maire lut une adresse de bienvenue à MM. les directeurs de la

Société d'Industrie Laitière et aux délégués de la Convention.

M. Ed. A. Barnard donna ensuite la lecture d'un beau travail sur l'alimentation à bon marché et profitable, des vaches laitières.

Le 4 décembre, mercredi, M. Ed. A. Barnard donna lecture de 9 vœux qui, avant d'être adoptés, soulevèrent d'intéressantes discussions auxquelles prennent part MM. le Dr W. Grignon, J. A. Camirand, J. Marsan, Foster, A. E. Dallaire, Chagnon, etc., etc. Il a été résolu de former une société sous le nom de Société Provinciale des Bons Chemins, qui a maintenant le montant souscrit suffisant pour obtenir du gouvernement de Québec une charte et les pouvoirs suffisants pour entrer en opérations le plus tôt possible. Un comité chargé de voir à cela, composé de MM. le Dr W. Grignon, J. A. Camirand, O. E. Dallaire, Ed. A. Barnard, M. l'abbé Chaurest, Sherbrooke, M. l'abbé Chs Richard et J. D. Guay, sont chargés de rédiger les lois fondamentales de la future société.

MM. Milton McDonald, M. P. P., et Geo. Girard, M. P. P., seront chargés de voir à la promotion du bill en chambre.

M. J. C. Chapais a lu une conférence sur les effets obtenus des comices agricoles tenus dans 20 districts de la province de Québec sous les auspices de la Société d'Industrie Laitière. Plus de 3,000 auditeurs ont assisté à ces conférences, 500 fabricants de beurre et de fromage ont bénéficié de ces comices. 10 nouveaux syndicats de beurrerie et de fromagerie ont été formés : la Société d'Industrie Laitière a porté le nombre de ses membres de 1,000 à 1,500.

A la séance de l'après-midi sont arrivés l'hon. M. Ls Beaubien, M. P. P., ministre de l'agriculture ; M. Milton McDonald, M. P. P., Jos Girard, M. P. P., P. Savariat, M. P. P.

M. le président invite M. Beaubien à prendre la parole. M. Beaubien était à peine levé que les applaudissements éclatèrent dans toute la salle.

M. le ministre parle de la fabrication du beurre d'hiver, des réfrigérateurs à bord des steamers, de l'avenir du beurre, qui promet beaucoup plus que le fromage. Il insiste sur la bonne tenue des étables, les soins à donner aux vaches et au lait. Il déplore avec raison le trop grand nombre de petites fabriques. M. le ministre encourage aussi la formation d'une Société de bons chemins et engage les cultivateurs à imiter le Danemark où, durant l'hiver, ils concassent quelques toises de pierre ; ensuite, la corporation fait faire des fossés, fait arrondir les chemins et place la pierre concassée qu'on enfonce dans la terre au moyen d'un rouleau de fer. Pourquoi ne pas imiter M. J. O. Camirand qui, avec une machine à faire le chemin, avec 6 chevaux et cinq hommes fait un demi mille par jour de bon chemin.

Je me propose d'encourager, ajoute M. Beaubien, l'usage de cette machine en en mettant 2 ou 3 avec l'assentiment de mes collègues, à la disposition des parties de la province où il y a des beurreries et des fromageries.

M. Savariat M. P. P., invité par le président à porter la parole, félicite la Société d'Agriculture de ses travaux gigantesques dans la province et souhaite la bienvenue aux nombreux étrangers.

M. D. O. Bourbeau donne une conférence sur la formation et l'utilité des Syndicats Laitiers. Ceux qui s'opposent le plus à la formation des Syndicats

sont les fabricants ignorants ou les Patrons malhonnêtes qui tiennent à laisser ignorer leurs fraudes.

M. Milton McDonald, M. P. P. est appelé à prendre la parole. Malgré mes nombreuses occupations, dit-il, je me suis fait un plaisir de me rendre à votre aimable invitation. J'ai le plaisir de vous annoncer que la Chambre a voté à l'unanimité une somme de \$40,000 pour les fins agricoles. A l'avenir, les Cercles recevront un octroi de 50c par membre, jusqu'à concurrence de 75 comme maximum et 25 comme minimum. Nous n'envoyons qu'un million de piastres de beurre tandis que l'Angleterre en a besoin pour \$60,000,000. M. le professeur Robertson a fait venir du Danemark un fabricant danois et deux tinettes de beurre danois qui a figuré à côté du nôtre à l'exposition provinciale où notre beurre a été jugé aussi bon que le beurre danois. Nous voulons former, à St-Hyacinthe, un grand marché de fromage où acheteurs et vendeurs pourront se rencontrer.

M. Jos. Girard, M. P. P., démontre à l'évidence que l'établissement d'un syndicat laitier a amené l'uniformité des produits laitiers et par là a amené une économie de \$312. Je félicite l'honorable ministre de l'agriculture de ses bonnes dispositions à l'égard de la Société des Bons Chemins. Je félicite sincèrement les cultivateurs d'être venus en aussi grand nombre, et de l'attention avec laquelle on écoute les conférenciers.

M. Chs Thivault demande la parole. Il dit qu'on devrait dégrèver les propriétés, taxer les capitaux, les voitures convertes et autres objets de luxe.

M. J. D. Guay, de St-Jean, parle de l'utilité des syndicats, et qu'ils ont réussi à vendre leur fromage, livrable à Chicoutimi, poids et qualités.

Nous avons 25 fabriques syndiquées. Une fabrique s'est retirée du syndicat. Il y avait 11 fabriques hors du syndicat. Le syndicat a vendu pour une somme de \$500 plus cher que les fabriques non syndiquées.

Le Rév. M. Cousineau, supérieur du séminaire de Ste-Thérèse de Blainville, est invité à prendre la parole. Il suggère à toutes les sociétés agricoles, les sociétés d'industries laitières, de mettre en commun leurs efforts pour promouvoir les intérêts de la classe agricole.

M. le professeur Robertson a donné une lecture très intéressante durant la soirée. Les trois dernières séances ont été consacrées à la classe agricole anglaise.

Un comité de citoyens a donné l'hospitalité aux directeurs de la Société de l'Industrie Laitière d'une manière princière.

Sur l'estrade figuraient : Rév. M. l'abbé Montmigny, président ; Hon. M. Ls Beaubien, M. P. P., ministre de l'agriculture et de la colonisation ; MM. Milton McDonald, M. P. P., pour Bagot ; Jos. Girard, M. P. P., pour Lac St Jean ; M. Savariat, M. P. P., pour Shefford ; Craig, M. P. P., pour Châteauguay ; les Rvds MM. J. L. Beauregard, curé de Waterloo ; P. D. Darche, curé de Knowlton ; H. Messier, curé de Knowlton ; H. Cousineau, supérieur du P. séminaire de Ste-Thérèse de Blainville ; A. A. Hogue, curé de St Frs Xavier ; V. Roy, curé de Ste Sabine ; A. Sicard, vicaire ; G. Brisson, curé de St André ; N. Angers, curé d'Adams ; J. Côté, curé de St Valérien ; F. X. Brassard, curé de Sutton ; A. Landry, curé de Wickham ; F. V. Chaurest, de l'évêché de Sherbrooke ; MM. J. D.

Guay, du Lac St Jean ; D. W. Grignon, O. E. Dallaire, conférenciers agricoles, et une partie dont les noms suivent et qui font partie du nouveau bureau de direction de la Société d'Industrie Laitière :

Arthabaska, D O Bourbeau ; Beauce, J de L Taché ; Beauharnois, Robt. Ness ; Bedford, H S Foster ; Charlevoix et Saguenay, J D Guay ; Gaspé, J J Brodeur ; Iberville, Michel Monat ; Joliette, Sam Chagnon ; Kamouraska, J C Chapais ; Montmagny, Gabriel Dumont ; Montréal, Alexis Chicoine ; Ottawa, J A Vaillancourt ; Québec, Ed A Barnard ; Richelieu, J L Lemire ; Rimouski, Chs Préfontaine ; St François, J A Camirand ; St Hyacinthe, M Macdonald, M P P ; Terrebonne, Dr W Grignon ; Trois-Rivières, l'abbé D Guérin.

## NOTES COMMERCIALES

Des Lettres Patentes émises par le gouvernement fédéral, à la date du 2 décembre courant, constituent en corporation Samuel Carsley, senior, Wm Francis Carsley, Samuel Carsley, junior, Alfred Porter et James Stuart, sous le nom de "Compagnie S. Carsley," avec un capital de \$600,000 pour faire le commerce de gros et de détail à Montréal.

Le temps c'est de l'argent ; l'annonce économise du temps, donc elle économise de l'argent. L'acheteur n'a pas besoin de faire le tour des magasins ; le vendeur est mis immédiatement en contact avec ses acheteurs. La vie est courte et tout ce qui est de nature à économiser le temps, par conséquent prolonge la vie. Donc une annonce bien faite prolonge la vie de l'acheteur et du vendeur.

Celui qui annonce une marchandise nouvelle pendant une semaine et se plaint tout de suite que son annonce ne lui a pas beaucoup rapporté, fait comme le jeune homme, qui, placé chez un avocat où il resta deux jours, s'en revint chez lui disant : "Le droit ? Ah ce n'est pas si drôle qu'on pense. Si j'avais su, je ne me serais pas donné la peine de l'apprendre."

Le comité des bills privés, à Québec, a adopté le bill constituant l'"Association Agricole du district de Trois-Rivières," dont le but est de réunir en une seule toutes les sociétés agricoles du district et de tenir, chaque année, une grande exposition à Trois-Rivières. Le capital de la nouvelle société est de \$6,000 et les directeurs provisoires sont MM. Hypolite Montplaisir, J. B. Massicotte, Thomas Bournival, Louis Brunelle, P. E. Paneton, Pierre Héroux, Michel Bourassa, Hector Caron et George Ball.

Plusieurs citoyens de Sherbrooke ont demandé aux ministres de Québec dans une entrevue, d'accorder un subside de \$5,000 pour l'exposition annuelle de l'an prochain. Plusieurs députés des Cantons de l'Est ont appuyé la demande des représentants de Sherbrooke.

En réponse, l'honorable M. Taillon a déclaré que selon lui, l'exposition annuelle devait d'abord se tenir à Montréal. Après Montréal, la ville de Sherbrooke tenait certainement le premier rang et, en tout cas, le gouvernement sera en mesure de donner une réponse après sa première réunion.

# Les Conserves de "BOULTER"

## se sont implantées.....



**J**AMAIS nous ne nous sommes découragés dans nos efforts pour porter leur **QUALITÉ** au plus haut degré, et maintenant le haut commerce a toute confiance dans notre marque, et n'en vend **PLUS D'AUTRES.**

Elles rendent votre magasin attrayant, plaisent à vos clients et vous donnent du profit. Donnez vos ordres maintenant ou vous arriverez trop tard. Notre stock est diminué.

## REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 12 décembre 1895.

### FINANCES.

Le taux de l'intérêt sur les fonds disponibles, à Londres, sur le marché libre, est aujourd'hui de 13/16 p.c. La banque d'Angleterre garde le taux de 2 p.c. La crise causée par la baisse des actions de mines d'or s'est apaisée sans avoir entamé sérieusement les ressources des boursiers prudents; elle n'a ruiné que les spéculateurs trop brouillons et quelques gogos.

A New-York, le taux des prêts à demande se maintient ferme entre 2 et 2½ p.c.; l'escompte pris sur les meilleurs effets de commerce est de 4½ à 5½ p.c.

Sur notre place, les prêts à demande se font aux taux de 4 à 4½ p.c. et les banques escomptent le papier de leurs clients réguliers aux taux de 6 ou de 7 p.c.

Le change sur Londres est ferme.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 10 à 10½ et leurs traites à vue à une prime de 10½ à 10½. Les transferts par le câble sont à

10½ de prime. Les traites à vue sur New-York font de ½ à ½ de prime.

Les francs valent 5 15 pour papier long et 5.13½ pour papier court.

La bourse a été encore très active jusqu'à lundi; puis elle s'est un peu calmée. Les actions de banques varient. La banque de Montréal, fait 220, après avoir fait 221. La banque de Toronto fait 243, la banque des Marchands, 167, la banque Molson, 180, la banque Ontario, 80 et la banque du Commerce, 136½ puis 136½ et 136.

La banque du Peuple a été vendue hier encore à 10.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple.....	15	10
" Jacques-Cartier.....	100	97
" Hochelaga.....	127½	122½
" Nationale.....	73	70
" Ville Marie.....	100	72½

C'est encore aux Chars Urbains qu'appartient la plus grosse part de la spéculation. Nous les avons laissés, jeudi dernier, à 221; ils ont monté ensuite à 225, puis, sur des réalisations, ils sont revenus à 222. Les dernières ventes accusent une reprise de la hausse à 223½.

Le gaz est descendu hier à 203, aujourd'hui, il fait 203½ et clôture à 205 vendeurs et 204 acheteurs. Le Pacifique a

baissé, sur la rumeur de la démission de son président, sir Wm Van Horne; il fait 54½. Le Richelieu a été poussé jusqu'à 102, puis il est revenu au pair. Le Toronto Street Railway fait 73½.

Le Câble a été actif et a faibli un peu; il fait aujourd'hui 168½. Le Télégraphe est à 164; le Postal Telegraph à 86; le Bell Téléphone à 159½ et la Royal Electric à 135.

La Dominion Cotton Co, après avoir fait 97, est revenue à 95.

### COMMERCE.

A part les magasins d'articles de fantaisie, qui ont encore un peu d'activité, tout le commerce de gros est actuellement en repos. Le travail de l'inventaire de fin d'année est commencé dans bon nombre de maisons. Le commerce de détail est plus animé et cette animation va augmenter jusqu'aux fêtes. Mais le produit en sera-t-il aussi avantageux que l'on espère? Nous le saurons la semaine prochaine. Il est bien probable, toutefois, que la somme des ventes sera en déficit sur celle de l'hiver dernier, malgré les conditions atmosphériques très favorables, par suite des chomages qui ont diminué les fonds disponibles de la population ouvrière.

L'échéance du 4 décembre, la semaine dernière, a fait constater le fait que la



province de Québec a mieux honoré ses échéances que toutes les autres provinces du Dominion, y compris Ontario. Cette constatation nous encourage, comme le fait nous honore, et nous devons en garder une émulation suffisante pour que nos efforts tendent à nous maintenir dans cette position. L'industrie laitière a bien changé nos campagnes et, l'argent qu'elle a fourni, avec celui que nous a procuré notre immense récolte de foin, nous ont mis à même de faire bonne figure à la tête des provinces confédérées, dont nous sommes la plus ancienne.

**Alcalis**—Les arrivages sont plus nombreux que l'année dernière à cette saison et les prix sont faibles; on cote les potasses premières \$3.60 et les secondes \$3.40 par 109 livres. Les perlases sont nominales à \$5.00. Pas d'expédition depuis la clôture de la navigation.

**Bois de construction**.—Nous lisons dans le *Timber Trades Journal* du 23 novembre: "La hausse marquée que nous avons déjà signalée dans le marché de l'épinette s'est maintenue; et malgré la compétition des bois de Riga, il n'est pas improbable qu'il se produise une nouvelle hausse dans les qualités communes des provinces maritimes. On a obtenu, nous dit-on, £8, 5s c. i. f. pour des 4èmes qualités en route et nous croyons que l'acheteur a fait un excellent marché. Puisque toute la demande en bois coloniaux se concentre sur les troisième et quatrième qualités; et l'augmentation de la demande de bois à caisses d'emballage, produite par l'amélioration générale des affaires d'exportation, empêchera probablement tout mouvement de baisse; et même, avec la demande de la consommation ordinaire, il faudra toute la capacité des scieries pour y faire face."

Le commerce local est absolument calme pour le moment, avec peu de perspective d'amélioration prochaine.

**Charbon et bois de chauffage**.—Les froids activent la consommation du charbon dur et les commerçants sont encore assez occupés à faire des livraisons; les prix sont stationnaires. Le bois de chauffage est en bonne demande à des prix fermes.

**Cuir et peaux**.—La demande en cuirs est à peu près nulle, dans le moment, les manufactures de chaussures étant peu actives, quelques-uns même devant fermer ces jours-ci pour l'inventaire. Les prix restent faibles et nous baissons un peu encore aujourd'hui les cuirs fendus d'Ontario. Mais il n'y a encore rien de défini dans la situation, les détenteurs attendent, avant d'offrir de nouvelles concessions, le résultat de la dernière manœuvre du syndicat américain.

Les peaux sont assez lentes, les tanneurs étant de petits acheteurs. Les prix des peaux légères ont baissés de 7c; les No 1 se vendent 5½c, les No 2 4½c et les No 3, 3½c.

**Draps et nouveautés**.—Le gros est tranquille; les négociants ne forcent pas la vente des marchandises du printemps, avant d'avoir communication de l'inventaire qui se prendra le mois prochain. Le détail, en ville fait d'assez bonnes ventes, eu égard à la pénurie des fonds dans une partie considérable de la population. A la campagne, les affaires sont assez bonnes. Les prix des cotonnades et des lainages sont fermes; ceux des soieries ont une tendance marquée à la hausse.

**Epiceries**.—On est plus tranquille dans les magasins de gros. Mais on y exécute encore des commandes assez suivies en fruits, sirops, vins et liqueurs etc.

Les sucres sont stationnaires. Les marchés étrangers prennent de la fermeté, ce qui fera probablement raidir la nôtre. Il y a peu de sirops dans le marché. Les mélasses sont soutenues. On offre de la mélasse de Cuba, belle qualité, à 38c en tonnes.

Nous avons à signaler une hausse sur les laveuses et les cuvettes,

Bonne demande en fruits secs, raisins, noix, etc., à des prix fermes.

**Fers, ferronneries et métaux**.—Marché tranquille pour la ferronnerie et la quincaillerie, sans changement de prix.

**Huiles, peintures et vernis**.—Les huiles de poisson sont fermes; l'huile de foie de morue de Terre-Neuve continue à hausser, en raison de ce que le marché

est vide d'huile de Norvège. On la cote de \$1.60 à \$1.75 le gallon.

L'huile de pétrole canadienne a haussé de 7c à 16c le gallon; l'huile américaine a baissé de 7c à 18½c.

Peintures fermes, verres à vitres très fermes et rares.

**Poisson**.—La demande en gros est calme et les prix stationnaires; l'activité ne reprendra guère qu'à l'approche du carême.

**Salaisons**.—Les lards salés sont encore à bon marché; la demande n'est pas active et les prix des porcs sur pied ou abattus sont bas. Pas de changement à signaler dans les saindoux.

### M. CLARKE WALLACE

La nouvelle de la démission de M. Clarke Wallace, contrôleur des douanes, n'a pas causé de grands regrets dans le commerce d'importation, avec qui ses fonctions le mettaient en contact. M. Wallace accueillait avec fort peu de bienveillance les plaintes portées devant lui au sujet de questions douanières; et il réglait sa conduite dans ses relations officielles avec le commerce comme si tous les marchands eussent été des voleurs.

Le commerce ne portera donc pas un long deuil de la perte qu'il vient de faire et il espérera que le prochain contrôleur, tout en veillant avec un soin jaloux aux intérêts du gouvernement, saura concilier avec son devoir la courtoisie du gentleman et la bienveillance obligatoire chez le fonctionnaire chargé d'appliquer des lois souvent vexatoires et irritantes.

Une carrière d'ardoise de première qualité a été découverte récemment sur la ferme d'un nommé M. Watson, située à Euphémia, dans le comté de Kent, Ontario. Le gisement paraît avoir une étendue superficielle considérable et une profondeur de 60 pieds, commençant à 3 pieds environ de la surface du sol. M. Watson organise une compagnie pour exploiter sa carrière.

C'est à rendre un homme fou que de donner son bon argent pour des avoines roulées qui, dans un court espace de temps deviennent invendables sous le comptoir.

## NOS PAN=DRIED OATS

Ne deviennent jamais sans goût ni saveur. Nous les préparons pour qu'ils se gardent frais en les séchant au moyen du "PAN PROCESS."

THE TILLSON COMPANY, LTD.

TILSONBURG, ONT.

**Revue des Marchés**

Montréal, 12 décembre 1895.

**GRAINS ET FARINES**

**MARCHÉS ÉTRANGERS**

*Mark Lane Express*, de Londres, dans sa revue des marchés anglais de lundi dernier dit :

“ Les blés anglais, pendant la semaine écoulée, ont été soutenus; les blés étrangers ont, en moyenne, gagné 3 d. Les Californie en route sont tenus à 27s et les blés du printemps américains à 25s 9 d. Le maïs a été ferme; le maïs américain, nouvelle récolte, expédition en janvier, est coté 15s 3d. L'orge et les haricots ont été en faveur des acheteurs, l'avoine soutenue et la graine de lin en hausse de 6d. Aujourd'hui, les blés anglais sont tranquilles, les blés étrangers un peu plus chers. Les farines ont haussé de 3d; le maïs a perdu 3d, les haricots et les pois ont gagné 6d. L'orge est plus ferme. La graine de chanvre a haussé de 1s.”

Les dernières dépêches reçues par le câble à la chambre de commerce cotent comme suit le marché des chargements : “ Londres, blé à la côte soutenu; do en route plus ferme. Maïs à la côte tranquille; en route, facile pour le maïs d'Amérique, tranquille pour celui du Danube. Marchés anglais de province fermes. Liverpool, blé disponible, soutenu; à livrer, soutenu; maïs disponible, soutenu; à livrer, tranquille. Farines de Minneapolis *first bakers* 17s 3d. Marchés français de province fermes. Paris, blé sur décembre, 18 fr. 45; sur janvier, 18 fr. 75; farine sur décembre, 41 fr. 35; sur janvier, 41 fr. 70.”

*Le Marché Français* du 23 novembre, décrit comme suit la situation en France :

“ Le temps est resté exceptionnellement doux pour la saison pendant toute cette semaine; le soleil a même brillé certains jours comme en plein été. Mais, depuis hier soir, une pluie abondante s'est mise à tomber, qui aura nui sensiblement aux marchés de province de ce jour.

“ Jusqu'ici, les nouvelles des semailles en terre ont été des plus satisfaisantes, mais on verrait maintenant avec plaisir un temps sec et une température un peu plus fraîche succéder au régime humide qui paraît devoir se prolonger outre mesure.

“ La situation des affaires ne s'améliore toujours pas; les transactions sont partout excessivement calmes, la meunerie ne faisant que des demandes restreintes, juste suffisantes pour couvrir ses besoins immédiats. Par contre, la culture se montre plus disposée à vendre, les offres deviennent plus suivies et pèsent sur les cours, qui, en général, sont très faiblement tenus.

“ L'administration des douanes a publié cette semaine les documents relatifs au mois d'octobre, il en résulte que nous avons importé, pendant les trois premiers mois de la campagne, plus de deux millions d'hectolitres de blé, sur lesquels 1,400,000 hectolitres environ, ont été livrés à la consommation.

“ Les stocks de blé dans les entrepôts s'élevaient, à la date du 31 octobre, à 1,039,000 hectolitres, contre 676,000 hectolitres seulement le mois précédent et 2,902,000 hectolitres au début de la campagne en cours.”

D'après le *River Platte Review*, du 30 octobre, la récolte de blé de l'Argentine était en bonne voie, n'ayant pas trop souffert des gelées ni de la sécheresse qui a suivi; mais elle n'est pas encore moissonnée et elle court encore bien des risques. Si elle donne le rendement promis à l'heure qu'il est, l'Argentine pourra exporter au printemps 56,000,000 de minots de blé. Dans l'Inde, la sécheresse fait encore des ravages et le blé est trop cher pour l'exportation.

Les avis d'Espagne disent que l'apparence de la récolte en terre est satisfaisante. Le gouvernement de Portugal a autorisé l'importation de 5,120,000 minots de blé.

Aux Etats-Unis, il y a eu une reprise de la hausse qui a duré plusieurs jours. La visible supply, d'après *Bradstreets*, a diminué de 117,000 minots, la semaine dernière, au lieu d'augmenter, ce qui indiquerait que les disponibilités à l'intérieur commencent à s'épuiser. Le

mouvement de livraison, est automne a été des plus actifs. Minneapolis, Duluth et Chicago y ont reçu beaucoup plus de blé que d'habitude à cette date. Le ralentissement des arrivages est donc signe que les marchandises à expédier deviennent plus rares.

En clôture, hier, cependant, les marchés étaient moins fermes.

Les prix du blé disponible sont :  
New-York, No 2, roux d'hiver, 70½ à 70¾c  
Chicago, No 2, du printemps, 58½ à 59¾c  
Duluth No 1, dur..... 55¾c  
Détroit, No 1, blanc..... 68¾c

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Novembre,	Décembre,	Mai.
Chicago,	00	57½	à 61¾c
New-York,	00	66½	68¾c
Duluth,	00	54	58¾c

**MARCHÉS CANADIENS**

A Winnipeg, on cote le blé No 1 dur de Manitoba de 39 à 40c le minot, fret de Brandon ou équivalent, avec augmentation des livraisons.

Dans l'intérieur, on se prépare à livrer aux éleveurs des stations, plutôt que de vendre à des prix permettant l'exportation par chemin de fer, après la clôture de la navigation des lacs. Le prix des blés de classe inférieure est comme suit : No 3 du, 30c; No 1 gelé, 25c; No 2 gelé, 20c pour les cultivateurs. Le blé No 2 dur se vend 37c.

A Fort William, les cours sont à peu près nominaux; No 1 dur de 54½ à 55c; No 2 dur 52c. La dernière dépêche de Toronto cote le marché du Haut Canada comme suit : Blé tranquille et facile; des chars se sont vendus, dans l'ouest, à 64c pour blé roux et 66c pour blé blanc. Le blé de Manitoba est ferme à 67½ pour No 1 dur, et 65c pour No 1 du nord. Issues de blé tranquilles; son \$11.0) la tonne; gru \$13.00. Orge à malter plus ferme, les meilleurs qualités devenant rares; orge à moulée tranquille. Sarrasin calme, à 33c le minot. Avoine calme et plus facile; mélangée 22½c dans l'ouest et blanche 23½c. Pois ternes et plus faciles, mais sans baisse de prix; les détenteurs demandent 50c.”

A Montréal, le marché des grains est tout à fait calme; il n'y a de demande

**LES MATINEES  
DE FRIMAS**

Suggèrent à la bonne ménagère de faire de chaudes galettes de sarrasin. Vous devez avoir—et même vous avez—des demandes pour une fleur préparée **BONNE** et sur laquelle on peut compter. (Self Raising)

Nous faisons cet article depuis de longues années. Il a toujours donné satisfaction. Cette année nous en avons vendu plus que jamais

Vous ne regretterez jamais de commander une caisse de

**FLEUR DE SARRASIN**

DE LA

**CIE IRELAND**

**TORONTO, ONT.**

En paquets de 2½ lbs. 2 doz. par caisse.  
5 “ 1 “ “

L'emballage le plus attrayant sur le marché. Se vend à première vue.

**HOWE, McINTYRE CO, Agents pour la vente, =: =: 461 rue St-Paul, MONTREAL**



# The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

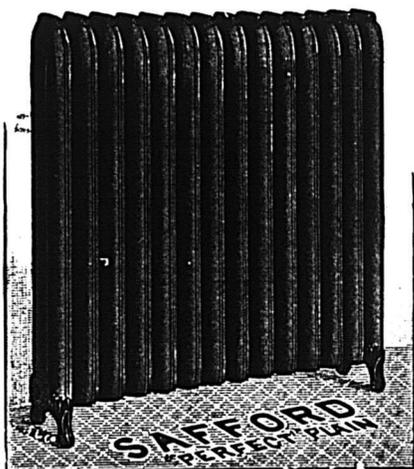
## RADIATEURS BREVETES de SAFFORD

Pas de { BOULONS,  
PAQUETAGE,  
FUITES.

Meilleurs et moins chers que les  
registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

708 RUE CRAIG, MONTREAL.



MARCHÉS DES ÉTATS-UNIS

New-York, 10 décembre. — Beurre Ferme. Crémeries de l'Etat, 19 à 26c; do de l'ouest, 17 à 27c. Elgins, 27c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché pour le beurre frais d'hiver des beurrieres est absolument sans changement, si ce n'est un peu plus de faiblesse dans les prix, les commerçants exigeant, pour payer 19c un beurre de première qualité. Les exportateurs n'ont encore rien fait cette semaine, on ne les voit plus sur le marché. Un commerçant a, nous dit-on, vendu un lot de 200 tinettes de beurre de novembre à 20c pour exportation aux provinces maritimes. A part cela, il n'y a que la vente aux détailliers qui donne un peu de mouvement aux stocks.

A propos de stocks, M. Ayer a dit à la convention de l'industrie laitière, que si l'on expédiait aujourd'hui 5,000 tinettes de beurre hors du Canada, il n'en resterait pas assez pour la consommation. Nos informations nous font croire qu'il a un peu forcé la note. Il est clair que le marché est beaucoup moins encombré que l'année dernière, mais il reste encore, et M. Ayer le sait mieux que personne, une quantité suffisante pour toute demande qui pourra se produire avant le printemps, avec l'aide de la fabrication de novembre, qui a été

considérable, et du peu qui se fabrique pendant le reste de l'hiver. La seule possibilité de hausse que l'on puisse prévoir, viendrait du marché des Etats-Unis, qui est actuellement à la hausse et qui, s'il continuait à hausser pourrait nous offrir un écoulement profitable, malgré les 3c par livre de droit de douane à payer.

Les épiciers paient le beurre d'automne de 22 à 23c et le beurre d'hiver de 20½ à 21c.

Les townships se détachent aux prix de 16 à 18c, suivant la qualité; les beurres en rouleaux sont plus abondants et se vendent de 15 à 17c. Les beurres de l'ouest, en tinettes valent de 14 à 16c.

FROMAGE

MARCHÉS ANGLAIS.

MM. Marples, Jones et Cie, nous écrivent de Liverpool, le 29 novembre:

« Les affaires sont lentes et quelques détenteurs faiblissent, abaissant leurs prix pour rencontrer les acheteurs. Il devrait y avoir un peu plus de demande d'ici à quelques semaines.

Nous cotons:  
Nouveau, coloré ou blanc, irrégulier 33 à 36s  
" " " net, mûr 37 à 39s

Jun d'Ontario strictement fancy  
blanc..... 40 à 41s  
Jun de choix de glaciers ..... 42 à 43s

Choix canadien d'août, blanc ou coloré 42 à 43s  
" " de sept. " " 43 à 44s  
" " " coloré. 44 à 45s  
Strictement choix cand., sept., fortement coloré..... 00 à 46s

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le prix nominal de 8c est encore celui que nous devons coter pour les fromages d'hiver de la province, qui sont en quantité insignifiante. Pour les fromages d'automne, les détenteurs demandent 9 à 9½c et pour ceux d'été, de 8½ à 9c.

ŒUFS.

Le marché local est assez actif à 15c pour les œufs chaumés de Montréal et 14 à 14½c pour ceux de l'ouest.

La situation du marché est bonne. L'exportation cet automne a été considérable, elle a doublé la quantité de l'année dernière; et il se produit depuis quelque temps une demande active en Angleterre pour nos œufs chaumés. MM. Marples & Jones cotent les œufs canadiens à Liverpool de 8 à 8½ 6d, et les œufs chaumés, de 7 à 7s 3d par 120.

A New-York les œufs aussi sont fermes; les frais y sont cotés de 23 à 27c la douz. et les œufs chaumés 17c. Encore quelques cents ne hausse et nous pourrions exporter.

Les œufs frais d'automne se vendent

# La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50,000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

1 PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres

.....THE.....

# OUTREMONT MILLING Co.

JONCTION OUTREMONT, P.Q.

Farine, Grains, Son, Gru, Moulee, Avoine Roulee, Feves, Etc.

MOULINS ET ELEVATEUR.....



Nous moudrons aussi toutes sortes de grains pour les marchands.

ESSAYEZ LES CELEBRES TABACS DE LA VIRGINIE

# "Golden Leaf" & "Morning Dew"

MANUFACTURES PAR

## B. HOUDE & CIE, - - - QUEBEC

ici 22c et les strictement frais, de 25 à 30c.

### LEGUMES

Les pois à soupe sont faibles, mais il est difficile de s'en procurer de cuisants; on les vend, en lots de char, de 65 à 70c par 60 lbs. Les haricots blancs sont offerts à 92½c par 60 lbs, en lots de char. Pour le détail, les prix sont: haricots blancs \$1 00 à 1.05; do jaunes peu demandés, \$1.50 à \$1.75; pois 72½ à 75c. Les pommes de terre roses, au char, valent de 40 à 45c.

On cote en plus petites quantités:

Pommes de terre, le sac.....\$0 45 à \$0 50  
 Choux, le 100 ..... 1 50 à 1 60  
 Navets, le sac..... 0 6) à 0 75  
 Carottes, le baril..... 1 25 à 1 50  
 Oignons rouges le baril. .... 2 75 à 3 00  
 Oignons jaunes..... 2 00 à 2 25

A New-York, les pommes de terre valent de 80c à \$1.00 le baril.

### VOLAILLES ET GIBIER

Les arrivages de volailles sont plus considérables; la demande est bonne et les prix stationnaires. On cote: dindes, 7½ à 8½c la livre; oies, 5 à 6c; canards, 6 à 7c; poulets, 6 à 8c.

Les perdrix valent de 45 à 50c la paire; les lièvres, 20 à 25c.

### PORCS

Il arrive une quantité considérable de porcs abattus, et le prix est faible; au char \$4,80 à \$4,85; au détail \$5.00 à \$5.25 par 100 lbs.

### FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles..... \$18 00 à \$19 00  
 Choix à fancy en petites balles..... 17 50 à 18 50  
 Beau à bon..... 16 00 à 17 00  
 Pauvre à ordinaire..... 13 00 à 15 00  
 Mélé..... 14 00 à 15 00  
 Paille de seigle... 14 00 à 14 50  
 " d'avoine..... 8 00 à 8 50

Arrivages de la semaine, 258 chars de foin et 20 chars de paille.

Semaine précédente, 141 chars de foin et 20 chars de paille.

Les arrivages de la semaine dernière ont été un peu plus considérables, mais il n'y a pas d'accumulation de stock. Le marché est ferme pour toutes les qualités. (Circularaire de MM. Hosmer, Robinson & Cie, de-Boston).

Le marché du Haut-Canada est soutenu, mais tranquille; le prix du foin No 1 à Toronto est de \$14,50.

A la campagne, dans nos environs, la quantité de foin disponible diminue en même temps qu'augmentent les prétentions des cultivateurs qui n'ont pas encore vendu. Il n'est plus guère possible d'acheter du foin No 1 en bonne position à moins de \$12 et les marchés où l'on pourrait vendre ne permettent pas encore de payer ce prix. Cependant, il se fait toujours quelques achats en spéculation sur une hausse future.

A Montréal le foin pressé est rendu à \$13,50 et \$14,00 la tonne, pour le No 1 et

de \$12 50 à 13 00 pour le No 2. Le son est faible. Les autres fourrages sont stationnaires.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	14 00 à 15 00
do do No 2, do .....	13 00 à 13 50
do do No 3, do .....	0 00 à 00 00
Paille vieille do .....	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	23 00 à 24 00
do No 1 do .....	00 00 à 22 00
do No 2, do .....	00 00 à 21 00
Gru blanc do .....	00 00 à 18 00
do No 2, do .....	00 00 à 17 00
do No 3, do .....	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do .....	15 00 à 16 00
do (Ontario) do .....	15 50 à 16 50
do au char .....	14 00 à 15 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 24 00
Farine de blé-d'inde, granulée	
100 lbs.....	1 00 à 1 25
Farine de blé-d'inde commune	
100 lbs.....	0 9) à 0 95
Blé-d'inde broyé, la tonne .....	00 00 à 23 00

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé-d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez

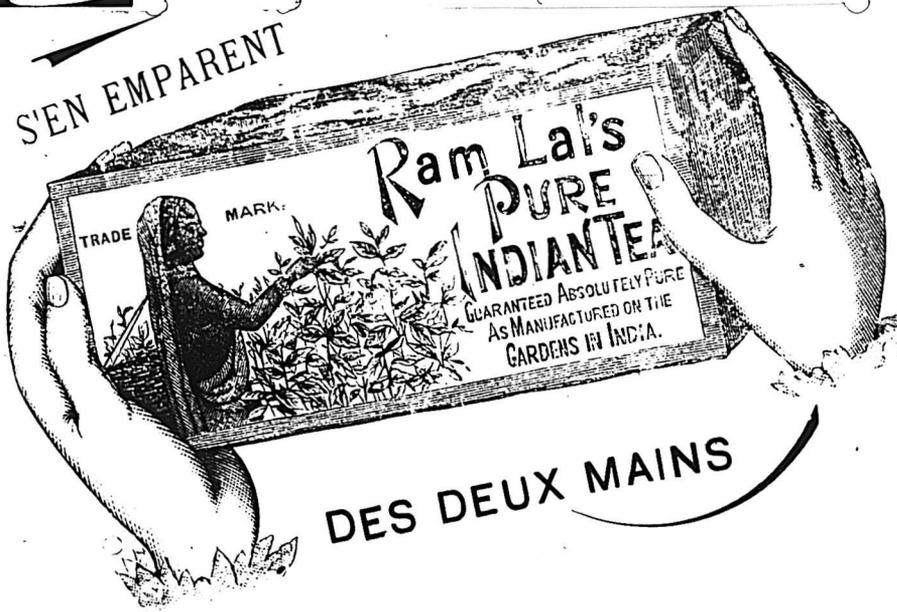
Tél. Bell 2664

E. DUROCHER.

Nous invitons nos lecteurs, à lire l'annonce de la maison Laporte, Martin & Cie, autre part.

## Les Meilleurs Marchands

S'EN EMPARENT



DES DEUX MAINS

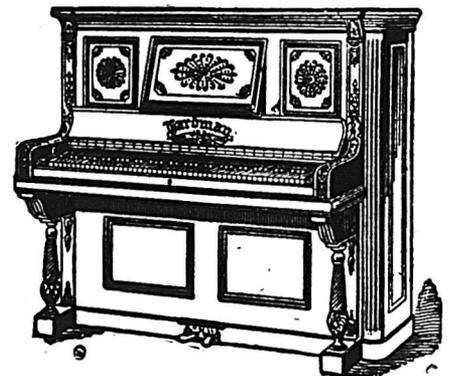
ROSE & LAFLAMME, Agents, MONTREAL

## MAISON LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU

Fondée en 1860

1637 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Tél Bell 1297



Seuls importateurs des célèbres pianos

HARDMAN, New York,

The GERHARD HEINTZMAN CO., Toronto,

WARMWITH, Kingston

— Et les meilleurs —

PIANOS et ORGUES

fabriqués au Canada.

Reparations et échanges à des conditions très acceptables et toutes sortes de PIANOS d'OCCASION en mains

# COWAN'S CACAO ET CHOCOLATS EXQUIS CAFÉ ET ICINGS.

THE COWAN COMPANY (LTD.) TORONTO.

## Le Café Dandelion Royal

est un breuvage délicieux et nourrissant, parifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de médecine. Empaqueté seulement en boîtes de fer blanc. Le prix en est minime. Tous les Epiciers devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix Courant."

THE ROYAL DANDELION COFFEE CO'Y, 468 KING STREET, WEST, TORONTO, ONT.

### NOTES DES MARCHES

Messieurs les Epiciers sont invités à faire l'essai du thé Japon "Victoria" en boîtes de 5 lbs, 10 lbs et 20 lbs, de la maison Laporte, Martin & Cie., ils y trouveront leur profit.

La maison Laporte, Martin & Cie, offre pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, les marchandises dont ils sont les agents, à des prix excessivement bas. Ces marchandises, quoique d'un prix moins élevé, sont recommandées comme étant sinon supérieures au moins égales en qualité à toutes autres.

### NOTES SPECIALES.

Robt. Greig & Co, sont actuellement approvisionnés en noix et en amandes.

La maison Laporte, Martin & Cie, tient maintenant en magasin l'assortiment complet des liqueurs françaises.

Bien qu'ayant tout préparé en vue d'un fort mouvement d'affaires en automne, MM. Robert Greig & Co sont occupés, en ce moment, bien plus qu'ils s'y attendaient. Leur personnel travaille jour et nuit dans le but d'arriver à remplir tous les ordres.

Les confiseries anglaises de Craven, en jarres de verre, ont été en grande demande cette saison. Robert Greig & Co sont les agents de cette maison au Canada.

MM. Roméo Provost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Chambres Nos 6 et 7, bâtisse "New-York Life," Montréal.

MM. Robert Greig & Co. ont dirigé plusieurs chargements sur différents points de l'ouest; les envois consistant en spécialités pour les fêtes de Noël: chocolat Rowntree, confiserie Craven, biscuits Carr, etc.

### ILS CHANGENT NOS LOUANGES

Les institutrices, les gouvernantes, les parents et les enfants qui ont demandé la poupée en papier Tutti Frutti offerte gratuitement ont réclamé depuis la collection complète d'après les instructions du petit livre. C'est une grande joie pour les enfants. Vous pouvez en avoir une ainsi qu'un petit livre gratuitement en envoyant votre nom et votre adresse (écrits lisiblement) à Messrs Adams & Sons Co., 11 et 13 rue Jarvis, Toronto, Ont.

## PROVINCE DE QUEBEC

### Cour Supérieure.

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>ACTIONS</b>		
<b>Ancienne Lorette.</b>		
Côté Prisque.....	B. Jac. Cartier	784
Tardiff Jos.....	B. Jac. Cartier	168
<b>Bolton Tp.</b>		
Mooney Ira E.....	A. Racicot	200
<b>Brompton Falls.</b>		
Gir rd H.....	H. E. Poulin	210
<b>Côteau du Lac.</b>		
Lalonde Z.....	Duc L. Schiller et vir	199
<b>Côte Visitation.</b>		
Lafranchise Geo.....	Dme L. A. Boyer	2070
<b>Farnham Tp.</b>		
Yates H. S.....	E. J. Welsh	113
<b>Hambourg.</b>		
Hambourg Amer. Pack Co.....	E. J. Pierre	1050
<b>Inverness</b>		
McKenzie F. et al.....	H. E. Hall	136
<b>Ile Perreault.</b>		
Legault Ulric.....	A. Leclair	100
<b>Longue Pointe</b>		
Perkins Delle Ella.....	F. Brown	200.
<b>La Jeune Lorette.</b>		
Hamel Théo. et al.....	A. Charlebois	704
Hamel Theo.....	A. Charlebois	842

# BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

## Produits Supérieurs

En PICKLES de toutes sortes.  
SAUCES " " "  
CONFITURES " " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Currie,  
Câpres Françaises, Olives, Etc., Etc.

Propriétaires des PICKLES  
et de la SAUCE... **NABOB**

♦ ♦ ♦

AGENTS AU CANADA...

**J. Alex. Gordon & Co.**  
MONTREAL



## BERNIER & CIE.,

GRAINS, GROS

FARINES,

SON ET GRU,

DETAIL MOULÉE,

GRAINES DE SEMENCE

271 & 273 rue CASCADES

SAINT HYACINTHE

**A** VIS DE FAILLITE  
DANS L'AFFAIRE DE  
**NARCISSE VERMETTE,**  
Manufacturier de la Cité de Montreal.  
FAILLI.

Les soussignes vendront par encan public.  
**Lundi, le 16 Décembre 1895, à 11 h. A.M.**  
au bureau de Chas. Desmarreau, 1598 rue Notre-Dame, Montreal, les immeubles suivants:  
Coin des rues Carrière et St-Hubert, trois lots de terre respectivement connus et désignés comme étant les numéros vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept de la subdivision du lot numéro officiel sept (25, 26, 27) sur les plan et livre de renvoi officiel de la municipalité du village de la Côte-St-Louis, comté d'Hochelaga, avec bâtiments sus-érigés.  
Pour proces-verbal et toutes autres informations, s'adresser à

**CHARLES DESMARTEAU,**  
Curateur.  
1598, rue Notre-Dame, Montreal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

# Noel ET LE Jour de l'An

Avant de placer leurs commandes pour les fêtes, nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à venir nous faire une visite, notre stock en BRANDY, GIN, VINS, LIQUEURS, FRUITS SECS, CONSERVES, EPICERIES GENERALES, est des plus complets, et nos PRIX sont toujours LES PLUS BAS.

## L. CHAPUT, FILS & CIE

### Epiciers en Gros

<b>Lévis.</b>		Kennedy T. .... Dme G A Phillips et vir 108	<b>Nicolet</b>	Grenier H. .... B. Ville Marie 184
Mercier Ed. et al. .... N. Blais 478		Kneeshaw L. .... A W. Atwater 175	<b>Outremont.</b>	Godrick H. et al. .... J. Grocer 380
<b>Longueuil.</b>		Lalonde H. .... F. de S. A. Bastin 109		<b>Québec.</b>
Lalonde E. C. .... D. Marrier 1000		Lalonde Dme E. et vir. .... M. Paul 110		Banque Nationale. .... A. Martineau 20000
<b>L'Assomption.</b>		Larivière P. A. .... R. W. Crompton 377		Cloutier Nap. .... P. C. D'Auteuil 126
Chalifoux O. .... Dme M. Marcile 2e cl.		La Canadienne. .... B. Lamoureux 100		Ross J. T. et al. .... A. Charlebois 15000
<b>Malbaie.</b>		Lamarche L. .... G. Falardeau 106		Sylvain E. .... D. Renaud (cont.) 500
Dufour H. et al. .... T. Davidson. 167		Lauzon J. H. .... L. B. Durocher 108		<b>Sutton Tp.</b>
<b>Montréal.</b>		Legault U. .... A. Teclaire 5e cl. 154		Greeley A. R. et al. .... A. Walbridge 205
Abbott W. .... V. Gould 110		Lippe A. .... G. Chapreau 154		Miner L. W. .... A. F. Holmes 200
Bisson Geo. .... J. Pouliot et al 837		Lamalice P. E. .... A. L. Kent 672		<b>St Henri.</b>
Bonneau N. .... N. Rogers et al 2e cl.		Lasneur V. .... J. Ward 102		Droust A. A. .... Dme E. J. A. Masson 119
Brisson A. .... Dme L. Chagnon 2e cl.		Mathews G. H. .... W. H. Matthews 4e cl. 200		Lepitre Nar. .... Dme E. J. A. Masson 168
Burré J. L. et uxior. .... T. A. Evans 7800		McConniff J. et al. .... J. Robertson 5257		<b>St. Martin.</b>
Beaudry Dme P. .... W. Murphy 100		Mallette L. Z. .... E. B. Greenshields esql 1e cl. 200		Plouffe J. et al. .... G. Cousineau 110
Bordua A. .... C. Lagun ère 1578		Mont Gas Co .... H. G. Cadieux 200		<b>St Maurice</b>
Bousquet A. et al. .... Laprairie Press Brick & Terra Cotta Co 1e cl.		Mills J. .... T. Van er 200		Houle L. .... J. A. Blondin 106
Barbeau Dme L. et vir. .... FX Bilodeau 3e cl.		Massé L. .... M. Leroux 152		<b>Ste. Monique.</b>
Beauchamp Dme E. .... D. A. Lafortune 3e cl.		Narshauer N. .... M. Rochon 164		Camirand N. et al. .... M. Lecomte 267
Berg A. M. .... H. L. Putham 2e cl.		O'Connor C. .... Hon. Masson et al esql 421		<b>Ste. Rose.</b>
Beaudoin N. N. .... E. Faferrière 280		Plouffe J. et al. .... G. Cousineau 110		Boulangier Chs. Fil. .... E. Canen 100
Berezy Mlle T. de M. .... A. D. Taylor et al 174		Peltier Dme J. et al. .... J. Virtue et al 127		<b>St Vallier</b>
Carbonneau C. E. .... A. Desjardins et al 4e cl.		Perkins Dlle E. .... F. Brown 200		Blais Marie C. et vir. .... J. E. Blais 267
Comte J. .... N. Leclaire 104		Ryan J. ot al. .... J. A. Laundry 202		<b>Vaudreuil.</b>
Can. Acc. Ass. Co. .... R. S. MacDonald 5000		Rolland H. .... Dme P. Beaudry 110		Malltte L. Z. .... E. B. Greenshield et al le cl.
Cons. Cord. Co. .... C. B. Morris 208		Ricard A. .... J. O. Villeneuve 3e cl. 731		
Daoust A. A. .... Dme E. F. A. Mason et al 119		Ricard Dme H. .... P. Lebeau 731		<b>Cour Supérieure.</b>
Deland Dme M. .... J. Z. Resther 180		Rochon J. M. .... Dme P. Beaudry 175		JUGEMENTS RENDUS
Demers E. .... J. de Sieyes et al 105		Ricard A. .... H. Dubois 129		DEFENDEURS. DEMANDEURS MONTANTS
Dudemaine A. .... D. Provençal 171		Shirley L. H. et al. .... J. Vi tue et al 182		<b>Deschambault.</b>
Fortin H. H. .... G. E. Mathieu 108		St-Germain L. .... Dme L. Boucher 2e cl. 189		Laganière O. et al. .... T. Hamelin 1000
Giboury Mme J. .... A. P. Willis 3e cl.		Small W. .... G. Nussey 189		<b>Elkport.</b>
Gagnon F. .... J. W. Smith et al 133		Smith N. W. .... A. W. Nuttall et al 261		Causé J. J. et al. .... H. Graham 2752
Gratt m L. .... Dme A. E. Leduc et vir 180		Stiles J. H. .... Dme M. A. Murphy 171		<b>Mile-End.</b>
Girard J. .... J. Fisher et al 134		Tarte E. et al. .... R. White 190		Bastien L. .... L. Oummet et al 362
Héту A. .... B. Nationale 661		Valade T. .... G. B. Burland 5250		
Hillman J. .... F. Paquette 113		Villeneuve L. et al. .... A. A. Latour 101		
Henderson H. et al. .... W. Plourde 2e cl.		Vipond T. S. et al. .... E. Jette et al 148		
Jodoin C. .... P. Sauvageau 1 9		Wiggins J. .... E. Parent 330		
Jacob J. .... G. Reid et al 3e cl.		War-hawer N. .... M. Rochon 164		
		Walsh J. J. .... A. P. Willi 3e cl. 263		
		Wolfowich N. .... W. E. Ross 263		
		Wyatt Dme Elizabeth. .... J. Jones 139		

M. l'Epicier : Un moment s'il vous plait ;

SAVEZ-VOUS QUE LE



# Savon Eclipse

DONNERA PLUS DE SATISFACTION A VOS CLIENTS QU'AUCUN AUTRE SUR LE MARCHÉ ET VOUS PAIERA MIEUX . . . . .

Demandez-en une Boite dans votre prochain ordre

JOHN TAYLOR & CO., Propriétaires

454, RUE ST-PAUL, MONTREAL

**ARRIVAGE**

**CETTE**

**SEMAINE**

# Prunes de Californie

PROVENANT DE LA-----

## Vallée de Santa Clara

La Meilleure Qualité de Prunes récoltées

**ABRIGOTS, PÊCHES, POIRES, TOUS DE LA MARQUE GRIFFIN & SKELLY**

ORDONNEZ CETTE MARQUE COMME MARCHANDISE DE CHOIX.

### ARTHUR P. TIPPET & CO.

Montréal		Cour de Circuit			
		JUGEMENTS RENDUS			
		DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS	
Boyer J. P.	J. Langhoff et al 356				
Brodner D.	W. H. Ogilvie 1698				
Blais Jos.	J. J. H. Dubord 3e cl.				
Bouthillier Dme.	Dme A. Menard et vir 4e cl.				
Domunion Burg. Gua. Co.	F. X Gervais 800				
Dom. Transoit. Co.	N. Leranger 500				
Ellinson M.	S. Fox 220				
Flamand Thos.	R. S. Cooke 156				
Glass A. et al.	A. F. Gault et al 105				
Gold Isane.	me Marg. Fornis 233				
Hurd & Love.	J. Ward 175				
Lussier Nap.	H. Trudeau 110				
MacFarlane J. C. et al.	L. Kaffenbuget et al 4871				
Marsau Geo.	Mlle J. Chaput 247				
McAnn May.	Dme E. Chapman 1244				
Milburne R. J.	A. Brown 285				
Poirer et Arcand.	O. Brunau 137				
Queer neville A.	M. A. Lafortune et a? 100				
Wood J. B.	Hon. L. F. R. Masson 7210				
<b>Nicolet.</b>					
Grenier.	B. Ville Marie 184				
<b>Sorel.</b>					
Guevremont J. B.	J. Meunier 119				
<b>St Henri.</b>					
Blais Aug.	E. Massicotte 140				
<b>St-Hyacinthe.</b>					
Foster F. H.	R. Wils n 140				
<b>St. Jérôme</b>					
Fournelle J. B.	Union Bank of Can. 507				
<b>St Sébastien</b>					
Poirier L. et al.	Eastern Bank 513				
<b>St Tite.</b>					
Grenier J. B. et al.	W. J. Bond 726				
<b>Windsor.</b>					
Crawford Dme Alex.	J. N. Greenshields et al 222				
		Coteau St Pierre.			
		Chenneville.			
		Huntingdon.			
		Longueuil.			
		Les Piles.			
		Louiseville.			
		Mile-End.			
		Montréal.			
		Absentee			
Lafontaine Wm.	J. N. Galer et al 37			Celerier Jos.	G. Tremblay 14
Larivière Sauveur.	T. Desmond 15			Charters E. A.	Z. Sénécal 15
Leblanc Nap.	F. Duckett et al 35			Crowley Dme M. Ann.	J. Bell 70
Muirro D.	J. Bell 50			Cahill M.	Dme A. Menard et vir 14
Benoit J. S. A.	G. Chapleau 52			Chevalier M.	J. O. Dupuis et al 36
Trudel Jos.	P. N. Mattel 24			David Malvina esql.	J. B. Boinin 30
Bellemare Thos.	G. C. Wilson & Co 10			Desjardins W.	P. E. Duhamel 19
Bea doin E.	Z. Dupuis 12			Demev Wm.	A. Sauvageau et al 22
Armstrong A. W.	N. Daunais 32			Dewitt Geo.	Dme A. Menard et vir 12
Allarie Ed.	D. Lanthier et al 14			Duggan J.	F. Cusson 17
Amyot Jos.	J. A. Chrisain et al 10			Dupont Jos.	L. A. Wilson 22
Bell A. et al.	F. D. Shallow 70			Fortin E.	J. H. Giroux 45
Bond St. Geo.	Dme E. McDonnell 75			Findlay W. E.	R. Harrower 32
Bullock A. W. et al.	F. Nash 52			Farrell Wm.	J. Bell 25
Barlow A. E.	E. Tarte 10			Gobhart F.	J. F. Donahue 24
Barry A.	P. Glickman 17			Gauthier Jas.	J. Laurent 39
Bishop J. E.	G. Boisvert et al 10			Grassmann H.	J. H. Fulton et ux 25
Beauchemin L. J. O.	E. Blanchard 40			Gibbin Ed.	Dme A. Menard et vir 18
Bernard J. H.	I. Depatie 20			Go lu F.	D. Lanthier et al 20
Bisnillon Dme E.	F. Vezina 14			Hunter A.	S. Vmet 58
Baker L.	C. W. McLeod 32			Hetu A.	G. Chapleau 33
Bleignier T.	P. Leduc 24			Houle A.	R. A. Preco-rt 28
Bowe D.	F. Cusson 47			Henderson J. G.	J. M. M. Duff 25
Brennan Marg.	F. Cusson 56			Israel Max.	Dme L. Goldberg 58
				Imbleau Jos.	J. A. Gadbois 50
				King C. J.	A. Girard jr 10
				Labelle Z.	J. Duchesneau et al 25
				Lalumière G.	The Cons. P. Glass Co 47
				Laroche A. jr.	C. S. Langevin 23
				Lea Geo.	E. W. Villeneuve et al 16
				Lefebvre L.	F. D. Shallow 10
				Labelle F.	Celina Leblanc 78
				Labelle J. F.	J. Perrault et al 10
				Lachance Jos.	N. Ostrout 12
				LaShana W.	G. G. Campbell 17
				Louanger J. N.	N. Garand et al 20
				Lussier J. et al.	N. Garand et al 21
				Labranche J. B.	H. Poirier 15
				Lallemant A.	F. Cusson 79
				Lamothe J.	L. Pickman 45
				Langan W. A.	W. H. Martin 57

Avez-vous donné votre commande.....

**DE**   
**REGLISSE**



POUR votre approvisionnement d'hiver? Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à .....  
cet vous reconnaitrez que la meilleure Réglisse donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin.

# YOUNG & SMYLLIE

BROOKLYN, N. Y.

GRAND CHOIX DE PELLETERIES

REPASSEES ET TEINTES

MOUTON DE PERSE...

"GREENLAND SEAL"

Dans ces lignes nous manufacturons aussi tous les genres de fourrures. La qualité, l'apparence et le fini ne laissent rien à désirer.

Manufacture:

POINTE AUX LIEVRES.

Bureaux et Entrepôts:

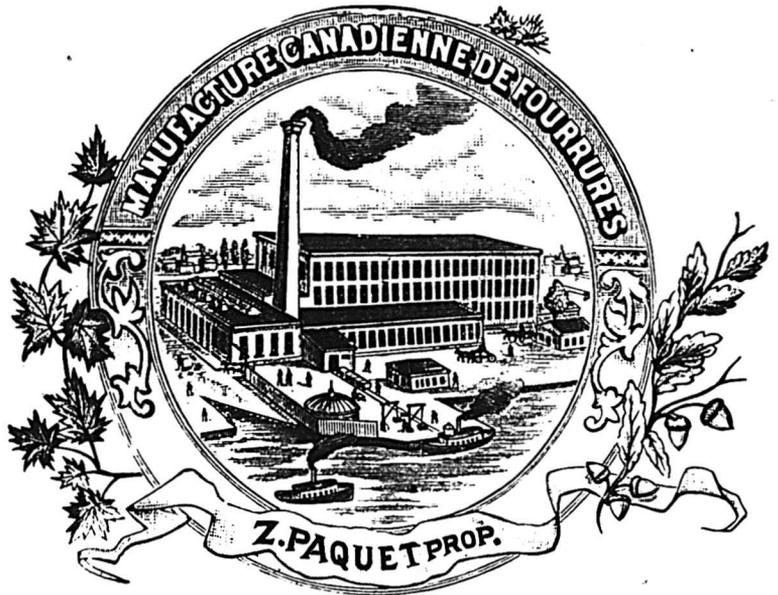
167, 169, 181 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

Succursales:

7 CARRE VICTORIA, MONTREAL.

RUE BAY, TORONTO, ONT.

SEUL ETABLISSEMENT DU GENRE EN AMERIQUE



Lenoir A. .... A. Robillard  
 Milen H. .... H. Desjardins  
 Morin Dme V. P. .... N. Piuzé  
 McCrow P. .... L. N. Delorme  
 Mulligan A. L. .... J. A. Gravelesq et al  
 Macbeth Wilf. .... N. Piuzé  
 Mathien A. .... S. Forget  
 Morris J. C. .... J. Bell  
 Mailloux J. B. .... Can. Inv. & Agency Co.  
 Maudeville A. .... Dme F. C. Stephenson  
 McDonald J. .... F. Cusson  
 McCarthy M. .... F. Cusson  
 M-Guire J. .... F. Cusson  
 Nolin A. .... H. Gravel  
 Norris Catherine. .... W. Rowley  
 Ouimet A. .... W. H. Gamble  
 O'Neil T. H. .... M. Phelan  
 Oman Traill. .... J. A. E. Davis  
 Payette A. f. .... J. Riendeau  
 Perrault J. .... P. Glickman  
 Phelan P. .... P. Wright  
 Paquet e H. et al. .... J. McClanigan  
 Pelletier S. .... Dme A. Menard et vir  
 Platt J. C. .... G. W. Foisy et al  
 Rogers J. .... F. X. Blodeau  
 Reid P. M. .... F. Cusson  
 Shana Wm. .... F. Loiselle et al  
 Samson A. .... A. Sauvagnan et al  
 St-Pierre P. et al. .... C. Lafemere  
 St-Jean P. .... J. Cohen  
 Sulton Geo. .... Baylis et al  
 Soucie P. .... E. X. Craig  
 Sutherland Jas. .... Dame A. Ménard et vir

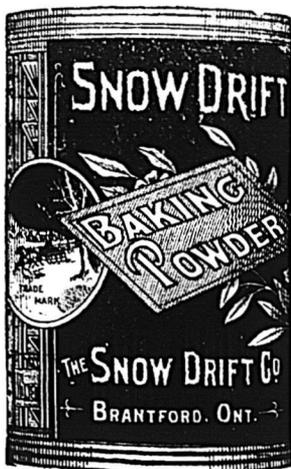
62 Thurlow A. E. .... R. C. Anderson  
 25 Théroux A. E. .... P. Marin  
 20 Thorn Dme G. A. .... Dme A. Ménard et vir  
 73 Villeneuve Eugénie et vir. .... Dme L. Robert  
 26 Vallières J. R. .... B. L. Vipond et al  
 22 Webster R. .... F. Phillips  
 22 Wilson A. .... W. J. Telfer  
 26  
**Québec.**  
 33 Bergeron A. .... L. A. Drapeau  
 10 Lefrançois F. C. .... L. A. Drapeau  
**Ste Anne de Bellevue.**  
 67 Lalonde Dme N. .... Dme L. Poudrette  
 16 Perrault H. M. .... G. Quintal  
**St François du Sud.**  
 10 Couture L. .... D. Madore  
**St Henri.**  
 30 Blais Aug. .... E. Massicotte  
 10 Bisebois H. .... M. J. Cystal  
 15 Lapierre H. .... E. Jacques et al  
**St Joachim**  
 28 Mallette L. N. et al. .... E. Paiement  
**St Lambert.**  
 39 Trudeau T. .... J. A. Normandin  
**St Laurent.**  
 23 Léonard A. .... G. Ménard, fils  
**Trois Rivières.**  
 14 Beaulieu Théod. .... J. C. Rousseau & Cie  
 13 Mongrain Nap. .... Z. Gauthier  
 15 Pleau F. E. .... F. D. Sha low  
 14 Ross Alex. .... L. Morin

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUÉBEC

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

**Montréal.**—Safety Rolling St ep Ladder Co.  
 Jodoin & Cie, hôtel.  
 A. Cohen & Co. tailleurs.  
 Hamburg & Keating, meubliers.  
 Howard & O'Connell, plombiers.  
 G. R. Robertson & Sons, ag. d'ass.  
 G. A. & W. Dumont, libraires.  
 F. Cormond & Cie, eau de javelle.  
 Pinsonneault, Martel & Bastien, portes et chassis.  
 Bristol Medicine Co.  
 Dussault & Denis, plombiers.  
 Leeming & Macklin, prov.  
 Price & Snowdon, prov.  
 G. R. Ross & Son, ag. d'ass., etc.  
 Séguin & Primeau, agents.  
 Keene Siding.—E. F. Keene & Co, bois de sciage.  
**St-Jean.**—Poutré et Langelier, sèliers.  
**Somerset.**—Mégantic Télép. Co.



Pour etre compris, il faut etre bref

LISEZ,

REFLECHISSEZ,

ORDONNEZ

LA POUDRE A PATE.....

SNOW DRIFT

ET VOTRE MAGASIN SERA RECHERCHÉ PAR LA CLIENTÈLE.

THE SNOW DRIFT Co., Brantford, Ont.

# AU COMMERCE DE GROS :

Veuillez noter que vous pouvez acheter " Les Tabacs en Palettes DROITS PAYÉS "

SWEET NAVY, à macher, toutes grandeurs, de 25 à 35 cts la lb.  
BRIGHT HONEY, à macher, toutes grandeurs, de 33 à 43 cts la lb.  
Toutes sortes de Tabacs coupés, de 20 à 55 cts la lb, mis en paquet ou enveloppés au gré de l'acheteur.

## CIGARETTES

Toutes sortes de Cigarettes depuis \$2.00 jusqu'à \$10.00 le mille.

## CIGARES

Toutes sortes de Cigares, depuis \$13.50 jusqu'à \$100.00 le mille.

Ecrivez pour Prix et Echantillons. Correspondance sollicitée.

J. M. FORTIER, MANUFACTURIER, Nos 141 à 151 RUE ST-MAURICE, MONTREAL.

St Louis Mile End—Saratoga Candy Mfg Co, confiseries.  
Québec—Gingras & Poitras, imp.

### NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—J. L. Desaulniers, prov., Claire Gagnon, Vve de Jos. L. Desaulniers, seule.

Simard & Giroux, volailles. Thos. Simard et Jos. Giroux.

A. Chabot & Cie, épiciers; Mme Katie Cluin, épouse de A. Chabot, seule.

A. Jetté & Cie, meubliers; Eva St-Arnaud, épouse de Alb. Jetté, seule.

F. Talbot & Cie, ag. de manuf; F. Talbot et Jos. F. McAllister.

Geo. R. Robertson & Sons, ag. d'ass.; Geo. R. Robertson et Wm. S. Robertson.

Ryan. Walter & Co., plomb.; Jas. Ryan, seul.

Brunet & Fils, entrep.; Jos. Brunet, sr. Jos. Brunet, jr, et Adél. Brunet.

G. A. & W. Dumont, libraires; G. A. Dumont, seul

Burgess & Bonneville, ag. d'ass.; Ar. J. Burgess et Jos. A. Bonneville.

F. Charland & Cie, barbiers; L. Turcotte, sr, seul.

James Cuddy & Co., nouv., Mary Cuddy, seule.

Plante, Dubuc & Amyot, entrep.; Alb. Amyot, seul.

J. R. B. Smith & Co., modistes en gros; J. R. B. Smith et Vere Goold.

D. H. Welsh & Co., pâtisseries; Cath. Ransom, épouse de D. H. Welsh seule

Bristol Medicine Co; Arth. Gagnon, seul.

La Cie du Cyclorama Universal; J. S. Helbronner, Jos. Em. Bourgeau et Alf. S. Brodeur.

Eastern Telephone Co of Can.; F. X. Langelier, seul.

McEvoy & Prendergast; pâtisseries; J. McEvoy et Thos Prendergast.

Chas Lacaille & Cie, ép. en gros; Chas Lacaille, seul.

P. C. Larkin & Co, thés; P. C. Larkin, seul.

W. G. Proctor & Co cigares; Agnès Leslie, épouse de Wm. G. Proctor, seul.

D. Stewart & Co, épiciers; James Reid, seul.

St Henri de Montréal—Caron & Frères, épiciers; Eug. Caron et Ern. Caron.

L. Leduc & Cie. entrep.; L. Leduc et Ad. Cyr.

St. Jean—Poutré & Cie, selliers; Marie-Louise Poutré, seule.

Verchères.—T. Duphily & Cie, mag. gnl.; Mathilda Duphily, seule.

Keene Siding.—E. F. Keene & Co., bois de sciage; E. F. Keene et H. Ross.

Coaticook.—F. Laroche & Cie, bois de sciage; F. Laroche et Geo. H. St Pierre.

Lachine.—Métayer & Leblanc, entrep.; J. Bie Métayer et J. Leblanc.

Sherbrooke.—P. Biron & Fils, carrossiers; P. Biron et F. N. Biron.

Ste. Gertrude.—Jos Bourque & Cie, mag. gnl.; Jos Bourque et Faïda Roy.

Québec.—Elzéar Bidegaré et Jean Bte Béchard, chauss.

A. Labbé & Cie, modistes; Emma Fouracer Bertha Blackinton, seule.

Parisian Corset Mfg. Co.; P. Couet. Chas Elliot, O. Belanger et P. Bellefeuille.

### FONDS-A VENDRE

Montréal.—Cie Elec. St. Jean Bte; à aux ench., 19 déc.

W. Martin, rest.; 6 déc.

M. Besner & Co, rest.  
O. Dophinais & Cie, nouv. 8 déc.  
R. E. Limoges, épicier.  
Loughman & Co, épiciers, 13 déc.  
Ed Robert, bois et charbon; sur soumissions.

Québec—P. Laurent & Cie, nouv. Lamotée & Cie, corroyeurs.

Nap. Tessier, épicier.  
Ed. Bélanger, nouv.

G. Boivin & Cie, nouv.  
Price Village—P. Bourgouin, mag. gnl.

St. Aimé—J. Lavallée, mag. gnl.; 13 déc.

St. Louis Mile End.—Blouin, Girard & Collard, plomb 9 déc.

Cowansville—A. L. Vanasse, ép. 12 déc.

### FONDS VENDUS

Montréal—Marie L. Hudon, modiste; à 55c.

J. A. Beauchamp, épicier.  
J. T. Bergevin, nouv.; à 75c à O. F. Duranceau.

Jas Cuddy, nouv., à 50c.  
H. Danziger, mercerie; à 30.

W. A. Dunham, fab. de semelles; à 14c.  
Geo. E. Pineault, épicier, à 50c.

J. P. Boyer, cigares.  
Jos Bourdon, grain.

Alex Poupard, bois et charbon.  
O. Richards, rest.

H. O. Heimerdinger, fab. cigares.  
McCrae & Watson, plombiers.

M. Besner & Co. hôtel; à 40c.  
O. Dauphinais & Cie, nouv.; à 55c.

L. F. Rheume, nouv., rue Notre-Dame à 53c et rue St Laurent à 59c.

H. Holton, photo.  
Québec—Lamothe & Cie, tanneurs.

ON DEMANDE

# 10,000 BEBES

POUR ETRE NOURRIS AVEC LE CELEBRE

## Challenge Corn Starch

Exigez la  
Marque de Commerce  
"ROOSTER"  
sur chaque paquet.

PREPARE SEULEMENT PAR

THE BRANTFORD STARCH CO.  
BRANTFORD, ONT.

P. Laurent & Cie, nouv., à 63½c.  
 Nap. Tessier, épiciers; à 51c.  
 St Louis Mile End—Blouin, Girard & Collard, plombiers.  
 Acton—F. Morelle & Co, carrossiers; à J B B vaclair.  
 St Aimé—J Lavallée, mag gnl; à 64c.  
 Price Village—P. Bourgoin, mag. gnl.; à 56c.  
 Windsor Mills—J. Bowles, mag. gnl.; à 64c.  
 Chicoutimi—H. Lemieux, mag. gnl.; à 60c.  
 St Casimir—Jos E Gravel, mag. gnl.; à 23c.  
 Sault au Recollet—O Picard, hôtel; à P. Gudin.

## INCENDIES.

Montréal.—Emond Bros., rest.; ass.  
 A. Legault, épiciers.  
 A. Lecompte, chauss.; ass.  
 M. Ste Marie, mercerie; ass.  
 St-Hyacinthe.—H. Beauchemin, meublier; ass.

## DÉCÈS

Montréal.—Jas. MacLean, thés.  
 Frothingham & Workman, ferr. en gros; Hou. E. Murphy, décédé.  
 Québec.—Jane Withcomb, lainages.  
 Jos. Leclerc, écurie de louage.  
 Lacolle.—J. O'Connor, inst aratoires.  
 L'Islet.—J. E. Casgrain, N.P. et ag. d'a-s.  
 Jos. Trudeau, bijoutier.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Montréal.—B. G. Nicoll, ferronnerie.  
 A. Guénet, tabac.  
 T. Hamelin, restaurant.  
 J. E. O'Neil, cigares.  
 Montreal Specialty Co.  
 Ste-Agathe.—La Cie. de Fabr. de Beurre et de Fromage.  
 Ste-Martine.—J. E. Gagné, inst. aratoires  
 Québec—O. Matte, épiciers.  
 Wm Triguet, épiciers.  
 St-Raymond.—Chas. B. Letarte, cordonnier.  
 St-Ubalde—Cléo. Baron, mag. gnl.  
 Causapcal.—H. Garon & Cie., mag. gnl.  
 Little Cascapédia.—O. A. Brunelle, ag. de machines.

## DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Ange Gardien.—(St Hyacinthe). Mme Philomène Brien; épouse de Dolphis Bienvenue, cultivateur et boulanger.  
 Farnham.—Mme Elmire Bessette épouse de M. Théodule Guillet, marchand.  
 Montréal.—Mme Sarah Robertson épouse de John Watson.  
 Mme Marie Howard, épouse de Wm B. Chapman, agent.  
 Mme Mary Cannon, épouse de Peter Murphy, journalier.  
 Ste-Cunégonde.—Mme Angéline Pichette, épouse de M. Adolphe Paquette, entrepreneur.  
 Magog.—Mme Adeline Lacaille, épouse de Robert Robert, commerçant.  
 Ste-Barbe.—Mme Adélaïde alias Adeline Lefèvre, épouse de M. Pierre Sauvé, cultivateur.

## DIVIDENDES DE FAILLITES

Trois-Rivière.—M. Grenier & Cie, le 18 déc.  
 Vaudreuil.—D Brulé, le 17 déc.  
 Huntingdon.—Boyd & Co, le 20 déc.  
 Montréal.—Damase Meunier, le 26 déc  
 Chicoutimi.—Wilfrid Perron, le 23 déc.  
 Beauport.—David Grenier, le 23 déc.  
 Québec.—The Canada Suspend Co., le 23 janv.  
 St-Hyacinthe.—J. A. Guertin, le 24 déc.

## CURATEURS

Caplin River.—W. J. Assells à W. F. McLellen.  
 Chambly Canton.—Chas Desmarteau à Thos. A. Ward.  
 Lac Edouard.—Lefavre et Taschereau à J. W. Baker.  
 Ham Nord.—Aug Quesnel à Joseph Lavertu.  
 Chicoutimi.—Paradis & Jobin à Hector Lemieux.  
 L'Assomption.—Roméo Prévost à Jos Beaulieu.  
 Kent & Turcotte à Jos Lafortune.  
 Montréal.—Kent & Turcotte à Canada Pipe and Foundry Co.  
 Roméo Prévost à J. A. Guénette.  
 Chas Desmarteau à Walter Martin.  
 Chas Desmarteau à N. C. Robillard, à Léon Rochon et à Laurier & Wayland.  
 John Hyde à William Henry.  
 A. Lamarche et M. Benoit à Daniel Phelan.  
 John Rosenvinge à Dan. J. Clark.  
 Chas. Desmarteau à Alph. Lacoste.  
 J. H. Leroux à Thomas Deery.  
 John Rosenvinge à James Cahill.  
 St-Hyacinthe.—Chas Desmarteau à J. A. Guertin.  
 St. Jean.—Jos Lavoie à A. A. Decelles.  
 Québec.—W. W. Walch à la succ. David Brunet.  
 Napoléon Matte à J. Benj. Trudel.  
 Paradis et Jobin à Nap Tessier.  
 Lefavre et Taschereau à Ed. Bélanger.  
 Watton.—Royer & Burrage à Z. Deslauriers.  
 St. Bruno.—Lac St. Jean, Paradis et Jobin à J. Ernest Desbiens.

## CESSIONS

Montréal.—J. W. Donahue, thés; ass. 12 déc.  
 O. C. Wight, épiciers; demande.  
 J. T. Benjamin, nouv.  
 E. A. Desormeau, épiciers; à Chs. Desmarteau.  
 Poirier & Arcand, peintres.  
 Wm. Rosenthal, chauss.  
 Mlle N. Kennedy, modiste.  
 Prévost & Oaimet, nouv.; à Kent & Turcotte.  
 T. Jarry, épiciers; demande.  
 Aut. De-jardins, chapel.; à Lamarche & Benoit.  
 Touss. D. four, tailleur.  
 H. Gilchen, buvette; demande.  
 J. H. Lauzon, tailleur; à Bilodeau et Renaud.  
 Capelton.—D. McLean, mag. gnl.; demande ass. 9 déc.  
 Maskinongé.—J. I. M. Marchand, épiciers.  
 Windsor Mills.—L. Paquette, mag. gnl.; à Kent & Turcotte, ass 9 déc.  
 Thos. Morcy, commerçant.  
 St Bonaventure.—Alf. Laferté, mag. gnl.  
 St Jean de Matha.—Alp. St George, mag. gnl.  
 Ste-Clothilde de Horton.—M. A. Guilmette, mag gnl.  
 St Jean Deschailons.—A. Gaumont, mag. gnl.  
 Alp. Danville, mag. gnl.  
 Vulcourt.—M. Authier, hôtel; demande.  
 Ste-Cunégonde.—Mme E. Chaussé, modiste; à Lamarche & Benoit.  
 St Jean.—Langelier & Decelles, liq. en gros.

## EN DIFFICULTÉS

Montréal.—Oas. Dault, hôtel, magasin, fermé.  
 T. Jarry, épiciers; vente par huissier.

C. C. Wight, épici.; saisie.  
 H. Owens, imp.; saisie.  
 Jos Dupont, épiciers; vente par huissier  
 L A Rondeau rest; vente par huissier  
 O Ryan, poêle; vente par huissier.  
 Québec.—J. E. Labrecque, pomp. funèbres; vente par huissier.  
 Arthabaskaville. L. P. Decourval, mag. gnl.  
 Ste-Agathe.—A. Bell & Co, bois de sciage.  
 Joliette.—Laird & Chaput, nouv.; prép. état des affaires.  
 Lévis.—J. & A. Guerette, thés, etc.; saisie.  
 St Faustin.—A. Bell & Cie, bois de sciage; prép. état de leurs affaires.

## CONCORDATS

Montréal.—R. G. Finnie, laitier; à 30c.  
 W. L. Cole, chauss.; à 30c cpt.  
 D Stewart, épiciers.  
 St François, Montmagny—L. Couture, nouv.; à 75c.  
 St Lambert de Lévis—Jos Paquet, mag. gnl.; à 70c.

## PROVINCE D'ONTARIO

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Berlin.—Hymmen & Russell, ferronnerie.  
 Odessa.—Clark & Clark, fab. de fromage.  
 Peterboro.—Greer & Bradourn, fournitures électriques.  
 Moulinette.—Gilbert & Lockwood, scierie.  
 Peterboro—McWilliams & Daly, moulin.  
 Arnprior.—Fitzgerald & Lawson, hôtel.  
 Berlin.—Knipfel & Fleisher, buanderie.  
 St Mary's.—J. Rogers & Co., épiciers.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

Odessa.—Clark & Clark, fab. de fromage; L D. Clark, seul.  
 Peterboro.—Greer & Bradburn, fournitures électriques; J. H. Greer, seul.  
 McWilliams & Daly, moulin; Geo. McWilliams, seul.  
 Moulinette.—Gilbert & Lockwood, scierie; G. H. Gilbert, seul.  
 Arnprior.—Fitzgerald & Lawson, hôtel; J. Fitzgerald, seul.  
 St. Mary's.—J. P. Rogers & Co., épiciers; J. P. Rogers, seul.

## FONDS A VENDRE.

Toronto—Standard Milk Co; sur soum.  
 Jennie Stern, march. de fantaisie; aux ench.  
 Ottawa—H Demers, épiciers; aux ench.  
 Hamilton—Dominion Metallic Packing Co.  
 Thamesville—A Murdock & Co. chauss.  
 Emsdale—Isabella Miller, mag gnl.; aux ench. 12 déc.  
 St. Mary's—W. J. Gillies, nouv.; aux ench., 9 déc.  
 Galt—R. Eby (succ.); 19 déc.  
 Brantford—J A Johnston; hôtel.  
 Emsdale—I. Miller, mag gnl.; aux ench.

## FONDS VENDUS

Toronto.—Thos. O'Neill, hôtel; à U. J. Ball.  
 Wilkins & Co, ferronnerie, à 40c.  
 R. Pratts, tailleur; à 50c.  
 Hamilton.—Hazel Bros., épiciers; à Jos Kendall.  
 Mme Koch, hôtel.  
 John Milne, hôtel; à F. Howe.  
 W. H. Baraum, pâtissier.  
 Ottawa.—S. S. C. Stevenson, rest.; à Nap. Lafrenière,

NOUS DONNERONS A DES PRIX SPECIAUX  
 POUR LE  
**COMMERCE de NOEL et le JOUR de L'AN**

**VINS**

**PORTS** et **SHERRIES**. en fûts de 65c. à \$4.00 le gallon.

**PORTS** et **SHERRIES**, en bouteilles, dans tous les prix

**VINS DE MESSE SICILE ET TARRAGONE.** Qualité choisie.

**CLARETS**

**SAUTERNES**

**BOURGOGNES**

Dans tous les qualités et prix

Nos Marques :

**CHAMPAGNES**

Nos Marques :

**"COUVERT"** en bouteilles et demi-bouteilles **"Vve AMIOT"** en bouteilles et demi-bouteilles

Nous avons aussi toutes les autres marques connues

**COGNACS**

**" PHILIPPE RICHARD " V. S. O. P.**

**" PHILIPPE RICHARD " V. S. O.**

**" PHILIPPE RICHARD " V. O.**

En bouteilles, demi-  
bouteilles, flasks, Imp.  
flasks ordinaires, demi-  
flasks. aussi en futailles.

Toutes les marques connues sont aussi tenues en magasin

**SCOTCH WHISKEY**

**IRISH WHISKEY**, Marque **" MITCHELL "**

En bouteilles et cruchons

Qualité garantie égale sinon supérieure à tout autre.

PRIX EXCESSIVEMENT BAS

AUSSI

UN GRAND CHOIX DE FRUITS SECS DE TOUTES DESCRIPTIONS

**RAISINS Malagas** et de **Californie**

**FIGUES Layers** et **Naturelles**

**NOIX** et **AMANDES**

En boites 12 oz., 20 oz. et 30 lbs.

**DATTES "Hallowee"**

Etc., Etc., Etc.

**SIROP DE FRUITS** de toutes sortes. en Bouteilles de fantaisie

En un mot nous avons un ASSORTIMENT et des PRIX pouvant donner SATISFACTION A TOUS

ECRIVEZ POUR PRIX AVANT D'ACHETER AILLEURS

**Laporte, Martin & Cie**  
 EPICIERIERS EN GROS

**MONTREAL**

W. S. Bell & Co., pharm.; à W. Donaghy.  
*London* — A. Bradford, pâtissier; à Bradford & Hodgins.  
 J. Whyte & Son, prov.; à J. Park  
 Annie Martin, buvette; à Nichol & Stevens.  
*Princeton*.—J. Strode, hôtel à J. Holt.  
*Hensall*.—A. Weseloh, chauss.; à M. Murdock.  
*Belleville*.—Weseloh, Allan Moon, hôtel; à J. V. Jenkins;  
 J. Little, sr. cord.; à J. Little, jr. & Co.  
*Niagara Falls*.—J. S. McDonough, mercerie.  
*Peterboro*.—J. R. Sproule, photo.  
*Wellburn*.—Wm Louch, mag. gnl.; à Wm Whit.  
*Markham*.—B. Hooper, meunier; à C. V. Chapman.  
*Parry Sound*.—Begg & Co, mag gnl.  
*Wingham*.—K. Elliott, imp.  
*Guelp*.—J. B. Hunt, épicerie; à C. O. Collins.  
*Caledon*.—Wm Phillips, inst. aratoires; à T. Smith.  
*Otterville*.—McLean & Carlyle, meuniers; à Jos. Palmer.  
*Port Hope*—F. H. Robinson, pâtissier.  
*Aurora*.—P. Lepper, épicier; à O. T. Hopkins.  
*St. Thomas*—T. Coffee, hôtel.  
 Griffin & Wright, nouv.  
*St. Mary's*.—S. Little, épicier; à W. C. Box  
*Surgeon Falls*.—Chas. Britton, boucher.  
*Kleinberg*.—J. S. Gillies, hôtel; à J. Dugan.  
*Wheatly*.—Thompson & Martin, écurie de louange.  
*Woodham*—J. Mills, mag. gnl.; à A. T. McMahon.  
*Ashworth*.—S. Ashworth, mag. gnl.; à L. J. Thompson.  
*Bastard Tp.*—Smith & Knipp, fab. de fromage; à Jones & Robb.  
*Chesley*.—F. J. Goetz, barbier; à W. P. Nelson.  
*Goderich*.—J. Hillier, épice.; à R. H. Cutt.  
 H. E. Snell, épice.; à T. G. Tipling.  
*Komoka*.—W. Dingham, mag. gnl.; à J. A. Lewis.  
*La Keside*.—A. M. Doupe, mag gnl.  
*Victoria Harbor*—E. M. Law & Co., mag. gnl.; à J. B. Horrell.  
*Ancaster*.—J. McLagan, épicier; à J. Hyslop.  
*Craignale*—F. W. Cooper, mag. gnl.; à K. McConkey.  
*Midland*.—Jos. Fyfe, nouv.; à 33c.  
*Paris*.—Colwell & Co., impr.; à C. W. Lawton.  
*Stirling*.—J. Tice, hôtel; à J. Haselett.  
*Walter's Falls*.—Geo. Leach, hôtel; à E. Hanbury.  
*McGregor*.—Alf. Pillon, épicier; à Jos. Aubin.  
*Warton*.—Jos. Robinson, nouv.; à Symon & Son.  
*Aylmer*.—E. C. Monteith & Co., impr.  
*Brockville*.—R. R. Dowsl-y, épicier.  
*Campbellford*.—J. M. Ferris & Co., mag gnl.; à J. B. Ferris.  
*Lawrence Station*.—F. Finch, mag. gnl.  
*Odessa*.—Maybee & Derbyshire, mag. gnl.

## INCENDIES.

*Toronto*.—Mme J. Beaton, épicerie; partiel.  
 E. Reeves, boucher.  
*Hamilton*.—Munro & McLennan, tailleurs.  
*Chesley*.—Biette & Co, scierie.

*Morrisburg*.—Poupart & Fraser, entrep.; ass. partielle.  
*Ottawa*—J. Prévost, épicier.  
*Owen Sound*—Williamson & Crawford bouchers; partiel.  
*Teeswater*—Marg Colvin, chauss.  
 W. Cousins, bijoutier.  
 H. H. McDonald, tailleurs.

## DÉCÈS.

*Toronto*—Alex. Brown & Co., meuniers; Geo. Hamilton, décédé.  
*Hamilton*—J. Quarrier, prov.  
*Lambton Mills*.—T. C. Kavanagh, hôtel.  
*Brockville*.—N. Lacasse, épicier.  
*Petrolia*.—J. A. Dunfield, épicier.  
*Preston*.—S. C. Martin, moulin de laines.  
*Rebecca*.—J. Seaton, hôtel.  
*St. Thomas*.—F. C. Jast, bijouthier.  
*Hobart*.—K. Kennedy meunier etc.  
*Lindsay*.—A. J. W. DeGrassi, M. D.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

*Highgate*—H. Watson, imp. et édit.  
*Odessa*—Mme M. A. Breden, épicerie.  
*St. Thomas*—Blanche Havercroft, écurie de louage.  
*Brockville*—H. B. Young, forgeron.  
*Cobden*—Barton Bros, mag gnl.  
*Leskard*—W. H. Tonkin, mag gnl.  
*Marathon*—Mme W B Richardson, mag. gnl.  
*Norman*—A. Davis & Co, mag gnl.

## CESSIONS.

*Toronto*.—Geo. C. Rogers, chapellerie; à R. C. Davis.  
 W. J. McArthur, bois et ch.; à H. Barber & Co, ass. 9 déc.  
 Reynolds & Co., ferronnerie.  
 L. M. Green, pharm.; à J. P. Langley.  
 Chas. Schmidt, boul.; à E. R. C. Clarkson.  
*Hamilton*.—W. H. Barnum, pâtissier; à C. S. Scott.  
*Coldwater*.—T. A. Knox, ferronnerie; à A. Patterson.  
*London*.—Wilson & Kanahan, épiciers; à J. H. A. Beattie.  
 F. J. Reed, entrep.; à W. J. Clark.  
*Ottawa*—S. F. Cheney, march.; à W. A. Cole.  
 Pratt & West, chauss. en gros.  
*Shelburne*.—A. V. Galbraith, bij.; à W. G. E. Boyd.  
*Peterboro*.—Peterboro Carbon & Porcelain Co.; à R. R. Hall.  
*Brantford*.—Is. Robinowick, confect.

tions.  
*Belin*.—H. Wildfong, entrep.; à J. Kaufman.  
*Woods'ock*—Thomas Organ Co, fab.; à F. H. Wright.  
*Adolphustown*.—P. D. Davis, à T. D. Prun.  
*Cheney Station*—T. Samuel, bois de sciage; à W. A. Cole, ass. 16 déc.  
*Campbellford*—J. Harris, inst. arat.; à Chs. L. Owen.  
*Orton*.—Wm Mooney, mag. gnl.; à Geo. A. Lacey, ass. 19 déc.  
*Orden*.—Thos. Harkness, mag. gnl.; à J. W. Falls.  
*Brussels*.—J. Grewan, épicier; à A. Cansley.  
*Chatsworth*.—S. Foster, mag. gnl.; à Wm Breese. Chatsworth.  
*Chalk River*.—Mary Hunter, mag. gnl.  
*Whitby*.—Chs. A. Connor, bij.; à J. F. Paxton.

EN DIFFICULTÉS  
*Toronto*—Samson, Kennedy & Co, nouv.; susp. de paiements.  
*London*—F. W. Beck, tailleur; vente par huissier.

L. D. Thompson, photo; saisie.  
*North Bay*—E. J. Harwood, bijoutier.  
*Tilbury Centre*—P. A. McKeown, carrossier; absent.

## NOUVELLE ECOSSE

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

*Guysboro*.—H. R. Cuninghame & Sons, mag. gnl.  
*Truro*.—Belle & Co., nouv.  
 Holland & Co., march. de fantaisie.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

*Guysboro*.—H. R. Cuninghame & Sons, mag. gnl.; J. McG. Cuninghame et W. H. Cuninghame.

## FONDS A VENDRE

*Windsor*.—W. A. Dewolfe, carrossier; sur soumission.  
*Barrington*—A. Banks, mag. gnl.

## FONDS VENDUS

*Brooklyn*—J. A. Mosher, mag. gnl.

## INCENDIES

*Brigideport*.—Brigideport Co. Operative Store, ass.  
*Ship Harbor*.—Hill & French, bois de sciage; ass. \$2,000.

## DÉCÈS

*West River Station*.—C. Fraser, mag. gnl.

## CESSIONS

*Darmouth*.—E. S. Siteman, tailleur.  
 F. G. Dares, épicier; à E. M. Bremner.  
*Halifax*.—Grant Bros, hôtel.  
*Port Mulgrave*.—Thos. McLeod, épicier.  
*Springfield*.—S. P. Grimm, mag. gnl.  
*Springhill*.—Mme E. E. Hollohan, épicerie; absente.

## NOUVEAU BRUNSWICK

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*St. Jean*.—A. Sinclair & Co., épiciers.  
 Wm. Dunlop & Sons épiciers.

## NOUVELLES SOCIÉTÉS

*St. Jean*.—A. Sinclair & Cie, épiciers; J. Collins, seul.

## FONDS VENDUS

*Moncton*.—Mme Margaret Wallace, rest.

## INCENDIES.

*Sussex*.—Huestis & White, mag. gnl.; ass. \$19,000.

## DÉCÈS.

*St. Jean*.—P. Regan, liqueurs.  
 J. T. Raymond, épicier.

## EN DIFFICULTÉS

*Woodstock*.—F. Moore & Sons, scierie; susp. de paiements.

## CESSIONS.

*Fredericton*.—P. A. Masson, mag. gnl.  
*St. Jean*.—L. A. Calwell, épicier.

## MANITOBA ET TERRITOIRES

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Solsgrith*.—Anderson & Clare, mag. gnl.

## FONDS VENDUS

*Carivale*.—W. Anderson, mag. gnl.  
*Morden*.—Geo. Harrington, hôtel.  
 H. B. Brown, hôtel; à G. Harrington.  
*Estevan*.—Geo. McGee, ferronnerie; à J. R. Stockwell.  
*Carnduff*.—Smith & Hamilton; à J. H. Elliot.

**ALFRED GERVAIS, COMPTABLE**

Agent d'Assurances, Vie et Feu. Collecteur.  
Billets Escomptés. Spécialité: INVENTAIRES  
Telephone 2936.....  
1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

**THIBAudeau BROTHERS & CO.**

Importateurs de

**Marchandises Seches**

332 RUE ST-PAUL,  
THIBAudeau FRERES & CIE  
— QUEBEC —  
THIBAudeau BROTHERS & CO.  
— LONDON —

SPÉCIALITÉ DE

**TAPIS & PRELARTS**



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

**Marchandises Sèches**

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,  
MONTREAL.

La Compagnie Canadienne de  
**CAOUTCHOUC**

de MONTREAL

CAPITAL \$1,500,000

MANUFACTURIERS DE

Claques, Pardessus, Bottes Tuyaues,  
Courroies, Paquetages, Etc.

Nous attirons l'attention du commerce sur nos  
nouveautés en CLAQUES et PARDESSUS, formes  
nouvelles, qualite et fini garantis.

BUREAU PRINCIPAL:

333 et 335 rue St-Paul  
MONTREAL

Succursales à TORONTO et WINNIPEG.

Etablie en 1830.

**BENNING & BARSALOU**

La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.

Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.

86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Références: LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL.

Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées.  
A avances de fonds au besoin. Retours prompts.

Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.

Les Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec  
ous les avantages possibles.

**THOS. MEALEY & CO.,**

FABRICANTS DE ...



OUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY

**DOUBLURES Ouatées POUR TAPIS**

**.....ET COUSSINS D'ESCALIERS**

BUREAU

24, RUE CATHARINE, NORD,  
HAMILTON, ONT.

**BURNS & LEWIS**

**Habillements Confectionnés en Gros**

LONDON, ONT.

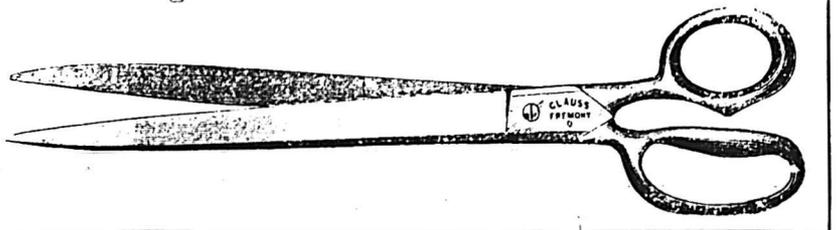
Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il  
doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ECHANTILLONS D'HABILLEMENTS  
pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1896.

Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.

Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.

Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.

**Les Ciseaux "CLAUSS"**



SONT CONNUS

DANS LE  
MONDE ENTIER.

Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en men-  
tionnant "LE PRIX COURANT," nous vous épargnerons de l'argent.

CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaide-E, Toronto.

**C. X. TRANCHEMONTAGNE**

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS: Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons  
couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

*Newdales.*—Wm Irwin, bois de sciage.  
*Winnipeg.*—Bazrham, épicier.

**DÉCÈS**

*Prince Albert.*—Whitteman Bros, hôtel; Alex. Whitteman, décédé.

**CÉSSIONS**

*Rathwell.*—J. Sibnet, march.; à S. A. D. Bertrand.

**AVIS DE FAILLITE**

**IN RE**

**GEORGES BOURGOIN & CIE.,**

INSOLVABLES.

Les soussignes vendront par encan, au bureau de Kent & Turcotte, 97 rue St-Jacques, Montréal.

**Mercredi, le 8 Janvier 1896, à 11 heures a.m.,**  
les immeubles suivants

**Comme appartenant à OCTAVE BOURGOIN**

**10**—1 maison, façade en pierre, de quatre logements, portant les Nos 341, 343, 345 et 347 rue St-Denis.

Le lot est connu comme étant les subdivisions 8 et 9, du numéro officiel 838 sur le cadastre pour le quartier St-Jacques, dans la Cité de Montréal.

**20**—1 maison, façade en pierre, de deux logements, portant les Nos 369 et 371 rue St-Denis.

Le lot est connu comme étant la subdivision 15 du numéro officiel 838 sur le cadastre pour le dit quartier St-Jacques.

**30**—1 maison, façade en pierre, de six logements, portant les Nos 251, 253, 255, 257, 259 et 261, rue Ste-Elizabeth.

Le lot est connu comme étant les subdivisions 9, 10 et 11 du numéro officiel 52 sur le cadastre pour le quartier St-Louis, dans la Cité de Montréal.

**40**—1 maison de quatre logements portant les Nos 141, 143, 145 et 147 rue Ste-Elizabeth.

Le lot est connu comme étant le No 465 sur le plan officiel pour le dit quartier St-Louis.

**50**—1 maison de quatre logements portant les Nos 1570, 1572, 1574 et 1576 rue Ontario.

Le lot est connu comme étant les subdivisions 1 et 2 du No officiel 652 sur le cadastre pour le dit quartier St-Louis.

**60**—2 maisons, façade en pierre, portant les Nos 1713 et 1715 rue Ontario.

Le lot est connu comme étant le No 134 sur le plan officiel pour le quartier St-Laurent dans la Cité de Montréal.

**70**—1 maison de deux logements portant les Nos 252 et 254 rue St-Charles Borromée, et au si

1 maison de deux logements (en arrière de celle ci-dessus mentionnée) portant le No 1 Avenue Bourgoin.

Le lot est connu comme étant le No 135A sur le plan officiel pour le dit quartier St-Laurent.

**80**—1 maison de deux logements, portant les Nos 256 et 258 rue St-Charles Borromée, et aussi

1 maison de dix logements (en arrière de celle ci-dessus) portant le No 2 Avenue Bourgoin.

Le lot est connu comme étant le No 135 sur le plan officiel du dit quartier St-Laurent.

**90**—1 maison, façade en pierre, de deux logements, portant les Nos 284 et 286 rue St-Urbain.

Le lot est connu comme étant le No 163 sur le plan officiel du dit quartier St-Laurent

**Comme appartenant à GEORGE BOURGOIN**

**100**—Un lot de terre faisant partie du lot No 10 sur le plan officiel de la paroisse de St-Joachim de la Pointe-Claire contenant 135 pieds de front par 75 pieds de profondeur du côté nord-est, et 60 pieds de profondeur du côté sud-ouest, plus ou moins, borné en front par le fleuve St-Laurent, en arrière par le chemin public, au nord-est par le lot No 11 et au sud-ouest par la balance du dit lot No 10.

Un autre lot de terre faisant aussi partie du dit lot No 10, contenant 135 pieds de front par 147 pieds de profondeur du côté nord-est, et 180 pieds de côté sud-ouest, borné en front par le chemin public, au nord-est par le lot No 11, au sud-ouest et en arrière par la balance du dit lot No 10, avec villa et dépendances y érigés.

**Comme appartenant à GEORGE BOURGOIN & CIE**

**110**—Un lot de terre connu comme étant la subdivision 22 du No officiel 31 sur le cadastre de la paroisse de St-Laurent.  
Les immeubles ci-dessus seront vendus sujets aux réserves mentionnées dans le cahier de charges déposé au bureau des curateurs.

KENT & TURCOTTE.

Curateurs.

JAS. STEWART & CO.

Encanteurs.

LA REVUE NATIONALE.—Sommaire du No de Décembre 1895.—La Finance, par M. E. J. Barbeau.—Les Sociétés de Bienfaisance, par M. L. G. Robillard.—Le port de Montréal, par M. J. Germain.—La Reine bicyclette par M. C. Derouet.—Une tragédie sous les tropiques, par M. Léon Famelart.—Course de taureaux, par M. Charles des Ecorres.—Violetta, par M. A. Girard.—Le Vieux Château ou le Château de Ramzay, par M. A. N. Montpetit.—Les femmes dans la politique, par M. G. Marchand.—Souvenirs d'Afrique, par un ancien légionnaire. Au Monument National, par M. L. L. Boivin. Chronique de l'étranger, par M. J. D. Chartrand.—Duo, pour violon seul, sans accompagnement, par M. Oscar Martel.—Modes et Monde, par Française.

ILLUSTRATIONS: Portraits et dessins dans le texte et hors texte.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs.—Sommaire du No 48 (30 nov. 18 5)

1o Les Lacs de Bavière, par M. G. Servières, avec sept gravures, d'après des dessins ou photographies.

2o Dans la Haute-Gambie, par le Docteur Rancon avec cinq gravures d'après des dessins ou photographies.

3o A travers le Monde. Missions, Excursions, Nouvelles, Bibliographie, etc. Cinq gravures, deux portraits et une carte.

4o Conseils aux voyageurs. Comment on voyage à pied. II.

Chaque Livraison, 50 centimes.  
ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Hachette et Cie., boulevard Saint Germain, 79, à Paris.

**AVIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**WM. OLENDINENG, Sénior**

Montréal.

Les soussignes vendront à l'encan, à leur bureau No 97 rue St-Jacques, Montréal.

**Vendredi, le 10 Janvier 1896, à 11 heures.**

Les meubles ci-après décrits:

1—Une terre d'environ 117 arpents sur la rivière Ottawa, à Ste-Anne de Bellevue, avec villa, maison de ferme, granges, etc., sus-érigées.

Cette terre est connue comme étant le numéro 310 du plan officiel pour la paroisse de Ste-Anne du Bout de l'Île.

2—Un morceau de terrain occupé par les magasins Nos 319, 321, 323, 325 et 327 rue St-Jacques, et 766, 768, 770 et 774 rue Craig.

Ce terrain mesure 93 pieds de largeur sur la rue Craig et 983 pieds de largeur sur la rue St-Jacques par 235 pieds de profondeur et comprend les lots 9, 3, 94, la moitié sud-ouest de 922 et la plus grande partie sud-ouest du No 921, sur le plan officiel pour le quartier St-Antoine, dans la cité de Montréal; borné au nord-ouest par la rue Craig, au sud-est par la rue St-Jacques, au nord-est par la balance des dits Nos 920 et 922, et au sud-ouest par le No 925 du dit plan officiel.

3—Une maison en pierre portant le No 837 rue Lagachetière.

Le lot est connu comme étant la partie sud-est du No 110 du plan officiel pour le quartier St-Antoine contenant environ 24,000 pieds en superficie; borné en front par la rue Lagachetière, en arrière par la balance du dit lot 111, au nord-est par la rue Ste Monique, et au sud-ouest par le lot No 1107 du dit plan.

4—Un magasin en pierre de taille portant le No 1 de la petite rue St-Antoine.

Le lot est connu comme étant la partie sud-est du No 925 du plan officiel du dit quartier St-Antoine et mesure 56 pieds de front sur la petite rue St-Antoine par 53 pieds de largeur en arrière, 86 pieds de profondeur dans la ligne sud-ouest et 122 pieds de profondeur dans la ligne nord-est; borné en front par la petite rue St-Antoine, en arrière par la balance du dit lot 925, au sud-ouest par le lot 926 et au nord-est par le lot 924.

5—Une lièze de terrain à l'arrière du dit lot de 10 pieds de profondeur sur toute la largeur du dit lot 925, a été donné pour former partie d'une ruelle de 20 pieds entre cette partie et la balance du dit lot appartenant aux MM. Brunet.

6—Un morceau de terre sur la rue William connu comme étant le No 1689 du plan officiel pour le quartier St-Antoine dans la cité de Montréal; borné au nord-ouest par la rue William, au sud-est par les lots 1688 et 1690, au nord-est par la rue Anne et au sud-ouest par la rue Shannon, avec les bâtisses sus-érigées.

7—Un lot de terre sur le côté nord de la rue William comprenant les lots Nos 1758, 1761, 1762 et 1763 du plan officiel du dit quartier St-Antoine (moins cette partie du lot No 1758 appartenant à Alexander Ramsay et formant le coin nord-est des rues Inspecteur et Colègel, avec les magasins et autres bâtisses sus-érigées).

8—Les immeubles sus-mentionnés seront vendus sujets aux réserves mentionnées au cahier de charges déposé à notre bureau.

KENT & TURCOTTE, Comp.ables.

97 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

**J. R. F. BEAUDRY, L. L. B., Notaire**

97 RUE ST-JACQUES CHAMBRE 54, MONTREAL  
Bâtisse de la Banque du Peuple,  
Bell Téléphone 1256

**NAP. MATTE,**

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU:

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

... \$1.50 ...

**Montre Française Incomparable**

En métal nickelé, 18 lignes, mouvement à cylindre, 4 rubis, trotteuse à secondes, remontoir au pendant.

La plus parfaite, la plus petite de toutes les montres bon marché, vendues jusqu'à ce jour au Canada.

Nous appelons l'attention de MM. les horlogers sur cette montre dont la vente est considérable en France.

Contre \$1.60, nous envoyons un échantillon franco.

SEULS CONCESSIONNAIRES POUR LE CANADA

**ROYER & ROUGIER FRERES**

IMPORTATEURS

55 Rue St-Sulpice, - - MONTREAL.

**AVIS DE FAILLITE**

Dans l'affaire de

**R. E. LIMOGES, Epicier,**

No 137 rue St-Paul, Montréal, Failli.

Les soussignes vendront à l'encan public, en détail.

**Mardi, le 17 Décembre 1895,**

A 10 heures a.m., sur les lieux tout l'actif mobilier du dit failli, savoir:

Stock d'épiceries, vins et liqueurs, se montant, d'après l'inventaire, à	\$1,008 50
Garnitures et ameublement	538 85
Roulant	269 60
Loyer au 1er mai 1896	166 66

\$1,925 70

Pour autres informations, s'adresser à

**CHS. DESMARTEAU, Comptable,**  
No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES,

Encanteurs.

**AVIS DE FAILLITE**

DANS L'AFFAIRE DE

**ALEX. D'AVIGNON,**

Epicier de la Cité de Montréal, Absent, Insolvable.

Les soussignes vendront par encan public, au bureau de Charles Desmarteau, No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

**Lundi, le 16 Décembre 1895, à 11 h. A.M.**

les immeubles suivants, savoir:

1o Une terre située dans la paroisse de Boucherville, Comté de Chambly, contenant environ cent quarante-quatre (144) arpents en superficie, au sixième rang de la dite Paroisse, connue et désignée sous le numéro deux cent trente sept (237) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la dite Paroisse de Boucherville, avec les bâtisses dessus construites.

2o Un certain lot de terre situé dans la ville de Longueuil, dans le Comté de Chambly, mesurant environ cinquante-cinq (55) pieds de front sur une profondeur de cent douze (112) pieds, connu et désigné comme étant le lot numéro cent quinze (115) sur le plan et livre de renvoi officiels du dit village de Longueuil, avec une maison en brique, et autres bâtisses dessus construites.

Pour procès verbal de vente, et toutes autres informations, s'adresser à

**CHS. DESMARTEAU, Curateur,**

1598 rue Notre-Dame, Montréal

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

## Chronique de Québec

Mercredi, 11 Déc. 1895.

L'état général des affaires et du commerce n'a pas sensiblement changé depuis ma dernière chronique.

C'est encore le même genre d'exploitation d'objets spéciaux pour ce qu'on est convenu d'appeler le temps des fêtes.—fêtes qui, malheureusement, menacent d'être tristes à bien des foyers. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a une activité assez accentuée chez le marchand de nouveautés et dans les magasins de bimbloteries qui se font de plus en plus nombreux à Québec. Par ce temps d'abstinence et de jeûnes, alors que de grandes retraites, comme celle qui se prêche actuellement à St-Roch, attirent journellement 5,000 à 6,000 pères de familles, on comprend aisément que la vente des liqueurs enivrantes ait diminué dans des proportions notables, cette semaine. Par contre, il se fait un raisonnable débit de poisson dont le marché est bien approvisionné et dont les prix ne sont pas excessifs. Ce qui est excessif, c'est le froid humide qui a rendu tous ces jours-ci la température des plus maussade et a nuï considérablement au commerce. Comme il y a compensation à tout, il se trouve que les quais et les cours à bois sont encombrés des meilleures qualités de combustible qui se détaillent à des prix modérés.

Les divers comités formés en vue de proposer les amusements et attractions du prochain carnaval sont à l'œuvre et font un travail important ; sans

que cela paraisse, cette activité produit déjà ses résultats, dans ce sens que les ouvriers spécialistes ont l'occasion d'exercer leurs talents inventifs pour contribuer au succès de ces réjouissances publiques, qui devront se terminer par un gros bénéfice pour notre ville. Un journal local disait dernièrement, avec une pointe d'ironie, que les entreprises sérieuses manquant à Québec, il fallait bien les remplacer par des entreprises pour rire. Celles-ci ne sont certes pas à dédaigner, si elles contribuent à donner du pain à ceux qui en ont besoin et des distractions aux blasés de la vie qui viendront nous visiter. Ce qui est vrai, c'est que dès maintenant on commence à sentir le bon effet de ces grandioses démonstrations en perspective. Un autre projet, dont la réalisation est profitable, c'est celui de fusionner la compagnie actuelle d'éclairage de la ville avec la compagnie chargée de nous doter d'un système de tramways électriques. Un syndicat américain est, dit-on au fond de ce gigantesque projet et s'apprêterait à dépenser des millions en améliorations publiques. La chose a un semblant de vérité et il se fait des démarches pour la faire passer dans le domaine des réalités. Les entrevues et pourparlers se poursuivent et on a lieu de croire que les intéressés en viendront à une entente. Le dessin actuel de la législature est peut être pour quelque chose en tout cela, attendu que la charte obtenue par la compagnie de chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, pour l'établissement d'un système de tramways électriques est menacé dans son existence même, n'ayant pas donné, au dire de

quelques-uns, de signe de vitalité dans les douze mois, malgré les promesses faites l'an dernier.

Quoiqu'il en soit, notre conseil de ville a quelque chose à dire là-dedans, comme représentant les intérêts des citoyens de Québec qui commencent à croire que les concessionnaires du droit de nous donner des tramways électriques, par contrat avec la cité, sont bien lents à se mettre à l'œuvre. L'hiver ne sera pas éternel, et au petit printemps, il faudra bien qu'on en passe des promesses aux actes.

## EPICERIES

Semaine calme. Prix sans changements la collection laisse à désirer. Cependant l'approche des fêtes va certainement amener l'activité et nous auront sans doute un meilleur rapport à faire la semaine prochaine.

Sucres : Brun, 3½ à 3¼c ; jaunes, 3½ à 3¼c Blanc, 3½ à 3¼c ; granulé, 4½ à 4¼ ; granulé allemand, 3½ à 3¼ ; Extra ground, 5c ; Powdered, 5 ; Cut Loaf, 5¼c.

Vermicelle : français et pâtes françaises, de 9½ à 10c.

Vermicelle de Québec : Boîte, 5¼c lb ; Quart, 5 : lb.

Riz, \$3.25 à \$3.35 ; Pot Barley, \$4.00 à \$4.30.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.50 à \$1.60 ; Homard, \$1.80 à \$1.90 ; Tomates, 85c à 90c ; Blé-d'inde, 80c à 85c ; Pois, 95c ; Haricots, \$1.45 ; Sardines domestiques, ½ boîte, 5c ; do, importées, ½ boîte 9 à 12c ; do, ¼ boîte, 14 à 18c.

Soda à laver, de 80 à 90c ; do à pâte, \$2.40 ; Empois No 1, 4¼c ; do, satin, 7¼c ; caustique cassé, \$2.50 à \$2.75 ; Gros Drums, 2 à 2¼c.



QU'EST-CE QUE CELA ?



**Allumettes:** Cartes, \$3.00; Telegraph, \$3.75; Telephone, \$3.50; Dominion, Lévis et Royal, \$2.00; Dominion Extra, \$2.50; Phoenix, \$2.75.

**Sel:** eu magasin, 48c; sel fin, sacs, \$1.45; 1/2 sac, 35 à 40c.

**Raisins:** Valence, "fine off stalk" 5 à 5 1/2c; do, Selected, 5 1/2c; do, Layers, 6c; Currants, 3 1/2 à 4c; do, extra, 5c.

**Amandes Tarragones:** 62 à 13c la lb., do, écaillées, 22 à 25c; Noix de Bordeaux, 11 à 12c la lb.; do, Grenoble, 12 à 13c; Avelines de Sicile, 8 à 9c la lb.

Encore une semaine bien peu d'importance à enregistrer. Les prix sont fermes cependant dans les farines et poissons.

**FARINES, GRAINS ET PROVISIONS.**

**Farine (en poche):** Patente, \$1.90 à \$2.20; Forte de boulanger, \$2.10 à \$2.15; S. Roller, \$1.70 à \$1.80; Extra, \$1.60 à \$1.65; Superfine, \$1.45 à \$1.55; Commune, \$1.35 à \$1.40.

**Farines en baril:** Farine (patente,) \$3.90 à \$4.50; Farine de cylindre, \$3.30 à \$3.40; Extra, \$3.35 à \$3.40; Superfine, \$3.00 à \$3.10.

**Lard:** Short Cut, \$17.50 à \$18.00.  
**Saindoux:** Pur, \$2.10 à 2.20 le seau. Composé, \$1.45 à \$1.50.

**Gruau:**  
"Rolled Oats" \$1.90 à \$2.00 par 90 lbs.  
"Medium" \$1.90 à 2.00 " 98 "  
"Granulé" \$2.10 à \$2.25 " 98 "  
"Gruau fin" \$2.50 " 98 "  
"Gruau ext. fin" \$3.00 à \$3.10 " 98 "

**Grains:** Avoine Ontario par 34 lbs 35 à 36c; avoine de province, 33 à 35c; do, son 85 à 90c; fèves blanches, \$1.50 à \$1.65; pois No 1, 85 à 90c; No 2, 75 à 80c; gru, \$1.10 à \$1.20; blé d'Inde jaune, 58 à 60c; moulu, \$1.25 à \$1.30; orge, 65 à 70c. Pot Barley, \$2.00 à \$2.15.

**Poissons:**  
Morue No. 1, \$4.25; do No. 2, \$3.75; hareng large No 1, \$5.50; do Labrador No 1, \$4.50 à \$5.00; do Labrador No 2, \$3.50 à \$4.00.

**Saumon No 1,** \$16.00 à \$16.50.  
" No 2, 14.00 à 14.50.  
" No 3, 12.00 à 13.00.  
**Truite No 1,** 9.50 à 10.00.  
" No 2, 8.00 à 8.50.  
**Morue sèche** 112 lbs, \$4.25 à \$4.50.  
**Sardines à l'huile:**  
Produit de l'Union Sardinière, 1/2 de boîtes, \$11.00 le cent; do, 1/4 boîte, \$15.00 le cent; do huile d'olive extra No 1, 1/2 de bouteille, \$2.25 doz; do huile d'olive, 1/2 bouteille, \$3.50; do huile d'olive, bouteilles, \$6.50 doz; do huile d'olive, canistres 1/2 gll., \$.75; do huile d'olive, 5 gll. \$2.50 le gll.  
**Sardines salées,** quarts 3 mts. \$10.00.  
" " " 1 " 4.00.

Le commerce des cuirs continue d'être bien moyen. Le marché est encore à la baisse. Les fabricants locaux ont peu d'ouvrage, n'osant pas manufacturer à l'avance, et n'ayant pas de commandes importantes des fabricants de chaussures. Ceux-ci attendant toujours les ordres des *jobbers* qui ne viennent pas encore. Et puisque j'en suis à ce sujet, il est pénible de constater que les habitués des centres industriels—patrons et employés, qui depuis des années y ont gagné une honnête subsistance—se retrouvent aujourd'hui par centaines..... au palais de justice. Les corridors et les salles d'audience en sont remplis. C'est là qu'à l'heure qu'il est se déroule ce que je pourrais appeler le scandale de la succession Bresse. Ils sont là, les héritiers, luttant les uns contre les autres, avec au moins huit avocats à leurs trousses et cent quatre-vingt (180) témoins assignés; les dissensions s'enveniment, les haines augmentent, les témoignages révèlent, hélas! des choses parfois pénibles, et, durant que des centaines et des milliers de plaquettes se dépensent en procès, le beau, le grand, le superbe établissement Bresse, l'orgueil de notre ville, la vie de 3 à 400 familles, reste mi-craquement fermé, et Dieu sait pour combien de temps en-

core. Vous comprendrez que la classe ouvrière ressent péniblement les conséquences de cet état de choses et que le commerce en souffre lui aussi proportionnellement.

La Chambre de Commerce a élu hier M. R. R. Dobell comme son président, M. E. B. Garneau ayant décliné l'honneur d'une réélection. Nous donnerons plus de détails la semaine prochaine.

L. D.

**Ventes enregistrées de Québec.**

Semaine terminée le 7 décembre 1895.

**QUARTIER ST-ROCH**

Lot 427, avec bâtisses. Mme Caroline Ernsch, épouse de Didace Leveillé à Octave Wigner. Considération: paiement d'une créance hypothécaire [95298]

**QUARTIER ST-JEAN**

Rue d'Aiguillon. Lot 3191, avec bâtisses, terrain 13 x 64. Thomas Bédard à François Gingras, \$600 [95300]

**ST SAUVEUR**

Rue Chénier. Moitié ouest du lot 1074 terrain 20 x 63 E zéar Fiset et al à Edmond Fiset; \$50 [95291].

Bijouville. Lot 2344-74. "L'Association des terrains sans bruit" à Onézime Vézina \$6 de rente annuelle et constituée au capital de \$150 [95295].

Bijouville. Lots 2344-133 et 2344-134. "L'Association des terrains sans bruit" à Pierre Cardinal. \$16 de rente annuelle et constituée au capital de \$400 [95296].

**ST-GABRIEL**

Lot 289, terrain 1 arp. en superficie. Mme Vve John Parker à John B. Ling. \$20 [95276].

**BEAUPORT**

Partie du lot 342, avec maison, etc., terrain 100 arp. en superficie. George

**D. RATRAY & SON,**

Entrepôts: Rues Dalhousie, St-Paul et St-Andre, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

**CHARLES E. ROY**

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC.

SPECIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D. Kid Elastique.

Aussi:—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

**POISSONS!**

HARENGS de toutes qualités et de choix, MORUE SALEE, MORUE SECHE, SAUMON, ANGUILLES, SARDINES, NAUVES-LANGUES.

HUILE MORUE, HUILE LOUP-MARIN, de MARSOUIN, HUILE RAFFINEE A LA VAPEUR.

J. B. Renaud & Cie, 126-140 rue St-Paul, Québec

**TABAC CANADIEN**

EN FEUILLES, PRESSE et HACHE

Tabacs Coupés: Le **THÉO**, à fumer et à chiquer, en paquet de 1 lb. BOITES DE 5 LBS. Le **ROUGE**, à fumer, 110 " 10 p. c. ESCOMPTE. Le **QUESNEL**, à fumer, 110 " 10 p. c. ESCOMPTE. PAR 100 LBS.  
Tabacs pressés: Le **COTÉ**, à fumer, 12 lbs au Caddy, 5 palettes à la livre, Le **COT** à chiquer, 10 lbs.  
Cigares vrai Havana: "St LOUIS," "7-20-4," "DOCTEUR."  
Tabacs en feuilles: "QUESNEL," "PETIT HAVANE," "ROUGE."  
Toujours en stock la plus grande variété de Tabacs étrangers, Cigares, Cigarettes, Pipes, etc., que l'on puisse trouver à Québec.

Joseph Coté,

ENTREPOTS: 188 RUE ST-VALIER, MACASIN, 355 RUE ST-PAUL, TELEPHONE 475

Québec

**POISSON**

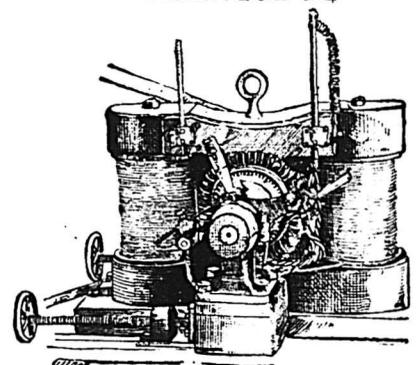
DERNIERS ARRIVAGES

HARENG, EXTRA LARGE, QUARTS ET DEMI-QUARTS HARENG No 1, MORUE, SAUMON, TRUITE, ETC.

**PAR... GEO. TANGUAY QUEBEC**

Bureau: 48, rue St-Paul. Agents: 33 et 35, 34 et 36, rue St-André. Quais: rues St-André et Dalhousie.

**FABRIQUE DE**



DYNAMOS

A courant continu pour l'éclairage des fabriques et toutes les grandes bâtisses. Dynamos à courant alternatif pour l'éclairage des villes et des villages.

TRANSMISSION DE LA FORGE, TELEPHONES, VOLTMETRES, AMPEREMETRES, FIL SOUS COTON, SOUS CAOUTCHOUC, &c. J.-F. GUAY, 524 St-Valier, QUEBEC

Edouard Galarneau et al à Mlle Henriette Binet. \$1434.04 [95294].

STE-AMBOISE

Partie du lot 1257, sans bâtisse. Ferdinand Garneau à Alfred Gagné \$42 [95304].

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE QUÉBEC.

La cité de Québec vs Goulet.

Rue Arago, Québec—Lot 491 du cadastre du quartier St-Sauveur, terrain avec bâtisses, sujet à une rente foncière de \$5 par année.

Vente au bureau du Shérif, Québec, le 16 décembre, à 10 h. a. m.

Sans façon vs Bouchard.

Rue Ste Hélène, Québec — Lot 1792 du cadastre du quartier Jacques-Cartier, terrain avec bâtisses.

Vente au bureau du Shérif, Québec, le 16 décembre à 10 h. a. m.

Cantin vs Côté.

Ste-Catherine, Co. Portneuf — Lot No 52 du cadastre de la paroisse; terre à bois dans la seconde concession.

Vente à la porte de l'église le 20 décembre à 10 h. a. m.

Pointe aux Trembles, Co. Portneuf— Lot No 117 du cadastre de la paroisse; terre au premier rang avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église le 21 décembre à 10 h. a. m.

NOTES INDUSTRIELLES.

On écrit de Clifton :

La Royal Pulp Co. a acheté tous les terrains boisés ci-devant possédés par la Cie Anglo-Américaine et l'hon. juge Hall, et tous les autres terrains ayant quelque valeur pour leur bois marchand. Cette compagnie fera des chantiers considérables dans notre canton. l'hiver prochain. Elle a fait remettre, à

neuf, l'écluse du lac Lindsay et nettoyer la rivière aux Saumons de tout embaras. Les bûcherons sont déjà à l'œuvre et les salaires sont élevés.

L'asphalte rend de grands services, mais il a le tort de coûter fort cher. M. Hupperstberg vient d'imaginer un procédé qui donnerait un produit satisfaisant. Il traite les brais de goudron de houille ou d'anthracite, les résidus de distillation du pétrole et des résines par du soufre, puis par du chlorure de chaux, ou inversement. Pour obtenir de l'asphalte dur on met 500 kilogrammes de brai et 40 de soufre; pour l'obtenir mou, on en met seulement 10 de soufre. On chauffe jusqu'à ce qu'une vive ébullition ait pris fin. A la masse encore fluide on incorpore 10 à 12 kilogrammes de chlorure de chaux en poudre fine tamisée. Après refroidissement, on broie et l'on ajoute une quantité convenable d'une substance inerte: sable, mâchefer, ocre, pyrites grillées en poudre; on recuit et torréfie le tout.

On commence à employer aux Etats-Unis un nouveau type de cloisons et de revêtements qui rend des services multiples. Ce sont des plaques faites de lames de bois de 3 millimètres d'épaisseur et de 2 à 3 centimètres de largeur, placées côte à côte entre deux feuilles de carton-paille, le tout étant uni au moyen de ciment ordinaire sous forte pression.

Ces plaques sont d'une résistance extraordinaire, en égard à leur poids. Si l'on en prend une de 5m50 de long, on peut la courber de façon à ce que les extrémités se touchent, sans que pour cela elle se brise ni même se déforme.

On obtient, par polissage au papier de verre, des panneaux d'un fini parfait, préférables au meilleur enduit de plâtre, tout en ne coûtant pas plus cher. Ce revêtement est absolument impénétrable à l'air, de même qu'à l'humidité, soutient la construction et s'entretient propre avec la plus grande facilité.

La compagnie manufacturière de pulpe de Mégantic vient de s'adresser au conseil de ville de la municipalité de St-François de Beauce pour lui demander une exemption de taxes pendant vingt ans, afin de construire une chaussée à l'endroit connu sous le nom de "Pied du rapide de St-François."

La compagnie s'engage à se rendre responsable de tous les accidents qui pourraient survenir.

Plusieurs présidents de cette paroisse s'offrent à prendre des actions dans la nouvelle manufacture qu'on se propose d'établir.

Une manufacture de pulpe consomme une quantité considérable de bois tel que pruche, sapin, épinette etc.

Nous espérons que l'on encouragera cette nouvelle manufacture qui sera une véritable source de revenus pour les habitants de l'endroit.

Une invention intéressante vient d'être faite à Boston. C'est un verre qui, extérieurement, a l'apparence du bois, quand il décore une habitation, et qui reste, au contraire, transparent à l'intérieur d'une chambre en y répandant même une lumière fort agréable.

Le procédé de fabrication consiste à induire le verre d'une teinture pouvant lui donner l'aspect de tel bois que l'on désire imiter. Quand la couche est bien sèche, on la fixe à l'aide d'un vernis, puis on chauffe doucement, tout en injectant avec une seringue une certaine quantité de teinture pour produire entièrement l'illusion du bois. On applique, en dernier lieu, une couche de vernis pour donner plus de brillant et pour protéger l'enduit.

Les maisons construites avec ce verre d'un nouveau genre ne manqueront pas d'une certaine originalité.

Le conseil du comté de Londres vient de décider que, dorénavant, le papier mâché serait employé de préférence à tous autres matériaux pour la couverture des édifices publics.

Cette décision a été prise à la suite

— TELEPHONE 706 —

GEO. BROUSSEAU



FERBLANTIER,

PLOMBIER

ET

COUVREUR



MANUFACTURE ET REPARATION DE BALANCES

ESTAMPES FAITES SUR CUIVRE UNE SPECIALITE

Seul Manufacturier du Célèbre Poêle "L'ETOILE."

79-83 rue St-Paul, B. V., QUEBEC.

HARENGS, MORUE, SAUMON, TRUITE, AUCUN FLEUR de blé nouveau de toutes sortes pour familles et Boulangers

PRIX SPECIAUX POUR QUANTITE D'UN CHAR

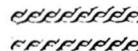
P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

VERMICELLE et MACARONI

Vous avez tout intérêt à demander nos échantillons et nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

SIMEON GOSSELIN & CIE, MANUFACTURIERS, 160, RUE SAUVAGEAU, QUEBEC

THES NOUVELLE RECOLTE



EX. EMPRESS OF INDIA " EMPRESS OF JAPAN

Un grand assortiment de THES verts, noirs et du Japon. Aussi, assortiment complet d'Épiceries et Liqueurs

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, Québec.

POUR LES FETES

NOUS AVONS LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE

POUPEES, BONBONNIERES, JOUETS, BOITES DE FANTAISIE, ET TOUTES SORTES D'ARTICLES POUR NOEL ET LE JOUR DE L'AN.

Prix Modérés.

BOISSEAU & MARCOTTE, IMPORTATEURS

Successors de BOISSEAU & BELAND,

41 et 43 rue St-Pierre, QUEBEC

d'études qui ont duré quatre ans, et les conclusions des ingénieurs-rapporteurs s'appuient sur deux monuments connus dans le monde entier.

Le plus ancien en date est l'Observatoire de Greenwich, dont la grande coupole, faite de papier mâché, — le mot est en français dans le rapport au conseil de comté, — ne pèse pas plus de vingt tonnes et peut être mis en mouvement par un enfant.

L'autre monument que le rapport qualifie "la plus belle construction de l'Europe" est le palais de justice de Bruxelles, dont le dôme, en papier mâché, ne pèse que seize tonnes.

On connaît l'extraordinaire développement industriel du Japon depuis une vingtaine d'années; les Japonais suffiront bientôt eux-mêmes presque complètement à leurs besoins et ne tarderont pas à faire aux Européens une redoutable concurrence; elle se fait déjà vivement sentir sur les marchés asiatiques. La savonnerie n'a pas été oubliée par les Japonais, et la récente exposition de Kioto a permis d'apprécier les produits de cette industrie nouvelle, dont le centre principal se trouve à Osaka.

Les savonneries japonaises, trouvant sous la main la matière première en abondance, fabriquent des savons d'un bon marché incroyable, mais leur qualité est encore bien inférieure; les indigènes s'en accommodent tout de même, de sorte que les envois de France, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, etc., diminuent tous les ans d'une façon notable.

On paraît vouloir prendre dans le Sud des Etats-Unis toutes les mesures désirables pour abaisser encore le prix de revient de production de la fonte. La "The Follette Coal and Iron Co" possède, dit-on, dans le Tennessee Oriental, une mine de houille embrassant une superficie de 50,000 acres environ, dans laquelle vingt galeries se trouveraient placées dans une position horizontale les unes au-dessus des autres, ainsi qu'un dépôt de minerai em-

brassant une superficie variant entre 7,000 à 8,000 acres dont la teneur en fer oscille entre 45 à 59 p. c.

Ce charbon (qui est éminemment propre à la fabrication du coke) et le minerai de fer ne seraient éloignés que de 2 500 pieds environ les uns des autres; de plus la castine se rencontrerait dans les environs en quantités inconcevables.

En outre, les trois mines seraient situées de telle sorte que les matières pourraient être facilement transportées au moyen d'ascenseurs, monte-charges ou autres appareils du même genre, aux hauts-fourneaux. On prétend donc qu'il est possible de produire, avec des conditions aussi favorables, la fonte à 5 dollars la tonne. Jusqu'ici, le district de Birmingham a fourni des fontes au prix très bas de 6½ à 6 dollars la tonne; aussi l'*American Manufacturer*, auquel nous empruntons ces lignes, doute qu'il soit possible de livrer la matière précitée dans des conditions de prix aussi modiques. — *Le Fer*.

D'après *Prometheus*, le poids total de défenses d'éléphants fournies par l'Afrique est d'environ 800 tonnes par an. Cette production se répartit de la façon suivante:

Zanzibar.....	200 tonnes
Mozambique.....	100 "
Gabon, Cameroun, Lagos....	75 "
Territoire du Niger.....	75 "
Loanda, Benguela.....	100 "
Cap.....	50 "
Egypte.....	150 "
Côtes de la mer Rouge.....	50 "

Ensemble..... 800 tonnes

La plus grande partie de ces défenses sont expédiées en Angleterre, aux Indes et dans l'Amérique du Nord. Leur valeur peut être estimée à 4 millions de piastres. En prenant 22 lbs comme poids moyen d'une défense, cette production correspond à une hécatoombe de 40,000 éléphants chaque année.

L'ivoire de Zanzibar est le plus renommé. Les défenses d'éléphants adul-

tes atteignent de 3 à 4 pieds et pèsent 80 à 90 lbs. On en voit quelquefois, mais assez rarement, qui mesurent jusqu'à 8 pieds de longueur. Malheureusement les chasseurs tuent souvent de jeunes sujets, de sorte qu'il est à craindre qu'avant longtemps les ressources ne répondent plus aux besoins. C'est un stimulant pour les inventeurs d'ivoire artificiel.

Le solliciteur d'annonces est souvent obligé de rectifier des idées erronées sur la valeur de l'annonce même chez des négociants très intelligents et dont les affaires ont réussi. Une de ces idées fausses, c'est que l'annonce est bonne pour une nouvelle maison, qui a besoin de se faire connaître du public, mais qu'elle est inutile pour une vieille maison bien connue. Un négociant à la tête d'une maison de ce genre répondait un jour à un solliciteur: "Notre maison, voyez-vous, est établie depuis très longtemps et nous avons, dans le temps fait beaucoup de publicité pour la faire connaître. Maintenant qu'elle est solidement établie et que tout le monde la connaît, nous croyons que l'argent payé pour des annonces serait dépensé inutilement." Le solliciteur, qui avait déjà entendu la même chanson, lui dit: "Permettez moi de vous demander si vous vous occupez beaucoup de politique? — Oui, c'est-à-dire en autant que la politique peut affecter nos intérêts. — Très-bien. Considérez-vous que l'avènement d'un parti protectionniste ou libre-échangiste puisse affecter vos intérêts? — Certainement — Alors, pourriez-vous me dire, sur le moment quels étaient les candidats à l'élection fédérale pour votre circonscription électorale, Montréal-Centre, aux élections de 1872? — Ma foi, vous me prenez de court. J'aurais besoin pour cela de rafraîchir ma mémoire — Et cependant lui fit remarquer le solliciteur, à cette date là vous vous intéressiez à cette élection, qui n'a pas manqué de publicité?" Le négociant comprit la leçon et donna son annonce.

PAPIER A ENVELOPPER, Blanc, Manille, Etc. ARTICLES POUR FUMEURS, COUTELLERIE, BIJOUTERIE, LIBRAIRIE, MARCHANDISES SECHES, EPICERIES, CORDONNERIE, JOUETS, Etc., Etc.

**BELAND & VEZINA,**

35 rue St-Pierre, QUEBEC

En gros seulement..... Commandes par téléphone, télégraphe ou autrement, remplies avec soin et promptitude.

LA FABRIQUE DE **SACS EN PAPIER** de Quebec

Fabricants de Sacs en Papier de toutes sortes. Jobbers de Papier à Journaux, Manille, Brun, Goudronné, Papier à Lambris, Feutre. Etc.....



DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX

**J. H. JACQUES**

MARCHAND DE

**CUIR**, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère)

Prix réduits et défiant toute compétition..... Une visite est sollicitée

**A Messieurs les Marchands.....**

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et auront bientôt le plaisir de vous faire une visite avec le plus beau choix de Chaussures de Printemps et d'Ete qui puisse se voir.

Nos conditions, comme toujours, sont libérales.

Veuillez les attendre avant de placer vos commandes-

**J. H. BEGIN, QUEBEC**

**NOS PRIX COURANTS**

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

**PRIX COURANTS.—MONTREAL, 12 DECEMBRE 1885.**

**Allumettes.**

Télégraphe, la caisse.....	\$3 50
Tiger " " " " " " " "	3 00
Telephone " " " " " " " "	3 33
Star No. 2 " " " " " " " "	2 50
Carnaval " " " " " " " "	2 80
Parlor " " " " " " " "	1 75
Louiseville " " " " " " " "	\$2 50 à 2 65

**BRYANT & MAY.**  
*Robert Greig & Co., agents.*

afety No 9 grosse	2 00
" " 10 " " "	1 10
Tiger " 2 " " "	5 00
" " 4 " " "	2 00

**Articles divers.**

Briques à couteaux, doz.	\$0 35	0 37½
Bouchons communs gr.	0 18	0 30
Bleu Parisien	0 11	0 13
Brûleurs pour lampes		
No 1, doz.	0 90	1 00
No 2, " " "	0 00	0 75
No 3, " " "	0 00	0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 00	0 11½
" London Sperm.	0 00	0 10½
Cable coton ¼ pce., lb.	0 13½	0 14
" Manilla, lb.	0 12	0 14
" Sisal, lb.	0 37½	0 08½
" Jute, lb.	0 08½	0 09
Chandelles suif, lb.	0 00	0 09½
Cartes à jouer, doz.	0 25	3 50
Epingles à linge, bt. 5 gr.	0 00	0 60
	3 fils.	4 fils.
Ficelles		
" 30 pieds	0 40	0 70
" 40 " "	0 50	0 90
" 48 " "	0 63	1 20
" 60 " "	0 75	1 35
" 72 " "	0 90	1 03
" 100 " "	1 25	2 10
Graine de canari, lb.	0 04	0 05
" canari paq., lb.	0 06	0 08
" chanvre, lb.	0 04	0 05
" Rapée, lb.	0 06	0 07

Lessis concentré, com.	0 30	0 40
" pur.	0 00	0 65
Mèches à lampes No. 1.	0 16	0 20
" No. 2.	0 00	0 15
" No. 3.	0 12	0 13
Pipes, en boîtes.	0 65	0 90

**Cafés.**

**Cafés rôtis.**

Standard Java	36c
Old Gov.	31½c
Imperial	31½c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	36c
Old Gov. Java et Mocha	35½c
Java Siftings	31½c
Jamaïque	28c
Maracaibo	39c
Rio	25 à 27c

**Chocolats et Cacaos.**

**Cacaos Cowan.**

Hygjenique, en tins de ¼ lb dz.	3 75
" " " " " " " "	3 25
" " " " " " " "	5 lb lb 0 75
Essence cacao, non sucre, p. dz.	1 40
" " " " " " " " " " " "	sucre, tins ¼ lb dz 2 25

**Chocolats Cowan:**

Queen's dessert, ¼ et ½ lb.	0 40
" " " " " " " " " " " "	6 div. 0 42
Mexican Vanilla, ¼ et ½ lb.	0 35
Fry's Diamond, ¼ et ½ lb.	0 21
" " " " " " " " " " " "	la lb 0 21
Parisien, morc. à 5c	0 39
Royal Navy, ¼ et ½ lb.	0 39
Cnocolate icing paq. 1 lb.	2 25
" " " " " " " " " " " "	6 div. 1 25
Pearl Pink Icing	1 75
White Icing	1 75

*Cacao Rowntree's Elect.*  
*Robert Greig & Co., agents.*

Petites boîtes, doz.	1 65
----------------------	------

¼ lbs. .... doz.	2 40
½ lbs. .... " "	1 60
Chocolat " Diamond " lb.	0 24
" Queen " " " lb.	0 40

**Felix Potin:**

Chocolat, qualité No 1, lb.	0 27½
" " " " " " " " " " " "	3, lb. 0 35
Cacao, boîte ¼ lb.	0 27½

**Chocolat Fry.**

Caracas ¼ boîte de 6 lbs	la lb 0 42
Vanille ¼ " " "	la lb 0 42
Gold Medal (sucre) " " "	la lb 0 29
Pur non sucre ¼ " " "	la lb 0 42
Diamond ¼ " " "	la lb 0 24
Monogram ¼ " " "	la lb 0 24

**Cacao Fry.**

Concentré ¼ 1 lb boîte de 1 doz.	2 40
Homeopathique ¼ bte 14 lbs	la lb 0 33
" " " " " " " " " " " "	¼ bte 12 lbs ¼ lb 0 33

**Confitures et Gelées**

**Confitures:**

Crosse et Blackwell, doz.	1.99 à 2.50
---------------------------	-------------

**De Michel Lefebvre et Cie:**

Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	" " 0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	" " 0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 14 " "	" " 0 11½
do 28 " "	" " 0 11
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" " 2 25

**De A. C. Dionne:**

Canistres de 1 lb.	douz 1 50
do de 2 lb.	" douz 2 60

**Gelées**

*Michel Lefebvre & Cie.*

Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	" " 0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	" " 0 09½

Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 14 " "	" " 0 09½
do 28 " "	" " 0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" " 2 25

*Lazenby.*

Tablettes de Gel., 13 variét. pts	1 20
-----------------------------------	------

**Conserves alimentaires.**

**Légumes.**

Blé d'Indo	doz. 0 75	0 90
" Yarmouth 2 lbs	" " 0 00	1 50
" Windsor " " "	" " 0 80	0 85
Hoegg Baked Beans	1 20	1 25
Windsor " " "	1 20	1 25
Haricots de Boston	" " 2 10	2 25
Pois canadiens 2 lbs.	" " 0 90	1 05
Pois français	la douz. 0 10	0 11
Petits pois extra fins	boîte 0 15	0 16
" " " " " " " " " " " "	extra surfins	17 0 18
Tomates	doz. 0 75	0 99
Haricots verts	" " 0 80	0 90
Champignons la boîte	0 14	0 24
Truffes la douz.	4 89	5 00
Olivos	1 00	4 50
Citrouilles, 3 lbs	0 90	0 95

**Fruits:**

Ananas, 2 et 3 lbs.	doz. 2 25	3 00
Bluets, 2 lbs	" " 0 00	0 80
" 3 lbs	" " 0 00	1 05
Fraises, 2 lbs	" " 2 00	2 10
Pêches, 2 lbs	" " 2 00	2 10
" 3 lbs	" " 2 75	3 00
Poires, 2 lbs	" " 1 75	2 10
" 3 lbs	" " 2 30	3 10
Pommes, gal.	" " 1 90	2 20
" 3 lbs	" " 0 85	1 00
Prunes, 2 lbs	" " 1 50	2 60

**Poissons:**

Clams, 1 lb.	doz. 1 40	1 50
Homards	" " 1 90	2 00
" " " " " " " " " " " "	boîte plate.	2 50 2 60

**CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT.**

**AGENTS.**

**D. MASSON & Co., MONTREAL.**

**CACAO FRY**

**LOUIS GILBERT, ST-FERDINAND D'HALIFAX, P. Q.**

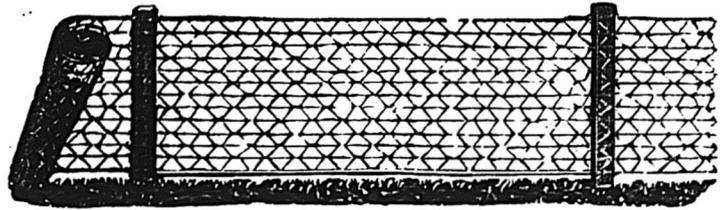
Agent des Fromageries pour la vente des Fromages sur le marché de Montréal.  
Commission pour la vente des Fromages, 5 centins la boîte.  
Fournitures diverses pour la fabrication du Fromage, telles que Coton, Présure, Etc., Etc.  
Toutes les Fournitures nécessaires pour Fromageries à des Prix modérés.  
Manufacturier de Fonds, Couvercles et Cercles pour Boîtes à Fromage et de Boîtes à Fromage complètes.

**J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA.**

— MANUFACTURIER DE LA —

**Cloture en FIL DE FER CROISÉ de Kitzelman**

Cette Cloture a Rempporté tous les **PREMIERS PRIX** partout où elle a été exposée, **CHICAGO, TORONTO, MONTREAL, Sherbrooke et Québec.**



C'est la Cloture — LA — **MOINS DISPENDIEUSE.**

**A l'Épreuve de tous les Animaux sans exception.**

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 12 DÉCEMBRE 1895

Huitres, 1 lb..... dz	1 30	1 40
" 2 "	0 00	2 40
Maquereau.....	1 30	0 10
Sardines canad.....	0 04	0 00
" françaises.....	0 09	0 10
" françaises.....	0 06	0 25
" françaises.....	0 16	0 35
Smelts (Eperlans).....	0 50	0 00
Saumon botte ronde.....	1 30	1 40
" plate.....	1 51	1 60
Hareng marine.....	1 60	1 65
Anchois.....	3 25	0 00

**Viandes en conserve :**

Corned Beef, 1 lb..... doz.	0 00	1 45
" 2 lbs.....	0 00	2 55
" 4 lbs.....	0 00	0 00
" 6 lbs.....	0 00	8 25
" 14 lbs.....	17 50	0 00
Dinde, 1 lb.....	0 00	2 30
Langue, 1 lb.....	3 25	3 35
" 2 lbs.....	6 65	6 75
Langue de bœuf, 1 lb.....	7 00	0 00
" 2 lb.....	0 00	8 70
English Brown.....	0 00	1 65
Bœuf émiellé sec.....	0 00	2 65
Pâtés de foie gras.....	6 00	8 00
Pieds de cochon, 1 lb.....	0 00	2 30
Portlets, 1 lb.....	0 00	2 30

**Lazenby's.**

Soupes Real Turtle..... doz.	0 00	9 00
assorties.....	3 00	3 75
bottes carrées.....	3 00	1 6.

**Johnston's.**

Fluid Beef No 1, bis 2 onces doz.	3 00	
" No 2 " " " "	5 00	
" No 3 " " " "	8 75	
" No 4 " " " "	11 25	
" No 5 " " " "	27 0.	
Stominal, bouteille 2 onces	3 10	
" " " " "	6 00	
" " " " "	9 00	
" " " " "	12 75	
Fluid Beef (ordial), bt. 20 on.	15 00	
Milk granules, caisse de 4 douz	6 00	
" avec céréales " "	5 50	

**Wethey's.**

Condensé mince meat, grosse	12 00
Société " La tilia " "	
Poudre de viande, le flacon	1 25
Chocolat à la viande, lb	1 50
Cacao à la viande, la botte	1 25

**Sauces et Marinades.**

Marinades Morton..... doz.	2 30	2 70
Crosse & Blackwell, doz.	0 00	3 25
" Suffolk, 20 oz..... doz.	3 00	2 10
Marinad. Suffolk, 16 oz. dz.	0 00	1 80
Essence d'anchois, dz.....	0 00	3 25
Catsup de champignons dz	0 00	2 15
Sauce Worcester, 1/2 chop.	3 50	3 75
" chop.....	6 25	6 50
" Harvey, 1/2 chop.....	3 25	3 50
Catsup de tomates.....	1 00	4 00
" de champignons.....	1 20	3 40
Sauce aux anchois.....	3 25	3 50
Sauce Chili.....	3 75	4 00
Catsup de Robert Greig & Co.		
B. B. bouteille grosse	7 20	
" B.....	10 20	
En flûte.....	12 00	
Couvrerle vissé.....	21 00	
St L. high grade..... doz.	3 25	
Pepper sauce..... grosse	15 00	
Marinades de L. A. Dansereau & Cie		
Horse Head Brand No. 1 20 oz doz	60	
" 2 " " "	1 40	
Gladstone.....	1 05	
Ketchup..... No 2 20 oz doz	90	
A. C. Dionne.		
Cornichons arom..... doz.	0 00	1 50

**Cirages, Mines et Vernis.**

Cirages français grosse	4 00	8 00
canadiens " "	2 4	6 00
Mine Royal Dome g.....	1 70	0 00
" James g.....	2 40	0 00
" Rising Sun large doz.	0 70	0 00
" small doz.....	0 40	0 00
" Sunbeam large doz.	0 70	0 00
" small doz.....	0 00	0 35
Silverine grande, doz.....	0 75	0 00
Vernis à harnais, gal.....	0 00	1 80
" doz.....	1 10	1 20
" à tuyaux, gal.....	0 00	0 90
" Parisien, doz.....	0 70	0 75
" Royal polish, doz	0 00	1 25

**Drogues et Produits Chimiques**

Acide carbonique.....	0 30	0 40
" citrique.....	0 50	0 55
" oxalique.....	0 10	0 12
" tartrique..... la lb.	0 33	0 35
Aloès du Cap.....	0 14	0 15
Alun..... lb.	0 01	0 03
Bicarbonate de Soude. brl.	2 35	2 75

Bichrom. de Potasse..... lb.	0 10	0 12
Bleu (carré).....	0 10	0 16
Borax raffiné.....	0 06	0 09
Bromure de Potasse.....	0 55	0 80
Camphre américain.....	0 80	0 90
Camphre anglais..... lb.	0 85	0 95
Cendres de soude.....	0 01	0 02
Chlorure de chaux.....	0 02	0 05
Chlor. de Potasse.....	0 23	0 25
Couperose, 100 lbs.....	0 75	1 00
Crème de tartre.....	0 30	0 35
Extrait de Campêche lb.	0 10	0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12	0 14
Glycérine..... lb.	0 20	0 25
Gomme arabique..... lb.	0 60	1 25
Gomme épinette..... lb.	0 00	0 25
Indigo Bengal..... lb.	1 50	1 75
Indigo Madras..... lb.	0 60	0 80
Iodure de potasse..... lb.	4 00	4 25
Opium..... lb.	4 50	4 75
Phosphore..... lb.	0 60	0 75
Salpêtre..... lb.	0 06	0 7
Sels d'Epsom..... 100 lbs	1 50	3 00
Sel de soude..... 100 lbs	0 90	0 95
Soda caustique 60° 100 lbs	1 75	2 00
Soda caustique 70° 100 lbs	2 00	2 40
Soda à laver par 100 lbs.....	0 75	0 85
Soda à pâte par baril.....	0 00	2 50
Soufre poudre lb.....	0 01	0 03
Soufre bât ns ".....	0 01	0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.....	1 50	2 00
Strychnine..... oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre..... lb.	0 04	0 08
Sulfate de morphine..... lb.	1 90	2 00
Sulfate de quinine..... oz.	0 40	0 45
Suñac..... la tonne	65 00	70 00
Vert de Paris..... lb.	0 17	0 20
Vitriol.....	0 06	0 08

**Empois et Féculs.**

EMPOIS

De la Brantford Starch Co. Ltd.

Empois de buanderie :		
Canada Laundry, btes de 40 lbs.	0 04	
White Laundry, qualité extra :		
Cartons, 3 lbs., caisses 36 lbs.	0 05	
Barils, 175 lbs.	0 04	
Quarts, 101 " "	0 04	
Lily White Gloss :		
Quarts, cristaux extra grands.	0 06	
Cartons, fantaisie, 1 lb., caisses 36 lbs.	0 07	

Boîtes à couvercle mobile, 8 à la boîte de 48 lbs.	0 67
Canistres de fer blanc émaillé, 8 à la caisse de 48 livres	0 07
Cartons de fantaisie, 6 livres caisses 36 livres	0 07
Brantford Gloss :	
Boîtes fantaisie, 1 lb. cais. 36 lbs.	0 07
Brantford Cold Water Rice Starch :	
Boîtes fantaisie, 1 lb. cais. 36 lbs.	0 09
Canadian Electric Starch, boîtes de 40 paq. font.	3 00
FEUCLES (pour la cuisine)	
Challenge Preparep Corn Starch paq. 1 lb., boîtes 40 lbs.	0 06
No. 1 Pure Prepared Co n. paq. 1 lb., boîtes 40 lbs.	0 07
Fret payé en lot de 10 boîtes pour toute localité de Québec, d'Ontario à l'est de North Bay.	

**Epices pures.**

Poivre blanc, lb.....	0 15	0 20
" noir, lb.....	0 10	0 15
Cannelle, lb.....	0 15	0 18
Clous de girofle, lb.....	0 18	0 20
" ronds, lb.....	0 13	0 15
Cassia en nattes.....	0 12	0 13
Gingembre Jam. moulu.....	0 25	0 30
" racines.....	0 00	0 20
Muscade blanchie.....	0 00	0 60
" non blanchie.....	0 75	0 80
Macis.....	0 62	0 70
Piment.....	0 10	0 00
Anis.....	0 09	0 10

**Essences et Extraits.**

Crown Brand

1 once	London	grosse	6 00
2 "	Anchor	"	12 00
4 "	"	"	20 00
1 "	plate crown	"	10 80
2 "	"	"	18 00
2 "	carré	"	21 00
2 1/2 "	ronde	"	24 00
4 "	bouchée	doz.	3 00
4 "	bouchon verre	"	3 50
8 "	houchée	"	6 00
8 "	bouchon verre	"	7 00

**AVIS DE FAILLITE**  
DANS L'AFFAIRE DE  
**N. C. ROBILLARD,**  
Marchand de Sellerie, en gros.  
No 255 rue St-Paul, Montréal.  
FAILLI.

Les soussignés vendront par encan public, EN BLOC.

**Vendredi 20 Décembre 1895, à 11 hrs. a. m.**

A leur salle d'encan, No 69 rue St Jacques, tout l'actif mobilier du dit failli, savoir :

Stock de sellerie d'après inventaire	\$4716 64
Garniture de magasin	143 65
<b>\$4860 29</b>	

Les dettes de livres suivant liste, seront vendues séparément..... 2627 84

**\$7488 13**

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock, Jeudi, le 19 courant. Pour autres informations, s'adresser à

**CHS. DESMARTEAU,** Curateur,  
No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

**MARCOTTE FRERES,** Encanteurs.

**AVIS DE FAILLITE**  
DANS L'AFFAIRE DE  
**LAURIER & WAYLAND.**  
Epicier, 20 rue Guilbault, Montréal. FAILLI.

Les soussignés vendront par l'encan public, EN BLOC.

**Samedi, le 14 Décembre 1895, à 11 hrs a. m.,**

A leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, tout l'actif mobilier des dits faillis, savoir :

Stock d'épicerie suivant inventaire	\$185 64
Garnitures de magasin	135 70
Roulant	48 00
Licence	150 00
Le loyer au 1er mai 1896	125 00
<b>\$644 34</b>	

Les dettes de livres suivant liste, seront vendues séparément..... 527 55

**\$1171 89**

Le magasin sera ouvert Vendredi le 13 courant pour l'inspection du stock.

Pour autres informations, s'adresser à

**CHS. DESMARTEAU,** Curateur,  
No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

**MARCOTTE FRERES,** Encanteurs.

**BILGDEAU & RENAUD**  
COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,  
**No. 15 rue St-Jacques, Montréal**  
Spécialité :  
**Règlement des Affaires de Faillites.**  
Téléphone 2003.

Le Sirop **QUITAL**, pour calmer et faire reposer les enfants.  
Le **ROB-BONUM**, pour les rhumes, toux, bronchites, etc.  
**L'EMULSION C. BEAUPRÉ**, à l'huile de Foie de Morue et Hypophosphites.  
Sont fortement annoncés, et doivent se trouver chez tout marchand de gros et détail. Voir quotations. Dépôt principal chez **C. BEAUPRÉ**, Pharmacien, 291 Notre-Dame, MONTREAL.



**G. G. GAUCHER**  
FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME  
SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE  
pour les Chevaux et bêtes à cornes.  
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-TIVE et VERMIFUGE.  
91 ET 93 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL

**MINCE MEAT CONDENSÉ**



Délicieux Pâtés de Mince chaque jour de l'année.  
Pour le détailleur c'est un article de tablette ou de comptoir.  
Pas de déchets.  
Donne satisfaction à tous.  
Se vend en toutes saisons.  
Ne fermente pas pendant les chaleurs.  
**Le meilleur et le moins cher Mince Meat du monde.**  
Prix réduit à \$12.00 la grosse, net.

**J. H. WETHEY,**  
ST. CATHARINES, ONT.  
ROSE ET LAFLAMME, AGENTS POUR MONTREAL.

PRIX COURANTS. — MONTREAL 12 DECEMBRE 1895.

Fruits Secs.	
Abricots Calif. fancy la lb.	0 17
Amandes $\frac{1}{2}$ molles...	0 10 0 11
molles.....	0 12 0 13
Dattes, en boîtes.....	0 03 0 05
en sacs et paillons.....	0 03 0 04
Figues,èches en bts.....	0 08 0 20
en sacs.....	0 03 0 04
Noisettes (Avelines).....	0 08 0 09
Noix Marbot.....	0 09 0 11
Grenoble.....	0 10 0 13
du Brésil.....	0 09 0 10 1/2
Pecan.....	0 10 0 10
do polles.....	0 11 0 15
Peanuts rôtis (arachid.).....	0 07 0 08
Pommes séchées.....	0 05 0 35 1/2
Pommes évaporées.....	0 06 0 07
Pruneaux Bordeaux.....	0 04 0 10 1/2
Bosnie.....	0 05 0 07
Californie.....	0 00 0 00
Raisins Calif. 3 cour.....	0 05 0 05 1/2
4.....	0 06 0 07
Corinthe Provinciaux.....	0 03 0 04
Filiatras.....	0 04 0 04 1/2
Patras.....	0 04 0 05
Vostizzas.....	0 05 0 07 1/2
Malaga Loose Muscat bte	1 35 1 40
London Layers.....	1 65 1 80
Black Baskets.....	2 15 2 25
Connoisseurs Clusters.....	2 15 2 25
Buckingham do.....	0 00 2 90
Royal Cluster.....	0 00 3 40
Sultana..... lb.	0 06 0 07
Valence off stalk.....	0 00 0 04
fine off stalk.....	0 10 0 05
selected.....	0 00 0 06
Fruits Verts.	
Attocás, baril \$9.00, boîtes.....	2 00
Citrons Malaga, caisse \$ 6 00 a 7 00	
de do boîtes.....	3 00 a 0 00
Cocoqs, le cent.....	0 00 a 3 50
Poires..... quarts	4 01 a 6 00
Pommes d'automne.....	0 00 a 0 00
d'hiver.....	2 50 a 3 00
Oranges Jamaïq.....	7 00 a 0 00
Floride.....	0 00 a 0 00
Raisins Almeria, le.....	5 50 a 7 00
Gomme à Mâcher.	
Adams Sons & Co.	
Tutti Frutti, 36 morc. de 5c bte	1 20

Pepsin Tutti Frutti, 23 m. de 5 "	0 75
boîte vitrée	
de 5c bte	0 80
Horehound Tutti Frutti, boîte	
vitrée 36 morc. de 5c bte	1 20
Cash Register, 390 m. à 5c et pq.	15 00
Vitrine Tutti Frutti, 180 morc.	
à 5c et paq.	6 50
Jarres en verre Pepsin Tutti	
Frutti, 115 paq. à 5c	3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti	
Frutti, 160 morc. et paq. à 5c	6 00
Boîte à argent Tutti Frutti, 160	
morc. et paq. à 5c	6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150	
morc. à le	1 00
Fleur d'Oranger, 150 morc. à le	1 00
Gomme Flirtation, 150 morc.	
à le	0 05
Monte Christo, 180 morc. à le	1 30
Mexican Fruit, 36 morc. à 5c	1 20
Sappota, 150 morc. à le	0 90
Sappota Orange, 160 morc. à le	0 75
Block Jack, 115 morc. à le	0 75
Rose Rouge, 115 morc. à le	0 75
Magie Trick, 115 morc. à le	0 75
Red Spruce Chico, 200 morc. à le	1 00
Grains et Farines	
GRAINS	
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 68 0 70
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 68 0 70
Blé du printemps "	0 68 0 70
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 67 0 68
Blé du Nord No 1	0 65 0 66
Avoine	0 37 0 31
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 0 60
Blé d'Inde, droits payés.....	0 43 0 45
Pois, No 1.....	0 69 0 70
Pois No 2, ordinaire p. 60 lb.	0 59 0 60
Orge à malter, par 48 lbs.	0 50 0 52
Orge à moulée, par 48 lbs.	0 41 0 43
Sarrasin, par 50 lbs	0 39 0 41
Seig'le, par 56 lbs.....	0 00 0 00
FARINES	
Patente d'hiver.....	3 85 4 00
Patente du printemps.....	1 00 1 15
Straight roller.....	3 65 3 75
Extra.....	3 59 3 60
Superfine.....	0 00 0 01
Forté de boulanger, cité.....	3 65 3 75
Forté du Manitoba.....	3 75 3 85

EN SACS D'ONTARIO	
Medium.....	3 10 3 25
Superfine.....	3 00 3 15
FARINES D'AVOINE	
Farine d'avoine standard,	
en barils.....	3 30 3 40
do en sacs.....	1 60 1 65
do granulée en barils.....	3 50 3 60
do en sacs.....	1 70 1 75
Avoine roulée en barils.....	3 39 3 49
do en sacs.....	1 60 1 65
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario au char, l.....	14 00 15 00
de Manitoba.....	14 00 15 00
Grue de Manitoba, char.....	15 00 16 00
Grue d'Ontario char.....	16 00 17 00
Moulée.....	20 00 21 00
Farines préparées.	
Farine préparée, Brodie	
XXX, 6 lbs.....	2 60
" " " " " " " "	3 " 1 35
" " " " " " " "	6 " 2 40
" " " " " " " "	3 " 1 25
Orge mondée (pot).....	1 75 2 00
perlée.....	3 75 4 00
Ireland's National Foods:	
2 lbs. 3 lbs.	
Dessicated Rolled oats d.	1 20 1 45
" " wheat " "	1 20 1 45
Dess. wheat (granul.)	0 00 1 45
Dess. rolled barley	0 00 1 20
Breakfast Hominy	0 00 1 45
Farina 1 lb. et 1 1/2 lb.	1 00 1 20
Germin. meal sacs 5 lbs.	0 00 2 25
Gluten Flour s c 50 lbs la lb.	0 05
" " " " 4 lbs doz.	3 00
Risicuits Gluten sac 25 lb. la lb.	0 12 1 45
Fleur de pois prépar. pa. 2 1/2 lb dz	1 20
Orge perlée XXX 2 lb	dz 2 25
Haravena Milk Food 1 lb	dz 2 25
Patent Prepared barley 1 lb	dz 1 45
" " groats 1 lb	1 45
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huile d. morue T.N. gal. \$0 40 à \$0 15	
" loup-marin raff. " 0 12 0 45	
" paille " 0 35 0 37	

Huile le lard, extra gal	0 65 0 75
" " " " " " " "	0 60 0 70
" d'olive p. mach. " " " "	0 80 1 00
" à salade, " " " "	0 70 0 80
" d'olive à lampion " " " "	1 20 2 60
" de spermaceti " " " "	1 35 1 60
" de marsouin " " " "	0 50 0 60
" de pétrole, par char.....	0 15
" " " " " " " "	p. 20 qrt. 0 16
" " " " " " " "	de 1 à 19 qrt. 0 14
" Américain, par char.....	0 18
" " " " " " " "	par qrt. 18 1/2 à 20 1/2
olive Barton et	
Guestier, caisse qrts	8 50
" " " " " " " "	pints 9 50
Huile de foie de m. Nor. g. 2 50	2 75
" " " " " " " "	Ter. g. 1 40 1 75
Huile à salade Lazenby.	
" 1 pt. .... doz.	0 00 1 40
" 1 pt. .... doz.	0 00 2 15
" pints. .... doz.	0 00 3 75
" quarts. .... doz.	0 00 6 50
Crème à sal. petits doz.	0 03 2 00
grands doz.	0 00 3 75
Robert Greig & Co., agents.	
Huile olive 1 pints. caisse 2 dz	1 25
Huile " " " " " " " "	pints 2 50
Liqueurs et spiritueux.	
Brandies. (droits payés.)	
Hennessy * caisse.....	12 50 à 12 75
Hennessy * V O caisse.....	0 00 16 25
" " " " " " " "	gallon 0 00 6 75
Martel * caisse.....	12 25 12 50
" " " " " " " "	gallon 0 00 6 65
Jockey Club ** * caisse.....	0 00 7 50
" " " " " " " "	V.O. 8 75 8 50
" " " " " " " "	V.S.O. " 0 00 10 00
" " " " " " " "	V.S.O.P. " 0 00 12 00
" " " " " " " "	W.V.S.O.P. " 0 00 17 00
P. Richard carte blanche 12 qrts	8 75
" " " " " " " "	24 pts 9 75
" " " " " " " "	48 pts 10 75
" " " " " " " "	carte d'or 12 qrts 12 25
" " " " " " " "	24 pts 13 25
" " " " " " " "	48 pts 14 25
" " " " " " " "	Imp. flasks 16 à la c. 10 25
Rivière-Gardrat, caisse.....	00 00 10 00
" " " " " " " "	gallon 00 00 04 15
"Optima," caisse.....	0 00 17 00
Derby, caisse.....	0 00 6 00
" " " " " " " "	gall. 0 00 3 25

**Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.**

Avis est par le présent donné qu'un dividende de HUIT piastres par action sur le Capital-Actions de cette Institution a été déclaré, et que ce Dividende sera payable à son Bureau Principal, en cette Cité, le et après le Jeudi, 2 Janvier prochain.

Les livres de transfert seront clos du 15 au 31 Décembre prochain, ces deux jours compris.

Par ordre du bureau,  
HY. BARBEAU,  
Gérant.

Montréal, 27 Novembre 1895.



**Clotures! Balustrades!**

Toutes sortes de Travaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental  
IRON WORKS  
73 Adelaide O., Toronto, Ont.

**BRODIE & HARVIE**

**Marchands de Farine**

Manufacturiers de la

**Farine Préparée de Brodie & Harvie**

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.

**AND. BRISSET & FILS**

IMPORTATEURS EN GROS DE

**VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS**

**EAU DE CONTREXEVILLE**

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

**SOMERVILLE'S**

**..PEPSIN GUM..**

L'UNIQUE GOMME A MACHER QUI SOIT PARFAITE.

5 cts LA BARRE

AIDE LA DIGESTION, GUERIT LA DYSPEPSIE.

**GAGNIER & LEFEBVRE**

Successors of H. A. MILLER,

**PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES et de RIDEAUX,**

Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

**FAUCHER & Fils**

Importateurs et Marchands-Ferronniers

**Bois et Garnitures de Voitures**

Fournitures pour Carrossiers et Forgerons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,  
**MONTREAL.**  
Téléphone 576

C. R. Somerville, - - London, Ont.



PRIX COURANTS.—MONTREAL 12 DECEMBRE 1895

**Poissons.**

Harengs Shore	brl.	0 00	4 00
"	brl.	0 00	2 20
" Labrador	brl.	0 00	4 75
"	brl.	0 00	0 00
Harengs Cap Breton	brl.	4 00	4 25
"	brl.	2 11	2 51
Morue sèche	cwt.	4 75	5 51
" verte No 1 en quart	lb.	0 00	0 23
" No 1 large quart	lb.	0 00	0 24
" No 1 Draft lb	lb.	0 00	0 00
Morue désossée	lb.	0 06	0 65
Poisson blanc lac Sup	brl	0 00	5 50
Traite des lacs	brl	4 51	4 75
Maquereau No 1	brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A	brl	0 00	6 70
do do	baril	0 00	12 00
Saumon Labrador	brl	0 09	7 75
"	brl	0 50	15 00
Anguille	lb.	0 00	0 00

**Produits de la ferme.**

(Prix payés par les épiciers.)

**Beurre.**

Townships frais	"	0 18	0 19
2de qual.	"	0 14	0 16
De l'Ouest	"	0 14	0 15
Rouleaux	"	0 17	0 18
Beurre de beurrieres d'automne	"	0 22	0 23
do frais	"	0 20	0 21

**Fromage.**

De l'Ouest	la lb.	0 09	0 10
De Québec	"	0 09	0 10
Petites meules	"	0 09	0 10

**Œufs.**

Chauvés à la caisse	0 00	0 15
Ordinaires	0 12	0 13
Frais	0 22	0 25

**Sirup et sucre d'érable.**

Sirup d'érable en qrts	la lb.	0 41	0 05
" en canistre le gl.	0 55	0 60	
Sucre	la lb.	0 05	0 07

**Miel et cire.**

Miel rouge coulé	la lb.	0 08	0 09
Miel blanc	"	0 09	0 11
Miel en gâteaux	"	0 12	0 13
Cire vierge	"	0 25	0 26

**Produits Pharmaceutiques.**

Graine de lin	lb.	Doz.	Gros
Graine de lin moule	lb.	0 04	0 04
Sirup du Dr Coderre	grosse.	0 60	0 60
Sirup de Mme Winslow	grosse	0 00	0 00

Robert Greig & Co., agents.

Glycerine	bout.	1 once	grosse.	5 00
"	"	"	"	8 00
Huile de ricin (Castor)	1 once	"	"	4 20
"	"	"	"	5 40
"	"	"	"	6 00
"	"	"	"	7 80
"	"	"	"	8 40
"	"	"	"	10 00
"	"	"	"	12 00
"	"	"	"	21 00

**Spécialités de Picault & Contant.**

Elixir Pulmon.	Balsami.	Doz.	Gros.
"	"	\$1 75	\$18 00
Biscuit Purgat.	Parisien	Doz.	Gros.
"	"	1 20	12 00
Pastille à vers.	"	1 50	15 00
Poudre de condition	lb.	\$) 80	7 20
"	"	1 lb.	1 25
"	"	1 lb.	1 80
Huile d. foied. morue	8 oz	18 00	18 00
"	6 oz	15 00	15 00
Emulsion	"	4 00	4 00
Huile Vétérinaire	"	1 50	1 50
Essence d'épinette	"	0 80	0 80
A. C. Dionne.	"	"	"
Sirup de merisier	compose doz.	\$1 20	\$1 20

**Régilisse.**

Y. & S. en bâtons (sticks)	0 10
Bte de 5 lbs, bois ou papier	0 10
" fantaisie (35 ou 50 bâtons)	1 25
" Ringed," boîte de 5 lbs, la lb.	0 10
" Acme" Pellets, boîte de 5 lbs., la boîte (can).	2 00
" Acme" Pellets, boîte fantaisie (3 m. à la boîte)	1 50
" Acme" Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (4 m.).	1 25
Régilisse au goudron et gaires de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (can)	2 00

Pastilles de réglisse, jarre en verre, 5 lbs	1 75
Pastilles de réglisse, boîte de 5 lbs (can)	1 50
" Purity" réglisse, 200 bâtons.	1 45
"	100
"	72

**Riz.**

B. 1 à 4 sacs	Sac.	1/2 Sac.	Peh.	1/2 Peh.
5 9	3 45	3 50	3 55	3 60
10 24	3 40	3 45	3 50	3 55
25 et plus.	3 35	3 40	3 45	3 50
CC 1 à 4 sacs	3 20	3 25	3 30	3 35
5 à 9	3 15	3 20	3 25	3 30
10 à 24	3 10	3 15	3 20	3 25
25 et plus	3 05	3 10	3 15	3 20

**English style.**

En sacs de 250 lbs.

1 à 4 sacs	3 30
5 à 9 sacs	3 25
10 24	3 20
25 et plus	3 15

Riz "Crystal"	En sacs de 25 lbs	le sac.	1 35
"	50 "	"	2 60

**Salaisons, Saindoux, etc.**

Lard Canada Short Cut Mess	le quart	14 00	00 00
"	le 1/2 quart	7 25	7 50
"	le qt.	14 00	00 00
"	le 1/2	7 25	00 00
Lard S.C. de l'Ouest le qrt	15 01	16 00	
Lard Mess del'Ouest,	14 25	15 00	
Jambons, la lb.	0 09	10	
Lard fumé, la lb.	0 08	0 10	

**Saindoux :**

Pur de panne en seaux	1 65	1 85
Canistres de 10 lbs.	0 81	0 9
" " 5 "	83	93
" " 3 "	08	093
Composé, en seaux	1 20	1 27
Canistre de 10 lbs.	64c	62c
" " 5 "	06	06
" " 3 "	06	06
Standard, en seaux	1 32	1 35
Globe,	1 20	1 27

**Jos. Quevillon & Cie.**

Saucisses au porc frais	lb.	0 07	0 08
" de Bologne	lb.	0 06	0 07
au poulet	doz.	0 00	1 00

**Sapolio.**

En caisses de 1/2 à 1/2 grosse, la gr. 11 30

**Savons.**

Eclipse, 100 barres, caisse	1 15
do do par 5 caisses	4 65
Diamond do do	3 30
Savon de Marseille (Cas tille) lb	0 07

**Sel.**

Sel fin, quart, 3 lbs	\$2 70	\$2 75
" " 5 lbs	2 60	2 65
" " 7 lbs	2 35	2 40
Sel gros livré, sac	0 50	0 00

**Sirops.**

Ambor	1 qt	0 25	0 00
Extra V. B.	2 lbs.	0 12	0 45
Sirup canadien tins	2 lbs.	0 00	0 09
"	8 lbs	0 31	0 36

**Sucres.**

Brut boucauts et quarts	0 02	0 03
Jaunes raffinées	0 03	0 04
Extra ground	0 05	0 00
"	bte	0 05
Cutloaf	0 05	0 00
"	bte	0 05
"	qt	0 05
"	qt	0 05
Powdered	0 05	0 00
"	bte	0 05
Extra granulé	0 04	0 00
"	qt	0 04
" No 2	0 04	0 00

**Tabacs.**

Tabacs, maison Jos. Cole, Québec.

Coupe	5 lbs.	0 21
Thé	"	0 30
Rouge 1 lb.	"	0 35
Quesnel 1/2 lb.	"	0 60
10 o o escompte commandes de 100 lbs	"	"

**Les SUCRES GRANULÉS, Les Sucres Jaunes et les Sirops.**

DE LA

**St. Lawrence Sugar Refining Co.**

SONT PURS.

PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de

Nos Sucres Granulés.



**LION BRAND**

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisiers, Boulangers, Confiseurs, etc. pour Ménager.

Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

**MICHEL LEFEBVRE & CO.,**

MONTREAL.

Négociants Industriels.

**DUCKETT, HODGE & CIE**

Exportateurs de

**Beurre et Fromage**

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Sœurs Grises.

Coin de la rue William. MONTREAL

**L. A. DANSEREAU & CIE**

FABRICANTS DE

**Biscuits, Marinades, Etc**

354 et 356 AVENUE PAPINEAU

MONTREAL

Aussi Agents pour les célèbres marinades de John Roe & Co., de Londres et RobRoy, de Liverpool.

Vendus par tous les épiciers de gros.

Ecrivez pour la liste des prix.

**Fausse dents sans palais**



Couronnes en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines.

Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Dents extraites sans douleurs chez

**J. G. A. GENDREAU, DENTISTE**

TEL. BELL 2818

20, St-Laurent, MONTREAL

assortis.

En palettes :

Coté à chiquer 1 1/2	10 lbs.	0 40
Coté à fumer 1 1/2	12 "	0 40
16 o/o es-compte commandes de 100 lbs		
En feuilles :		
Rouge		0 15
Quesnel		0 30
Petit Havana		0 20
XXXX Naturel		0 12
XXX		0 10
No. 2		0 08
3 o/o es-compte commandes de 500 lbs		

**Thés**

Noirs.

Congous 1/2 caisses, la lb.	0 12	0 60
" caillies "	0 18	0 50

De l'Inde.

Darjeelings la lb.	0 35	0 12
Assam Pekoe	0 20	0 40
Pekoe Souchong	0 17	0 35

Verts de Chine.

Poudre à canon, caisses extra, la lb.	0 42	0 50
Poudre à canon, 1/2 caisse ord., la lb.	0 22	0 38
Jeune Hyson, caisses extra, la lb.	0 42	0 50
Jeune Hyson, caisse, liere qualité, la lb.	0 35	0 40
Jeune Hyson, 1/2 caisses ord., la lb.	0 22	0 38
Jeune Hyson, 1/2 caisses, 2de qual., la lb.	0 17	0 19
Jeune Hyson, 1/2 caisses, 3e qual., la lb.	0 15	0 17
Jeune Hyson, 1/2 caisses 4e qual., la lb.	0 13	0 14

Japon.

1 caisses, Finest May, la lb.	0 38	0 40
" fin à choix "	0 25	0 36
" Moyen à bon "	0 19	0 24
" Commun "	0 13	0 18
" Nagasaki Pekoe "	0 16	0 12
" Oolong "	0 11	0 15
" P. à c. m. "	0 16	0 19
" Poussière "	0 07	0 11

**Vinaigres.**

De MM. M. Lefebvre & Cie.

Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 31
Côté d'Or, Bordeaux gal. in. p.	0 28
Extra Crystal Pickling "	0 28
Ordinary "	0 23
Vin blanc XXX "	0 25
" " XX "	0 20
" " X "	0 17
Cidre clarifié XXX "	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip. "	0 45
" " doub. "	0 35
Spécial X.	0 15

**Spécialités de Rose & Laflamme.**

THÉS PURS DE L'INDE

RAM LALS

Etiquette d'or.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 35
30 lbs ou 60 lbs assortis.	0 36
60 1/2 lbs	0 37

Etiquette Lavende.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 42 1/2
30 lbs ou 60 1/2 lbs assortis.	0 41
60 1/2 lbs	0 45

Etiquette verte.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 52 1/2
30 lbs ou 60 1/2 lbs assortis.	0 51
60 1/2 lbs	0 55

R. Paterson & Sons, Glasgow.

Sauce Worcester, petite, dz.	0 90
" grande "	1 75
Ess. de café de camp. bout. 5 on.	2 00
" " 10 on.	3 25
Mar. Eureka India Chutnee.	2 40
Vinaigre doré de grain	1 75
Lemon squash	3 00

Snider's.

Soupe tomates, tins de 3 lbs.	dz 3 10
Catsup de tomates, quarts.	4 25
" " pints.	3 10
" " pint.	1 85
Sauce Chili	4 25
Petit John's Breakfast food.	
paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse.	4 10
Gruau Quaker,	
paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse	3 80

Fould's wheat germ meal.

p. de 2 lbs, 1 doz à la cse.	cse 2 65
Fromage Imperial de McLaren.	
Grands pots, 1/2 dz à la caisse.	dz 9 00
Moyens " 1 dz	4 50
Petits " 1 dz	2 40
Individual	1 00

Fruit Puddine.

6 variétés, p. 1/2 lb, 2 dz à la cse	dz 1 00
Fruit saline de Dum.	4 50
Avon de toilett. au lait de beur	1 00
Empois de buanderie Rubber.	
3 1/2 cartons à la caisse	caisse 2 75

Batger & Co.

Gelées solidifiées, nonpareil.

13 variétés 1 doz. cartons, qts dz	2 20
13 " 1 " " pints	1 20
13 " 1 " " 1/2 p	0 65
Compotes, pots fantaisie, pet	2 25
" " grands	3 50
Gelée de gadelles, 1/2 lb verre	1 90
" cassis 1 lb	1 40
Marmelade d'or, seville 1 lb v	1 50
" " 7 lb le tin	0 70
" d'or, Université 1 lb v, dz	2 00
" " 2 " " "	3 75
Gelée de fraises, 1 lb verre.	2 15
" de framboises 1 lb verr	2 15
" d'aïricots 1 lb	1 90
" de cassis 1 lb	1 90
" de gadelles 1 lb	1 90
" de prunes 1 lb	1 75

Vins.

Non Mousseux :

Bordeaux ord., caisse	2 63	3 60
" gall.	0 90	1 10
Bordeaux Médoc caisse.	4 65	5 65
" St Julien,	5 65	6 65
" Châteaux,	4 25	21 00
Bourgogne, caisse ordinaire gall.	7 00	20 00
" " 0 90	1 10	
Sielle, gallon.	1 35	1 60
Sherry, caisse.	4 50	11 00
" gallon.	00 95	04 00
Porto, caisse.	6 00	15 06
" Gordon & Cie	3 75	00 00
Porto gallon.	2 10	4 00
Moselle, caisse.	15 00	21 00
Sauternes, caisse.	5 65	6 65
Graves, caisse.	5 50	6 50
Malaga, Gordon & Cie cse	4 00	0 00

Mousseux.

Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	12 51	18 50
Hock Mousseux, caisse.	12 51	14 00
Saumur, Tessier & Co., c	13 00	14 50
" Nerea Raphael, c	13 00	14 50

Champagnes,

	qrts.	pcs.
J. Mumm, caisse.	\$21 00	25 00
G. H. Mumm, caisse.	28 00	30 00
Arthur Røderer, caisse.	22 00	24 00
Vve Cliquot, caisse.	28 00	30 00
Eug. Cliquot, caisse.	24 00	00 00
Pommery, caisse.	28 00	30 00
Frémint, caisse.	23 00	24 00
Morizet, caisse.	24 00	24 00
Louis Røderer, caisse.	28 00	30 00
Gold Lack Sec, caisse.	27 00	29 00
Piper Heidsieck, caisse.	27 00	29 00
Perrier-Jouet, caisse.	28 00	30 00
E. Mercier & Cie., carte		
Gd vin, caisse.	23 00	30 00
Dd vin des Ambassades, c	12 50	13 75
Vin des Princes, caisse.	22 00	23 00
Vin d'été, caisse.	16 00	17 00
E. Cazanove	22 00	00 00
Tessier, caisse.	14 00	15 50

Vins toniques.

Vin de Chevrier, la douz.	12 50	13 00
Stimulant au vin de Rancio, la douz.	0 00	9 00

Cuir et peaux.

Cuir à semelles.

Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 24	0 25
" " 25 " et au-des.	0 28	0 24
Spanish No 1 léger.	0 23	0 24
" No 2	0 22	0 23
" " 18 lbs en moy.	0 12	0 20
Zanzibar	0 20	0 22
Slaughter solé No 1 steers.	0 25	0 27
" " p. ord.	0 25	0 27
" " No 2	0 24	0 26
" " union crop No 1.	0 33	0 35
" " No 2.0	0 28	0 31
Harnais finis à la main p. lb.	0 31	0 31
" " No. 2	0 26	0 23
" " finis à la roue p. lb.	0 29	0 30
Harnais No. 2	0 31	0 26
" taureau p. lb.	0 24	0 00
Vache cirée mince p. lb.	0 31	0 38
" forte No. 1 p. lb.	0 33	0 37

**VIN ROUGE**

Depuis 50 Cts le Gallon

**VIN BLANC**

Depuis 60 Cts le Gallon

Demandez les Vins de

**A. SAUTET & CIE**

TOUS GARANTIS  
PUR RAISIN.

FABRICATION ET MAISON DE VENTE :

89 rue St-Paul, = QUEBEC

**J. Bourdeau & Fils**

Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co

IMPORTATEURS DE

**CHAPEAUX,**

**FOURRURES**

**et CASQUETTES**

56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

**Attendez**

Nos voyageurs qui seront sur la route dans quelques jours pour prendre vos Ordres du Printemps, a vec le plus beau choix d'Echantillons que vous ayez encore vus.

● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

**SEGUIN, LALIME & CO.**

--- MANUFACTURIERS DE ---

**CHAUSSURES**

ST-HYACINTHE, P.Q.

**La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)**

**CAPITAL - - \$150.000**

**REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.**

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

FRANCE — PARIS — 20 rue Richer.  
ALLEMAGNE — NUREMBERG — 15 Theresienstrasse.  
BELGIQUE — ANVERS — 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits-Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

**5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.**

PRIX COURANTS - MONTREAL, 12 DECEMBRE 1895.

Vache grain, pesante p. lb.	0 35	0 33
"Hm, M. Lun le p.	0 13	0 15
"écossaise	0 35	0 38
Taure française	0 80	0 91
"anglaise	0 81	0 99
"canadienne, Lion	0 65	0 75
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 70	0 80
"36 à 45 " p. lb.	0 60	0 71
"45 et plus p. lb.	0 60	0 65
Vache fendue Ont H.	0 23	0 24
" " " Hm	0 23	0 24
" " " Med	0 23	0 24
" " " junior	0 19	0 21
" " " Qué. sen. h. à m	0 19	0 21
" " " jun. m. à light	0 19	0 21
Vache vernie le pied.	0 14	0 16
"d'Ontario	0 14	0 16
Cuir verni "Enamel"	0 14	0 16
Mouton mince la doz	3 00	6 00
"épais	10 00	0 09
Dongola glacé, ord. le pied.	0 15	0 30
Kid Chevreton	0 25	0 39
Chèvre des Indes glacée	0 12	0 15
Kangourou	0 40	0 60
Dongola dull	0 14	0 25
Buff d'Ontario H.	0 15	HM. 0 14
"M.	0 14	L. 0 14
Buff d'Ontario No 2	0 00	0 13
Buff de Québec H.	0 15	HM. 0 14
"M.	0 13	L. 0 12 1/2
Buff de Québec No 2	0 00	0 12
Glove Grain Ontario	0 12	0 13
"Québec	0 12	0 13
Pebble " Ontario	0 14	0 16
"Québec	0 13	0 14
Cuir à bourrure No 1.	0 20	No 2 0 18
"fini français.	0 20	0 20
"russe	20	0 25

**Peaux.. Prix payés aux bouchers.**

Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	\$6 00	0 00
do do No. 2	5 00	0 00
do do No. 3	4 00	0 00
Veaux, la livre	0 06	0 00
Agneaux, la pièce	0 00	à 0 65
Moutons, laine	0 00	à 0 00
Moutons, tondus	0 00	à 0 00
Steers, par 100 lbs	7 00	à 7 50
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.		
Peaux de l'Ouest No. 1	0 00	0 00
do do No. 2	0 00	0 00

**Laines.**

Toison du Canada, la lb.	0 22	à 0 25
Arrachée, non assort.	0 21	à 0 21 1/2
A, extra supérieure,	0 23	à 0 26
B, supérieure,	0 20	à 0 21
Noire,	0 17	à 0 18
Cap de B. E. en suint,	0 14	à 0 16
Australie, lavée,	0 00	à 0 00
Buenos Ayres,	0 39	à 0 33
Natal, en suint,	0 13	à 0 16

**Pelleteries brutes.**

*Prix payés à Montréal.*

Vison, la pièce	\$1 50	à \$2 00
Rat musque (automne)	0 08	0 12
Marte, No. 1	1 50	2 00
Renard roux	1 30	1 50
Pecan	5 00	8 00
Bête puante	0 50	0 70
Ours	8 00	20 00
Loutre	8 00	15 50
Castor, la livre	4 00	5 00
Chat sauvage	0 25	0 75

**Fers et Métaux.**

**FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.**

*Fers à cheval :*

Ordinaires, au baril	3 65	0 00
do par 25 barils.	3 50	0 00
En acier	5 00	5 75
<i>Fers à repasser</i> par lb	0 03 1/2	0 03 1/2
<i>Fiches :</i> Coupées, toutes dimensions, par 100 lbs	3 15	3 75
ressées, do. Esc. 20 p.c.	3 00	0 00
" 7-16 "	3 00	0 00
" 5-16 "	4 50	0 00
" 1/2 "	4 75	0 00

*Fil de fer :*

Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs	2 60	0 00
Galvanisé	3 15	4 25
Huile et brûlé. Esc. 20 p.c.	2 65	3 00
Brulé, pour tuyau, la lb.	0 06	0 07 1/2
Barbelé pour clôtures	0 00	0 03 1/2
<i>Fil de laiton, à collets</i> par lb	0 35	0 40
<i>Fontes Malléables</i> " "	0 09	0 10 1/2
Enclumes	0 11 1/2	12

**Charnières :**

T et "Strap" par lb	0 05	0 05
Strap et Gonds filetés	0 03 1/2	0 04

**CLOUS, ETC.**

*Clous coupés à chaud :*

Au char, 10c de moins

De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 pcs.	\$2 50
4 à 4 1/2 "	2 55
3 1/2 à 4 "	2 65
3 pcs. "	2 70
2 1/2 à 3 1/2 "	2 75
2 à 2 1/2 "	2 90
1 1/2 à 2 1/2 "	3 10
1 1/2 pouce "	3 50

*Clous coupés à froid :*

De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	3 00
1 1/2 pouce "	3 40

*Clous à finir par 100 lbs :*

1 pouce	4 75
1 1/2 "	4 25
1 à 1 1/2 "	3 85
2 et 2 1/2 "	3 65
2 1/2 à 3 "	3 50
3 à 6 "	3 35

*Clous à quarts par 100 lbs*

1 pouce	4 25
1 1/2 "	4 00
1 1/4 "	3 75

*Clous à river par 100 lbs :*

1 pouces	5 00
1 1/2 "	4 50
1 1/4 "	3 95
2 à 2 1/2 "	3 65
2 1/2 à 3 "	3 50
3 à 6 "	3 35

*Clous d'acier*

Clous d'acier	10c en sus
Clous galvanisés, par 100 lbs.	\$9 25
Clous à ardoise	4 25
Clous à cheval No 7	2 70
" 8 "	2 50
" 9 et 10 "	2 48

*Clous de broche*

1 pouce, No 16.	net \$4 75
1 1/2 " No 15.	4 28
1 1/4 " No 14.	3 80
1 1/2 " No 13.	3 80
2 " No 12.	3 57
2 1/2 " No 11.	3 31
3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10.	3 09
5 à 6 " No 3 à 5.	2 85

**Limes, râpes et tiers-points :**

1ère qualité, escompte	50	p.c.
2me qualité, "	60 et 10	p.c.
Mèches de tarière, esc.	60 et 10	p.c.
Tarrières	escompte 45	p.c.
Via, à bois, escompte	77 1/2	p.c.
Boulons à voiture, esc.	61	p.c.
Boulons à bandage	80	p.c.
Boulons à liasse	70	p.c.

**Métaux.**

Cuivre	\$ c.	\$ c.
Lingots	par lb	0 13 0 13 1/2
En feuille		0 15 0 22

**Etain.**

Lingots	0 16 1/2	0 17
Barros	0 17	0 18

**Plomb.**

Saumons	par lb	0 03 1/2 0 03 1/2
Barres		0 04 0 04 1/2
Feuilles		0 04 1/2 0 04 1/2
De chasse		0 05 1/2 0 06
Tuyau	par 100 lbs	5 09 5 25

**Zinc.**

Lingots, Spelter	par lb	0 4 1/2 0 04 1/2
Feuilles, No. 8.		0 4 1/2 0 05

**Acier.**

A ressort	par 100 lbs	2 75 3 00
A lisse		1 90 2 00
Américain		5 00 6 00
A bandage		2 00 2 10
A pince		2 50 2 55
Fondu	par lb	0 10 0 12
Poule, ordinaire		0 00 0 07
De mécanicien		0 62 1/2 0 03

**Fontes.**

Siemens	par tonne	17 50 18 00
Coltness		00 00 00 00
Calder		00 00 00 00
Langlois		00 00 00 00
Summerlee		20 50 21 50
Eglinton		00 00 00 00
Glengarnock		00 00 00 00
Carbroe		19 00 19 50
Ferrona No 1		17 50 18 00
Des Trois-Rivières		28 50 28 00



TELEPHONE 6057

**E. L. ETHIER & CO.**

MANUFACTURIERS et importateurs de marchandises de Billards et font aussi les réparations. Tableaux d'occasion de \$100 à \$200 chacune, aussi bonnes que les neuves.

N. B.—Nos bandes de billards électriques Columbus sont les plus nouvelles et les meilleures connues.

No 88 rue St-Denis, MONTREAL.

**N. LEVEILLE**



**MARCHAND TAILLEUR**

No 138 1/2 rue St-Laurent MONTREAL

Toujours en magasin un grand assortiment de Draps, Casimir, Tweeds de première qualité et de Patrons les plus nouveaux

**Bois de Sciage**

EN GROS ET EN DETAIL

Un assortiment des plus variés. A vendre aux plus bas prix du marché.

CHEZ

**THIBODEAU & BOURDON**

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau MONTREAL

LA COMPAGNIE

L. W. TELMOSE, DIRECTEUR-GERANT.

**d'Approvisionnement Alimentaires**

Téléphone Bell 2899.

DE MONTREAL (LIMITEE)

IMPORTATEURS EN GROS DE

**VINS, LIQUEURS, CONSERVES ALIMENTAIRES ET EPICERIES**

Seuls Agents avec Monopole au Canada, des Liqueurs de la GRANDE CHARTREUSE, et de trente-huit MAISONS EUROPEENNES.



BUREAUX ET ENTREPOTS DE DOUANE

87, 89 RUE ST-JACQUES et 64, 66 RUE DES FORTIFICATIONS, MONTREAL.

PRIX COURANTS. — MONTREAL 12 DECEMBRE 1895.

Fer en barres.	
Canadien par 100 lbs.	1 60 1 70
Anglais	2 10 2 25
Affiné	2 25 2 50
De Suède	3 10 3 00
De Norvège	3 25 3 25
Lowmoor	5 00 5 50
Fer en verge.	0 09 0 10
Feuillard.	
A cercler par 109 lbs	2 15 2 25
Double	2 10 0 00
Tôles.	
Noir, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	2 00 2 20
22 à 24, "	2 20 0 01
26 par 100 lbs	0 00 2 30
23 par 100 lbs	0 00 2 40
Galvanisé Morewood.	0 05 0 08
Queen's head.	0 04 0 05
Etamée, No. 24, 72x30	0 05 0 06
No. 25, "	0 07
No. 23, 84x36 p. 100 lbs.	0 07
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb	0 10 1 00
Canada, par botte	2 25
Ferblanc.	
Coke I C par botte	2 85
Charbon de bois I C par botte	3 25
" I X	4 50
Pour chaq. X additionnel extra	1 00
Charbon de bois D C.	1 00
" I C Bradley 5 50 à 5 75	5 75
Ferblanc torse.	5 75 6 50
Tuyaux de poêles.	
Tuyaux No. 7, les 100 feuillos.	\$5 75
6,	5 50
Coudes ronds pat., la douz.	1 00
Connections, T et Y.	2 40

Matériaux de Construction	
CIMENTES	
Ciment de Portland	1 90 2 25
Plâtre calciné	1 80 2 03
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40 0 50
PLATRE POUR LA TERRE	
Le sac	0 50 0 55
BRIQUES	
De Montréal	7 50 8 10
Du bord de l'eau	0 00 0 00
Réfractaires	18 09 22 03
Brique pressée	25 00 35 00
PEINTURES	
Blanc de plomb pur, 100 lbs.	4 75 5 00
No 1	4 50 4 75
"	1 01 1 21
"	3 75 4 00
" sec	5 01 5 51
Rouge de Paris, Red Lead	4 25 5 03
Rouge de Venise, Anglais	1 50 2 00
Ocre jaune	1 50 3 01
Ocre rouge	1 50 2 51
Blanc de Céruse	0 45 0 60
Peintures préparées, gal.	1 00 1 20
Huile de lin crue	0 57 0 58
" bouillie	0 80 0 61
Ess. de Térébenthine	0 41 0 15
Mastic par 100 lbs	2 00 2 50
Papier goudronné, la lb.	0 01 0 02
Papier feutre, le rouleau	0 35 0 10
Papier goud., le rouleau	0 45 0 51
VERRES A VITRES	
United 14 à 25..	1 25 à 1 30 50 pds.
" 26 40..	1 35 1 40
" 41 50..	2 85 3 00 100 pds
" 51 60..	3 31 3 50
" 61 70..	3 55 3 75
" 71 80..	4 10 4 25
" 81 85..	4 60 4 75
" 88 90..	6 10 6 25
" 91 95..	

TUYAUX ET CONDUITS.	
Tuyaux en fer—liste :	
1 pouce de diamètre	0 08
" " " "	0 12
" " " "	0 17
" " " "	0 21
" " " "	0 24
" " " "	0 31
" " " "	0 43
" " " "	0 59
" " " "	0 62
" " " "	0 71
" " " "	0 83
" " " "	1 05
" " " "	1 8
" " " "	1 65
E-compte 65 à 70 p.c.	
Gros tuyau pour égouts, eau, etc., la tonne net. \$33 51	
Tuyaux en fer—liste, esc. 15 p.c.	
4 pcs. par longueur de 3pd	\$9 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 90
" " " "	1 26
" " " "	2 10
18 " " " "	2 70
Coudes ronds :	
4 pouces chacun	0 75
6 " " "	1 00
9 " " "	1 75
12 " " "	2 50
Tuyaux de réduction :	
6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " "	1 90
2 x 9 " "	2 75
Connection carrée ou fausse équerre :	
4 x 4 pouces chacun	0 90 1 40
6 x 4 " "	1 50 1 90
6 x 6 " "	1 50 1 90
9 x 6 " "	2 10 2 75
9 x 9 " "	2 10 2 75
12 x 9 " "	3 00 4 00
12 x 12 " "	3 00 0 00

Syphon :	
simple.	double.
4 pouces	1 40 2 00
6 " "	1 90 2 75
9 " "	2 75 3 30
12 " "	4 00 6 00
Tuyaux à cheminée :	
92 pouces, par pied	0 25 0 40
Charbons.	
PRIX DE DETAIL.	
Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 50
Furnace do	5 50
Egg do	5 50
Stove do	5 75
Chestnut do	5 75
Peanut do	0 01
Screenings do 2240 lbs.	1 81
Scotch Grate do 2000 "	0 00 6 00
Scotch Steam do 2240 "	3 90 4 50
Vale Grate do 2000 "	5 25
Welsch Anthracite do 2000 "	6 45 7 03
Pictou do 2240 "	1 00
Cape Breton do " "	1 00
Glace Bay do " "	1 50
Sydney do " "	4 50
Reserve do " "	
Charbon de forge do 2000 "	0 00 6 00
Lehigh pour fond. do " "	6 50 6 75
Coke " par chaldron	6 75 7 00
" usage domestique	3 20
" concassé.	4 60
* Selon distance et qualité.	
Bois de chauffage.	
Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.	
Erable la corde	\$1 75 à \$5 00
Merisier do	4 50 à 4 75
Bouleau, &c. do	4 10 à 0 00
Epinette do	4 01 à 0 00
Slabs par chars	26 00 à 28 00
Rogaures, le voyage	2 00 à 2 25



# C. RIVET

MANUFACTURIER DE CHAUSSURES

ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE

846, RUE ALBERT, ST-HENRI DE MONTRÉAL.

## GRATIS! GRATIS!

Un Echantillon de la GOMME A MACHER

# BANNER DE ADAMS

Vous sera envoyé gratis sur demande.....

ADAMS & SONS, 11 et 13 Jarvis St., TORONTO, Ont.

**LA CONFIANCE**

Dans les mérites de la marchandise que vous vendez est un élément important du succès.

## Johnston's Fluid Beef

peut toujours être vendu avec la garantie la plus absolue que c'est la meilleure préparation de Bœuf. Nous vous appuierons dans cette affirmation de la façon la plus formelle.

**THE JOHNSTON FLUID BEEF CO., MONTREAL**

**A VIS DE FAILLITE**  
DANS L'AFFAIRE DE  
**LEON ROCHON.**  
Marchand de Chaussures.

No 289 rue St-Laurent, Montréal, FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, EN BLOC

**Vendredi le 13 Décembre 1895.**

A 11 heures a.m., à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, tout l'atf mobilier du dit failli, savoir :  
Stock de chaussures suivant inven-  
taire, à \$321 97  
Garnitures de magasin. 431 80

Le loyer au 1er mai 1896. 650 00

\$3453 77  
\$4103 77

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock jeudi le 12 courant.

Pour toutes autres informations, s'adresser à  
CHS. DESMARTEAU, Curateur.  
No 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

**MACHINE A MOUDRE DE VESSOT**

Systeme le plus parfait et économique pour faire la mouture. En compétition avec le monde entier, a remporté :

**Médaille d'or et diplôme à l'Exposition Colombienne, Chicago, 1893.**

1er prix à l'Exposition Provinciale de Montréal, 1884 Hamillon, 1885.

Diplôme à Sherbrooke, 1885, 1891, 1892, et Ottawa 1892.

Nous attirons l'attention des cultivateurs et des meuniers sur nos moulages améliorés. Le "Petit Champou" est adapté surtout à être mu par pouvoir à chevaux, et se vend à bien bon marché. Nos grosses moulages pour les moulins moudent de

**20 à 50 minots à l'heure,** et aussi fin que desire : n'employant qu'environ la moitié du pouvoir que requierent les meules en pierre. Au-delà de 1500 sont en usage dans le Canada. Facile à operer. Tout le monde peut être meunier. Ces machines sont vendues garanties et à l'essai.

Demandez la circulaire. Agents demandés.

Adressez **S. VESSOT & CIE.,**  
seuls manufacturiers, JOLIETTE, P. Q., Can

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 12 DECEMBRE 1895.

**Chaussures.**

**Prix en gros.**

	Hommes.	Garçons.	Enfants.
Brogans.....	\$0 80 à 1 00	\$1 65 à 0 85	\$0 70 à 0 80
Cobourgs.....	0 90 1 10	1 65 0 90	0 80 0 85
Split Balmorals.....	1 10 1 40	1 00 1 20	0 75 0 80
Kip.....	1 20 1 50	1 00 1 20	0 80 0 90
Buff.....	1 25 2 00	1 19 1 25	0 90
Veau.....	2 00 3 85		
Buff Congress.....	1 35 2 00		
Veau.....	2 25 3 40		
Split boots.....	1 40 2 15	1 25 1 60	
Kip.....	2 00 2 90	1 60 2 00	1 25 1 50
Veau.....	2 15 3 90		
Bottes en feutre.....	1 60 2 00		
".....	1 75 2 50		
Wigwams.....	0 65 0 90		
Mocassins.....	1 50 2 15		

**A CHEVILLE.**

	Femmes.	Filles.	Enfants.
Split Boots.....	\$0 80 à 1 00	\$0 70 à 0 85	\$0 45 à 0 60
Split Balmorals.....	0 80 1 05	0 75 0 90	0 50 0 65
Kip.....	1 10 1 20	0 80 1 05	0 65 0 80
Buff.....	0 90 1 30	0 90 1 05	0 60 0 75
Pebble.....	0 90 1 30	0 95 1 10	0 50 0 0
Buff Bals clous en cuir.....	1 10 1 25	0 95 1 10	0 50 0 00

**A COUTURE.**

Pebbles Boutonnées.....	1 15 1 40	0 95 1 05	0 65 0 80
Buff lustré.....	1 20 1 30	0 95 1 05	0 70 0 80
Pebble.....	1 20 1 60	0 85 1 00	0 65 0 80
Lustré.....	1 35 1 60	0 80 1 10	0 70 0 80
Chèvre.....	1 75 2 00	1 25 1 40	0 90 1 15
Veau poli.....	1 40 2 00	1 25 1 50	0 85 1 00
Chevreau français.....	1 90 3 60	1 90 2 50	1 40 1 70
canadien.....	1 50 2 85	1 20 0 00	1 00 0 00

**Bois durs.**

Acajou de 1 à 3 pouces le pied.....	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce.....	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces.....	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8.....	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces.....	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces le M.....	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces.....	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8.....	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces.....	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces.....	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces.....	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces.....	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces.....	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge.....	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc.....	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain.....	60 00 à 70 00
Uni par 100 pieds.....	60 à 1 00
Français la feuille.....	50 à 1 25

**Prix de détail.**

Acajou de 1 à 3 pouces le pied.....	22 à 24
Cèdre rouge 1/2 pouce.....	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces.....	10 à 14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8.....	14 à 16
Cerisier 1 à 4 pouces.....	9 à 11
Frêne 1 à 3 pouces le M.....	21 00 à 25 00
Merisier 1 à 4 pouces.....	20 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8.....	26 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces.....	20 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces.....	18 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces.....	30 00 à 50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces.....	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces.....	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge.....	30 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc.....	40 00 à 50 00
Chêne scié sur grain.....	60 00 à 70 00
Uni par 100 pieds.....	60 à 1 00
Français la feuille.....	50 à 1 25

Américain.....	do	25 à 50
Erable piqué.....	le pied.....	04 à 06
Noyer noir ondé.....	do.....	04 à 05
Acajou (mahogany).....	do.....	8 à

**Bois de Service**

		Prix en gros
1 pouce strip shipping cull, 6 à 16 pieds.....	le M.....	\$12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do.....	do.....	12 00 15 00
1 pouce shipping cull sidings do.....	do.....	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces. do.....	do.....	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande do.....	do.....	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do.....	do.....	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2 do.....	do.....	10 00 10 50
1 1/2 et 2 pces. do.....	do.....	10 00 10 50
1 pouce mill cull No. 1 do.....	do.....	12 00 15 00
1 1/2 et 2 pces. do.....	do.....	12 00 15 00
3 pces. do.....	do.....	10 00 12 00
do do. No 2.....	do.....	6 50 8 50
<b>Epinette.</b>		
1 pouce mill cull.....	5 à 9 pouces do.....	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull do.....	do.....	10 00 11 00
3 pces mill cull do.....	do.....	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march. do.....	do.....	12 00 13 50
<b>Pruche.</b>		
1, 2 et 3 pces.....	do.....	9 00 10 00
Colombages on pin, 2 x 3, 3 x 3, 4 x 4—aux chars do.....	do.....	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité.....	do.....	1 60 1 75
2ème do.....	do.....	1 35 1 50
Bardeaux pin XXX.....	16 pouces do.....	2 90 3 00
do XX.....	do.....	2 40 2 50
do X.....	do.....	1 50
do 1ère qualité.....	18 pouces do.....	3 00
do 2ème do.....	do.....	1 75
Bardeaux cèdre XXX.....	16 pouces do.....	2 90 3 00
do XX.....	do.....	2 40 2
do X.....	do.....	1 50
Bardeaux pruche marchande do.....	do.....	1 75
<b>Charpente en pin.</b>		
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11.....	do.....	16 00 17 00
de 25 à 30 do do do.....	do.....	18 00 18 50
de 31 à 35 do do do.....	do.....	21 00 22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14.....	do.....	18 00 19 00
de 25 à 30 do do do.....	do.....	20 00 21 00
de 31 à 35 do do do.....	do.....	23 00 24 00
<b>Bois carré—pin.</b>		
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés.....	do.....	17 00 18 0
de 25 à 30 do do do.....	do.....	19 00 20 00
de 31 à 35 do do do.....	do.....	21 00 22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés.....	do.....	19 00 20 00
de 25 à 30 do do do.....	do.....	21 00 22 00
de 31 à 35 do do do.....	do.....	23 00 24 00
<b>Charpente en pruche.</b>		
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces.....	do.....	15 00
Charpente en épinette.....	do.....	10 00
do en épinette rouge.....	do.....	20 00 30 00

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.  
**LETOURNEUX, FILS & CIE**  
 MARCHANDS-FERRONNIERS  
 Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.



**A. & E. LOIGNON**  
 .. INGENIEURS-CIVILS ..

**Ponts et Charpentes**  
 METALLIQUES.

Poutrelles en Acier, Fer en U, Fer en Barre toujours en Magasin.....  
 Plans et Devis préparés.

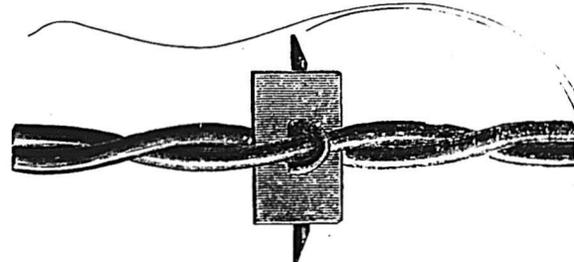
**Granger Freres**

**LIBRAIRES EN GROS**  
 FOURNITURES D'ECOLLES.  
 CLASSIQUES FRANCAIS,  
 ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles. Echantillons envoyés sur demande et facturés au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL

**Fil de Fer Barbelé "SAFETY"**



**LE FIL BARBELE LE PLUS PARFAIT**

Etant plus fort, il offre plus de sécurité pour le bétail.

Le meilleur fil manufacturé qui ait été jusqu'à maintenant offert sur le marché, et par conséquent, celui qui donne le plus de satisfaction.

**J. B. NADEAU**

MANUFACTURIER DE  
**Harnais, Colliers,...**  
**Bottes et Couvertes**  
 POUR CHEVAUX  
**No 479, rue Wolfe**  
**MONTREAL**

**LISTE DES PRIX EN GROS SEULEMENT**

Harnais de Buggy.....	de \$ 6 00 à \$ 15 00
de Coupe.....	de 18 00 à 75 00
simple, de travail.....	de 8 00 à 22 00
double, de travail.....	de 18 00 à 50 00
double, de Buggy.....	de 15 00 à 75 00
double, de Coach.....	de 30 00 à 150 00

Demandez-le à votre marchand; n'en acceptez pas d'autres. Si votre fournisseur ne le tient pas, écrivez, en mentionnant "LE PRIX COURANT," à la  
**SAFETY BARB WIRE CO., 50, rue Colborne, TORONTO, Ont.**

**Si** VOUS AVEZ UNE.....  
Maison à Vendre ou à Louer

**SI VOUS VOULEZ ACHETER**

— ADRESSEZ-VOUS A —

**STEPHENS & WARNECKE,**

Ils vous donneront les meilleurs résultats  
dans le plus court espace de temps.....  
Souvenez-vous de l'adresse .....

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

C. LOISEAU

J. H. LEROUX

**LOISEAU & LEROUX**

AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie  
et contre le feu

ET COMPTABLES

..... PRÊTS SUR HYPOTHEQUES

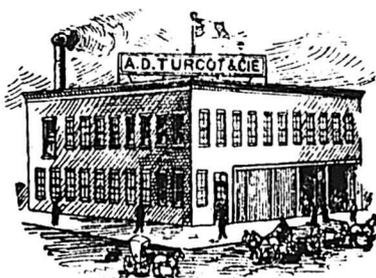
118 RUE ST-JACQUES

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL

A. D. TURCOT.

H. CHAGNON.



**A. D. TURCOT & Cie**

... MANUFACTURIERS DE ...

**Portes, Chassis et Jalousies,**

Moulure, Tournage, Découpage, Blan-  
chissage, Moul n à Embouvetter, Ou-  
vrage de Menuiserie en tout genre.  
Bois de toutes dimensions à vendre.

127 RUE PERREAULT, coin Rivard, MILE END.

TEL. BELL 7125

**NEW WARREN SCALE CO.**

MANUFACTURIERS DE TOUS LES GENRES DE

**BALANCES** ⚖️

.....No 453 rue St-Paul, MONTREAL

**J. CRADOCK SIMPSON & CIE**

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales  
et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de  
leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

Argent à Preter, ....

— AUX —

..... TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,  
Obligations et Hypothèques.

CLARENCE J. MCCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

**THE EDWARD CAVANAGH CO'Y**

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

**DE QUINCAILLERIES,**

**HUILES,**

**PEINTURES.**

**CHARBONS, ETC.**

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 802f

**MARCOTTE FRERES**

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

**JOHN MORRIS**

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

**THE JAMES ROBERTSON CO., LIM**

MARCHANDS DE METAUX,

FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mas-  
tic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des  
Fils Electriques avec du Blanc de plomb; aussi Scies  
rondes, Scies à mouline, Godendards et autres scies.

Bureaux : 144 rue William,

Usines : coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

**BOIS DE SCIAGE ...**

Bureau : 512 Lagachetière  
MONTREAL.

CLOS,

Tél. Bel

Canal Lachine

No 6678.

**BASSIN No 3.**

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8303.

**LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes**

Références des meilleures  
maisons de la ville.....

SUCESSEURS DE J. A. ROBY.

DECORATIONS, DORURES.....  
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.



Atelier : No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

## Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 7 décembre 1895.

### MONTREAL EST

#### QUARTIER STE - MARIE

Rue Ampleman, Nos 2, 4, 6, 8 et 10, maisons en brique. Lots 633-22, 23, 24, 25, 26 et 27, terrains 24 x 65 chacun. Mme Isidore Forget dit Dépatie à Trefflé Jeannotte; \$4,000 [40361].

Rue Dufresne, Nos 95 et 97, maison en bois et brique. Lot 1416, terrain 43.6 x 100. Antoine Décarie à Ferdinand Gauthier; \$3,500 [40372].

Rue Fullum, lot 1461-7, terrain, 24 x 95, vacant. Herménégilde Lefebvre à Stanislas D. Vallières; \$500.00 (rétrocession) [40377].

#### QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Amherst, Nos 872, 874 et 876, maison en pierre et brique. Lot 1211-124, terrain 25 x 110. François Lemoyne à Thomas F. G. Foisy; \$5,800 [40354].

Rues Beaudry Nos 334 et 336; de Montigny Nos 1026 à 1038, maisons en bois et maisons en brique. Lots 720 et 721, terrains le 1er de 43.6 x 56.3 et de là 36.8 x 21 superficie 3235 pieds et le 2<sup>e</sup> 74.6 x 58 superficie 4321 pieds. Augustin St-Germain à Marie G. Thierry, épouse de Jules Gosselin; \$10,150 [40360].

Rue St André, No 231 à 237, maison en brique. Lot 541, terrain 38 x 81.6. Jean Louis Pelletier à Marie Louise Guilbault; \$5,950 [40376].

#### QUARTIER ST LOUIS

Rues Cadieux No 759 et Napoléon No 16, maisons en brique. Lot 918-48, terrain de 20 en front, 18.6 en arrière x 90. Joseph J. Robillard à Charles Langlois; \$6,200 [40378].

Rue Prince Arthur, No 37, maisons en bois. Lot 960, terrain, 44.6 x 47.4. Philomène et Charles Bureau à Auguste Lachapelle; \$1,200 [40383].

#### QUARTIER ST-LAURENT

Rue St Charles Borromée, No 48, maison en brique. Lot 638, terrain 43.6 x profondeur irrégulière; superficie 6330 pieds. John Hammond à William Beck; \$8,500 [40348].

Rue St Philippe, No. 47 et, en arrière Nos 1 à 23, maison en bois et brique. Un quart indivis du lot No 396, terrain 64 x 136. Stanislas Forget dit Dépatie à Marie Forget dit Dépatie, épouse de Louis Désy; \$2,000 [40381].

#### QUARTIER-EST

Rue St Paul, Nos 69, 71 et 73. Lot 50, terrain 49.7 x profondeur irrégulière, superficie, 6444 pieds. La succession Alexis Dubord à Félix Mercier; \$7,001 [40353].

### MONTREAL OUEST

#### QUARTIER ST-ANTOINE

Rue des Seigneurs No 507, maison en brique. Un quart indivis du lot 345, terrain de 50 en front, 47 en arrière x 116. Stanislas Forget dit Dépatie à Mme Forget dit Dépatie, épouse de Louis Désy \$1,000 [127697].

Rue Delisle, No 73, maison en bois et brique à 2 étages. Lot 134, terrain 30 x 40. Narcisse Forget dit Dépatie à Joseph Johnson; \$2,000 [1277 0].

Avenue des Pins. Partie de 1722 A et B, lisière de terrain vacant d'environ 200 pieds en superficie. Mme Sa-

muel W. Beard à Wm Watson O'Gilvie; \$1,000 [127669].

#### QUARTIER STE-ANNE

Rue Bourgeois, Nos 311 et 313, maison en pierre et brique. Lots 176E et 177A, terrain 21.3 en front, 21.7 en arrière x 87. Allan W. Strong à Susan Clemens, épouse de William Lucas; \$3,000 [127681].

Rue Charron, Nos 5 et 7, maisons en bois et brique. Lot 152A, terrain, 47 x 88.6. David Davies à James A. Edwards; \$3,000 [127682].

Rue Wellington, No 591, maison en brique. Lot 844 et partie de 845, terrain irrégulier de 2640 pieds en superficie. Mme William Haynen à Cornelius Greenwood; \$3,130 [127613].

#### HOCHELAGA

#### QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Panet. Lot 1-28, terrain 25 x 91; superficie 2275 pieds, vacant. Ovide Henri Richer et A. Chaussé à Chryso-loque Sagala; \$400.00 [59435].

Rue Chambord. Lot 6-73, terrain 24 x 70, vacant. Alphonse Racine et autres à George Picard; \$500.00 [59483].

#### QUARTIER ST DENIS

Rue St Etienne, Nos 47 et 47½, maison en bois. La moitié indivise de 324-28. 29 et partie sud-est de 27. terrain 56 x 84. Les mineurs William Hunter à William Hunter; \$375.00 [59446].

Rue Brébœuf, Nos 253 et 255, maison en bois et brique. Lot 329-167, terrain 25 x 80. Joseph Vézina à Joseph Cadieux; \$1,200 [59481].

Rue Amherst, No 11, maison en bois et brique. Lot 5-347 et 348, terrains 25 x 130 chacun. James Quinn à Alfred Desève; \$1,000 (à réméré) 59518].

Rue Labelle. La moitié Nord de 8-717, terrain, 25 x 103.8, superficie 2592½ pieds vacant. Henry V. Meredith à Chas Roy; \$235.60 [59529].

#### QUARTIER ST GABRIEL

Rue Manufactures, Nos 167 et 169, maison en bois et brique. La moitié indivise de la moitié de 2812, terrain 118 x 100 d'un côté et 95 de l'autre. Le Shérif de Montréal à Armstrong & Cook; \$5,00 [59460].

#### MILE END

Avenue de Gaspé, la moitié sud-est du lot 10-95, terrain 21-3 x 87-6, vacant. L'Institution Catholique des Sourds-Muets à Victorien Mayer; \$275.00 [59461].

Rue Robin, No 211 maison en bois. Lot 190 12, terrain 40 x 70. Les Religieuses Carmélites à Joseph Laurin; \$900 [59526].

#### MONTREAL ANNEXE.

Rue Clarke. La moitié nord-ouest de 11-338, terrain de 25 x 84, vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Joseph Pelletier; \$357 [59432].

Rue Clarke. Partie sud de 11-338, terrain 22.9 x 84, vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Narcisse Blain; \$325 [59453].

#### ST-HENRI.

Avenue Metcalfs. Partie Nord-Ouest de 1080A-23, terrain de 32 x 90 vacant. La succession Edward MacKay à Gaudias Guimont et J. Onésime Guimont; \$1,058 [59441].

Rue Beaudoin, maison en bois et brique. Lot 1722 67, terrain 23 x 92. Eugène Riopel à Arcade Dupuis; \$1,397 12 [59455].

Rue Lemaire, Nos 193 et 195, maison en bois. Lot 1552, terrain irrégulier, de 5206

## PERRAULT, MESNARD & VENNE,

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST - JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)

MONTREAL.

Téléphone 696.

Joseph Perrault. Simon Lesage.  
**PERRAULT & LESAGE**

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

## L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

230 - RUE ST. ANDRÉ - 230

MONTREAL.

## V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs.

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Elevateur.

Téléphone 2113.

## G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.  
Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions  
Civiles, etc. Brevets d'Invention, Marques  
de Commerce, Evaluations.

## J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, - Montréal.

Téléphone 1800.

## ALBERT SINCENNES

Architecte : et : Mesureur

951 RUE ST-LAURENT, COIN DULUTH

MONTREAL

## C. E. FOURNIER

Architecte, Evalueur et Mesureur

Se chargera aussi de tout dessin  
mécanique qui lui sera confié.

Chambre No 4  
Mechanics Institute - 204, St-Jacques, Montréal

## J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et  
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.  
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de  
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages  
publics et particuliers, de demandes de brevets  
l'invention, etc. Téléphone No 1800.

## LESSARD & HARRIS

(Ci devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421½ Craig, Montréal. Tel. Bell 2194.

## HORMISDAS CONTANT

Contracteur Plâtrier,  
475½ Rue Legaultière, Montréal  
Résidence : 280 rue Beaudry.

## LAMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.

## LABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Menusiers,  
37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL  
Téléphone Bell, 6328.

pieds en superficie. Clément Leduc à Joseph Beauchamp, fils de Jules; \$2,800 [59463].

## WESTMOUNT

Avenue Elm. La moitié indivise de 374-1-12 et 13; 374-2-13 et 14. deux terrains de 25 x 101 chacun, vacants. Alfred Gauthier à Herménégilde Dufort; \$2,750 [59438].

Avenue Melbourne, maison en brique, etc. Lot 244-33 et partie de 32, terrain 42 6 en front, 43 en arrière x 100. Charles J. Brown à Richard N. King; \$7,000 [59524].

Avenue Greene. Lots 374-1-74 et 75, terrains 25 x 106 9 chacun, vacants. Whitley Bros à Charles Alexander; \$3,467 10 [59530].

Avenue Metcalfe. Lot 244-5 et 243-6, terrains irréguliers, mesurant ensemble 16,475 pieds, vacants. James Morrison à Georges B. Fraser; \$10,000 [59406].

## Revue Immobilière.

Montréal, 12 décembre 1895.

Il y a déjà diminution dans le mouvement de la propriété foncière et nous nous attendons à une certaine période de tranquillité, jusqu'à ce que reprenne l'activité du printemps, c'est-à-dire vers la fin de janvier ou le commencement de février prochain. Il y a quelques ventes de propriétés d'habitation dans les quartiers St. Jacques et St. Louis, une propriété rue St. Paul, quartier Est, a été vendue \$7,000, pour liquider une succession; elle était évaluée à \$8,000. Une partie assez considérable des transactions consiste en ventes forcées ou de liquidation, et les ventes pour réaliser un bénéfice sont assez rares.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue Panet (St. J. B.).....	18 1/2 c
Chambo d ".....	30 c
Labelle (St. Denis).....	9 c
Mile End :	
Avenue de Gaspé.....	14 1/2 c
Montréal Annexe :	
Rue Clarke.....	17 c
St. Henri :	
Avenue Metcalfe.....	35 c
Westmount :	
Avenue Elm.....	\$1 08
Metcalfe.....	60 c
Greene.....	65 c

Comme on le voit, les terrains à bâtir dans les vieux quartiers sont négligés et l'on achète plutôt, soit dans les quartiers neufs, soit dans la banlieue. La demande pour ce genre de propriétés à Westmount conserve son activité.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie.....	\$3,000.00
" St Jacques.....	21,900.00
" St Louis.....	7,400.00
" St Laurent.....	10,500.00
" Est.....	7,001.00
" St Antoine.....	4,000.00
" Ste Anne.....	9,130.00
" St Jean Baptiste.....	900.00
" St Denis.....	2,810.60
" St Gabriel.....	005.00

Mile End.....	1,175.00
Montréal Annexe.....	682 00
St Henri.....	5,255.12
Westmount.....	23,217.10

Total.....	\$101,975 82
Semaine précédente.....	175,596 89
Ventes antérieures.....	5,888,754.11

Depuis le 1er janvier 1895..... \$6,165 226 32

Semaine correspondante. 1894....	\$ 280,918.72
" " 1893.....	137,901.84
" " 1892.....	151,379.84
" " 1891.....	77,911.94
" " 1890.....	197,780.72
" " 1889.....	114,983 75
" " 1888.....	63,913.20

A la même date 1894.....	\$8,648,802.52
" 1893.....	9,540,768.92
" 1892.....	12,457,991.64
" 1891.....	11,993,241 54
" 1890.....	10 323,327.25
" 1889.....	8,916,441.59
" 1888.....	7,259,964.83

Il faut que le genre de placement offert la semaine dernière n'ait pas été tout à fait satisfaisant; car on ne relève pas un seul prêt à 5 p. c., sauf un prêt entre frère et sœurs. A 5 1/2 p. c. il y a quatre prêts, pour \$3,000, \$3,500, \$6,000 et \$6,000 respectivement. Les autres portent 6, 6 1/2, 7 et 8 et jusqu'à 10 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$7,300
Assurances.....	.....
Autres corporations.....	4,000
Successions.....	6,000
Particuliers.....	83,180

Semaine précédente.....	\$100,480
Semaines antérieures.....	11,141,766

Depuis le 1er janvier 1895..... \$11,484,071

Semaine correspondante. 1894....	\$ 81,822
" " 1893.....	90,122
" " 1892.....	128,705
" " 1891.....	92,490
" " 1890.....	106,758
" " 1889.....	126 620
" " 1888.....	110,539

A la même date 1894.....	\$6,532,828
" " 1893.....	7,634,781
" " 1892.....	7,794,340
" " 1891.....	6,198,741
" " 1890.....	4,985 629
" " 1889.....	4,610,563
" " 1888.....	3,996,216

## NOTES DE LA CONSTRUCTION

Les travaux de la nouvelle ligne de chemin de fer électrique de St. Rémi à Stottsville ont été commencés, à St-Rémi, la semaine dernière.

Un comité a été formé à St. Jean, avec le maire, M. O' Cain, en tête, pour promouvoir le projet d'un canal entre Montréal et St. Jean, par Chambly.

A la prochaine session du parlement, à Ottawa, une compagnie demandera son incorporation et l'autorisation de construire un chemin de fer électrique pour relier entre eux les townships et les paroisses au sud du St-Laurent, à partir de Longueuil à Chambly et St-Jean jusqu'à Sherbrooke.

## PETITES NOTES

Les vernis généralement employés à la décoration des pièces en poterie sont à base de plomb, l'émail étant formé par un mélange de sable et de litharge (alquifoux, ou minium) où ce métal dangereux s'élève à 60 ou 65 p.c.

Généralement l'action prolongée de cet acide attaque l'émail, dissout le plomb, et peut provoquer des intoxications " saturnines ".

Un praticien, M. S. Arnaud, directeur de l'usine de la Bate (Seine-et-Oise), a imaginé un flux hygiénique, composé d'acide borique, de silice, de soude et de chaux, lequel s'emploie de la même manière avec les mêmes outils que le vernis au plomb, et qui est tout à fait inoffensif.

On se félicite, dit l'Electricien, de l'emploi de l'électricité pour la fabrication du vin, c'est-à-dire pour la vinification. Les essais, un peu incertains au début, tendent à s'affirmer d'une façon encourageante pour les vigneron qui ne dédaignent pas les volts, les ampères et les ohms. On peut, en effet, dans une assez large limite, à l'aide du courant électrique, modifier le bouquet et la nature même de la récolte, et il est question ainsi de corriger les défauts des vins de Californie. Mais là ne se borne pas l'ingérence de l'électricité dans l'industrie vinicole. Dans un établissement d'Algérie où le travail des Arabes est incertain et peu satisfaisant, on a disposé tout un matériel électrique complet qui se charge de toute la besogne. A l'aide d'une machine à vapeur et d'un dynamo, on obtient d'abord l'éclairage des pressoirs, et le courant actionne, en outre, sept moteurs d'une puissance de deux à dix chevaux chacun; l'un de ces moteurs actionne une sorte d'appareil dragueur qui ramasse les grappes amoncelées à terre et les dispose dans les pressoirs; ceux-ci sont mis en mouvement par trois autres moteurs; quant aux quatre derniers, ils sont directement accouplés à des pompes centrifuges qui entonnent le vin.

On trouve, dans l'Economiste français, des renseignements intéressants sur l'exploitation de l'or dans une région de la Californie, le district de Cripple-Creek.

L'or se trouve sous la forme de tellure, forme assez spéciale qu'on retrouve uniquement en Hongrie. Le minerai est assez riche. Une teneur de 75 à 90 grammes par tonne est des plus ordinaires. Ce minerai est envoyé presque en totalité aux usines de traitement de Denver, qui retiennent 5 0/10 sur le prix de l'or pour la préparation mécanique.

Le travail dans la mine est fait par trois postes d'ouvriers faisant chacun huit heures, et le rendement par ouvrier est de 1,000 kilos de minerai. Le travail n'est d'ailleurs jamais interrompu, même le dimanche, et les mineurs seraient les premiers à protester si on les faisait chômer. Il est vrai qu'ils gagnent de fort bons salaires, 15 fr. 50 par jour en moyenne. Malheureusement, la plus grande partie de ce salaire passe dans les " saloons " ou bars, où non seulement on peut boire de nombreux cocktails et autres boissons américaines, mais encore passer au jeu des nuits entières.

Le district de Cripple-Creek a extrait l'an dernier plus de 3 millions 1/2 de dollars d'or, et l'avenir des filons semble assuré pour plusieurs années.